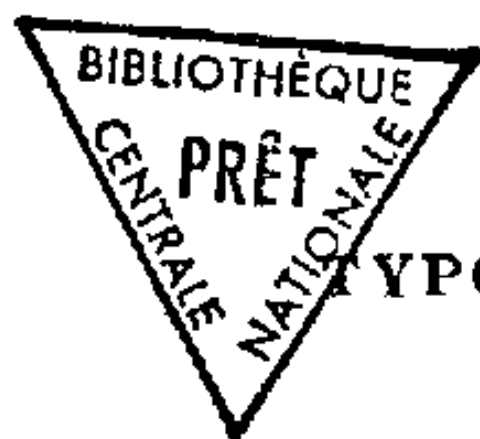


PROCÈS-VERBAUX
DE
L'ACADÉMIE
DU GARD.

ANNÉE 1858-59.



NIMES.

TYPOGRAPHIE I. BALLIVET,
PLACE DU MARCHÉ, 8

—
1859.

B.N.C.P

P 27

18 201

PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ACADÉMIE DU GARD.



Séance du 6 novembre 1858.

Après la communication de la correspondance, consistant en diverses lettres d'auteurs, et en deux dépêches de M. le garde des-sceaux et de M. le ministre de l'intérieur ; après la distribution des recueils des Sociétés académiques de la Rochelle, Mende, Saint-Etienne, Amiens, Caen, Le Havre, Troyes, Épinal, Valenciennes, Auxerre, Poitiers, Saint-Omer, Grenoble, Limoges, M. le président offre en hommage, de la part de MM. Jules Canonge et Destremx de Saint-Christol, deux ouvrages intitulés l'un : *Pradier et Scheffer*, et l'autre : *Essai d'économie rurale et d'agriculture pratique*.

M. Ollive-Meinadier lit la troisième partie du rapport qu'il a été chargé de faire sur les travaux de la Société Impériale zoologique. Il reproduit d'abord l'opinion de M. Moquin-Tandon sur la culture de l'igname-patate, que ce bota-

niste aussi savant que renommé considère comme un fait accompli. Déjà sans doute, M. le vice-amiral Cécile avait fait connaître, en 1846, cette précieuse plante, mais l'honneur de l'importation revient surtout à M. de Montigny, consul de France à Shang-Hai, qui a fait plusieurs envois considérables de cette racine et de ses bulbilles, qui atteignent le chiffre de 160,000.

M. Moquin-Tandon, afin d'activer la propagation de ce nouveau tubercule, dont la substance est nourrissante, d'une facile digestion, et dont la cuisson s'obtient en quelques minutes, M. Moquin-Tandon énumère tous les autres avantages qu'il offre à la culture petite ou moyenne. M. Ollive-Meinadier pense que la grande culture elle-même pourrait en tirer parti malgré un inconvénient qu'il ne faut pas dissimuler : c'est que les racines de cette dioscorée chinoise deviennent très-longues, trop longues, et s'enfoncent verticalement. Contrairement à nos racines fusiformes, elles sont dilatées en bas et rétrécies en haut, d'où il résulte une très-grande difficulté dans l'arrachage. Le rapporteur pense qu'on pourrait, par des plantations faites sur un sous-sol caillouteux et résistant, parvenir à modifier, à transformer même ce végétal dont on obtiendra probablement, suivant M. Moquin, le raccourcissement par des semis successifs et par des choix intelligents.

L'essai sur l'igname est suivi, dans le recueil analysé par M. Ollive-Meinadier, d'un exposé de M. le comte d'Eprémesnil qui, après avoir

rappelé les prix proposés et les divers efforts tentés sur plusieurs points de la France , se plaît à retracer les progrès obtenus , depuis 1851 , au Jardin d'acclimatation que la Société a obtenu de la munificence éclairée de la ville de Paris. Ce jardin , M. Ollive-Meinadier en décrit les diverses destinations et les brillantes et utiles promesses , et il termine par le compte-rendu sommaire des récompenses accordées par la Société :

1^o A S. A. le prince Halem-Pacha , qui a formé , à Kharthoum , à mille lieues au sud d'Alexandrie , un comité d'acclimatation pour répandre et propager en Egypte les vues qui ont présidé à l'institution de la Société française ;

2^o A M le prince Demidoff et à MM. Jomard , Passy et Geoffroy Saint-Hilaire qui ont aussi , par des fondations et des écrits , servi la même cause ;

3^o A M. l'abbé Bertrand , missionnaire apostolique en Chine , qui a envoyé des documents pleins d'intérêt sur l'éducation du ver à soie du chêne et de l'ortie blanche ;

4^o A la reine et au roi d'Espagne , pour l'introduction de l'alpaca. Voici les réflexions de M. Ollive-Meinadier sur cette dernière rémunération :

« Il est peu de contrées , dit-il , aussi favorisées , vous le savez , au point de vue de l'acclimatation , que le midi de l'Europe , et , entre toutes , que l'Espagne Sous le beau ciel , sous

le soleil ardent de l'Andalousie , elle est déjà l'Afrique ; sur les plateaux et les sierras , elle a tous les climats de l'Europe , et les deux mers qui baignent ses côtes lui ouvrent la route , ici de l'Orient , là de cet autre monde découvert , pour elle , par Colomb.

» Ajoutons qu'une contrée si privilégiée est de celles où , dans tous les temps , s'est le plus heureusement poursuivi cet échange utile des productions du globe , qui est l'objet même de l'institution de la Société d'acclimatation. Dans l'antiquité , c'est à l'Espagne que l'Europe a dû l'introduction et la domestication du lapin , celle du furet , et en grande partie la possession du ver à soie , qu'elle cultivait plusieurs siècles avant nous ; et dans les temps modernes , quand l'Espagne règne par delà les mers , quand le soleil ne se couche plus dans son empire , elle accomplit la plus grande œuvre d'acclimatation dont le monde ait été le théâtre depuis les temps historiques : tous nos animaux domestiques, le cheval et le bœuf, le mouton et la chèvre, le porc , la poule , ces premières richesses de notre agriculture , comme les a si justement appelés M. Richard , c'est l'Espagne qui les introduit , les acclimate en Amérique comme ils avaient été , à une époque qui se perd dans la nuit des temps , amenés d'Asie , et successivement naturalisés dans tout l'Occident. Et à qui devons-nous , en retour , ces animaux de l'Amérique , qui , depuis deux siècles , sont venus se

piacer, dans nos fermes, à côté de ceux de l'Asie ? à l'Espagne encore.

Les souverains actuels de l'Espagne ont suivi les nobles traditions de leur couronne. Quand voulant, il y a deux ans, se rendre un compte exact de l'état de l'acclimatation en Europe, la Société demandait partout : qui a le plus fait pour ses progrès ? Toutes les voix faisaient en Espagne la même réponse : La reine ! et son auguste nom était le premier qu'à sa précédente séance annuelle, la Société prononçait elle-même avec une respectueuse gratitude. Un semblable hommage est dû à son royal époux. S. M. le roi d'Espagne vient de réaliser en grande partie le vœu que la Société avait déjà émis, et dont elle avait voulu hâter la réalisation par la fondation du premier de ses prix spéciaux : Introduction en Europe ou en Algérie d'un troupeau d'alpacas. Puisse le troupeau de lamas et d'alpacas, arrivé il y a quelques mois en Espagne, par les ordres et les soins du roi, et qui se compose aujourd'hui de treize individus, s'accroître rapidement et se faire des montagnes de l'Espagne une nouvelle patrie ! »

A la suite du rapport de M. Ollive-Meinadier, M. l'abbé Azais rend compte en ces termes du récent ouvrage de M. le chanoine Giraud, correspondant de l'Académie, sur les archives paroissiales de la ville de La Cadière (Var).

« La plupart de nos évêques, désirant seconder l'étude de nos antiquités nationales qui, de-

puis quelques années, a acquis en France un si grand développement, ont engagé les prêtres de leurs diocèses à rechercher, dans leurs moments de loisir, tout ce qui, dans leurs paroisses, et en particulier dans leurs églises, peut intéresser la religion, l'histoire, les sciences, les arts et à adresser à l'Évêché, sur ces divers objets, une notice qui contienne les résultats de leurs découvertes et de leurs observations. Il en est qui ont tracé à leur clergé un programme qui rappelle les instructions du *Comité historique* des arts et monuments, et qui lui ont recommandé de décrire avec soin tout ce que leurs églises renferment de remarquable en fait d'architecture, sculpture, vitraux, peintures, pierres tombales, inscriptions, objets d'antiquité, portails, jubés, bas-reliefs, cryptes, baptistères, mosaïques. . . Ces recherches doivent s'étendre à ce qui concerne l'ordre civil et embrasser les archives communales, les événements locaux dignes de mémoire, les personnages célèbres, les traditions populaires, l'étymologie des noms des lieux, des églises. . . Ces sages prescriptions n'ont pas été infructueuses pour l'histoire nationale, et d'intéressantes notices ont été le résultat des patientes investigations du clergé des paroisses. C'est ainsi qu'à l'aide de ces recherches laborieuses, on a pu former les archives diocésaines et souvent écrire une histoire complète de nos provinces ecclésiastiques.

« Or, la publication dont je suis chargé de vous rendre compte a été inspirée par une semblable prescription épiscopale. M. l'abbé Giraud,

curé de la paroisse de Saint-Cyr , dans le diocèse de Fréjus , obéissant à la fois aux recommandations de son évêque et à un goût très-prononcé pour les études historiques , a composé sur les antiquités du Var plusieurs mémoires remarquables qui le classent parmi les correspondants les plus actifs du ministère de l'instruction publique et de l'Académie du Gard. Son dernier travail a pour titre : *Archives paroissiales, ou Statistique religieuse de La Cadière*. C'est un aperçu historique sur cette petite ville du diocèse de Fréjus , sur les divers événements qui ont signalé son administration civile et religieuse , sur les institutions de charité fondées dans son sein , sur les corporations de métiers , sur son église paroissiale et ses diverses chapelles avec une biographie des ecclésiastiques distingués que La Cadière a vus naître.

» La Cadière doit son origine à une émigration de la population de Tauroentum , l'antique colonie phocéenne , qui , après la destruction de la ville par les Sarrasins , vint chercher un asile dans la vallée de Saint-Côme. Le nom de La Cadière fut donné au village naissant , parce qu'il fut comme le siège — *Cathedra* d'où *Cadière* — sur lequel vinrent s'établir les infortunés qui fuyaient devant les bandes sarrasines. Ce n'étaient d'abord que quelques pauvres habitations groupées autour d'une chapelle rurale consacrée aux saints martyrs Côme et Damien.

» Près du berceau de plusieurs de nos villes on trouve la cellule ignorée de quelques religieux qui prient et qui travaillent. C'est ce que nous

voyons à côté des premières mesures de La Cadière. En vertu d'une donation de Guillaume II, vicomte de Marseille, les moines de l'antique abbaye de Saint-Victor prirent, vers le dixième siècle, possession de cette humble chapelle et apprirent aux colons à défricher et à cultiver cette paisible vallée et remplirent auprès d'eux les fonctions pastorales. Sous leur administration paternelle, la bourgade grandit et devint, au onzième siècle, une paroisse importante confiée aux soins d'un prêtre séculier, qui prit le nom de chapelain-curé — *capellanus-curatus* — mais la nouvelle paroisse resta unie à la manse abbatiale, et l'abbé de Saint-Victor fut toujours le curé primitif de La Cadière. Il fut en même temps seigneur temporel de la bourgade, avec la haute et basse juridiction et droits de régales, tant au village qu'au terroir d'icelui, comme l'indique un document de 1539.

» La ville, en grandissant, fut dotée d'établissements de charité, et dès le treizième siècle, nous y voyons un hospice qui porte le nom d'*Ostat de Saint-Esprit*. Ce nom rappelle l'ordre des Frères Hospitaliers du Saint-Esprit qui venait d'être fondé par le fils du comte de Montpellier, le bienheureux frère Gui, ce saint-Vincent de Paul du Moyen-Age, dont le nom est trop peu connu, qui créa dans le Languedoc, la Provence et l'Italie, de nombreux hospices pour recueillir les malades et les orphelins.

» Au commencement du dix-septième siècle, une autre institution charitable fut établie à La

Cadière , ce fut celle des religieux Trinitaires pour la rédemption des captifs. Le fondateur de cet ordre célèbre par son dévouement, saint Jean de Matha , était né en Provence , à Faucon , près de Barcelonnette , et c'est ce qui explique pourquoi l'institut possédait tant de maisons dans cette contrée. On sait que cet ordre de Trinitaires , connu sous le nom de Pères de la Merci , avait pour objet de racheter les chrétiens tombés entre les mains des Musulmans et devenus esclaves. Or , les côtes de la Provence étaient , plus que les autres parties de la France , exposées aux invasions des corsaires mahométans qui emmenaient les populations captives. Les Pères de la Merci ne pouvaient y être accueillis qu'avec de vives sympathies et ils devaient y recueillir de nombreuses offrandes pour le rachat des esclaves chrétiens.

« La notice de M. l'abbé Giraud renferme de curieux détails sur les corporations de métiers qui existaient , dès le seizième siècle à La Cadière , sur les confréries et sur divers usages religieux conservés dans cette paroisse. L'auteur décrit avec la science d'un habile archéologue l'église de La Cadière et le symbolisme de son architecture. Les baies de l'abside sont ornées de riches vitraux à sujets historiques , qui peut-être sont l'œuvre de cet artiste dominicain , de Marseille , dont nous admirions naguère les belles et riches verreries dans la cathédrale d'Arezzo.

M. l'abbé Giraud présente sur l'orientation de l'église de La Cadière une explication ingénieuse à laquelle nous nous associons.

« Qu'il me soit permis de m'occuper un instant de l'orientation de cet édifice sacré : « dont
» la tête , suivant l'expression de Durand , évê-
» que de Mende , doit être tournée vers l'orient
» équinoxial pour symboliser la conduite tou-
» jours égale de l'Eglise militante dans les vic-
» toires et les malheurs. » Cette disposition de
» tourner vers l'orient l'abside des édifices reli-
» gieux , disposition dont on a , d'ailleurs ,
» donné beaucoup de raisons mystiques et dont
» le titre le plus respectable est de remonter au
» temps des Apôtres , a été suivie pour la réédi-
» fication de l'église de La Cadière , où l'on re-
» marque une déclinaison de l'axe longitudinal
» de l'O. N. O. , à l'E. S. E. , tandis que l'in-
» clinaison des anciennes chapelles de Saint-
» Côme , de Saint-Jean , de Saint-Cyr , de La
» Loubière , des Lèques et de Conil , est de
» l'E. N. E. au S. S. O. Cette déviation de
» l'axe de l'église de La Cadière s'expliquerait
» déjà par la nature du terrain situé sur le bord
» d'un rocher taillé à pic , dont les constructeurs
» de ce temple durent suivre l'alignement, quand
» bien même ils n'auraient pas dû , par respect
» pour les fondations primitives , suivre celui
» qu'avaient adopté leurs devanciers. Un fait
» résulte de cette observation , c'est que l'orien-
» tation pouvait très-bien se prendre , comme
» l'ont cru quelques antiquaires , non sur un

» point fixe du levant, mais sur le point fixe
» de l'horizon d'où s'échappaient les premiers
» rayons du soleil à l'époque où les ouvriers
» mirent la main à l'œuvre, soit le jour de la
» fête du saint auquel le temple était dédié.
» Nous inclinerions d'autant plus à partager ce
» dernier sentiment que l'orientation de l'église
» de La Cadière se trouve conforme avec l'épo-
» que où commencèrent les travaux de la recons-
» truction, dont la date est certaine, et avec le
» point où le soleil se lève pour la Saint-André,
» et ce système peut conduire par analogie à
» préciser pour chaque église la saison où les
» constructions commencèrent.

» L'inclinaison très-sensible de l'axe longitu-
» dinal de l'église paroissiale de La Cadière,
» en harmonie avec la position de la tête du
» Sauveur sur la croix, paraît évidemment la
» traduction figurée de ce passage de l'Évangile :
» *inclinato capite, tradidit spiritum*. Cette
» opinion est aujourd'hui généralement admise
» par les antiquaires. »

L'église était au Moyen-Age, le centre de la
vie civile comme de la vie religieuse des popu-
lations. « C'est au devant ou sur la place de
» l'église paroissiale que, durant le Moyen-
» Age, dit M. Giraud, qui est encore cité,
» se tenaient presque toujours les assemblées
» municipales; là aussi les notaires dressaient
» et authentiquaient les actes publics. On trouve
» souvent dans les chartes et actes de cette
» époque : *actum ante ecclesiam, actum in*

» *platea ecclesiæ*. C'est dans l'église même
» que les abbés de Saint-Victor confirmaient
» en qualité de seigneurs temporels les pri-
» vilèges, usages et coutumes locales du peu-
» ple de La Cadière et le juraient à la manière
» des prélats, la main droite sur la poitrine :
» ainsi le firent Pierre Flamenqui, abbé de
» Saint-Victor, le 19 novembre 1413, dans
» l'église et dans la chapelle de Saint-Jean (*ac-*
» *tum in ecclesia parochiali beati Andreæ et*
» *infra capellam sancti Johannis*, et Ogier
» d'Anglure, le 13 avril 1477, dans la même
» église, devant le grand autel (*in ecclesia*,
» *ante altare majus*) Là aussi se tenait quel-
» quefois l'assemblée qui élisait au concours
» le régent ou *magister des escolles*, quelquefois
» même les consuls exigeaient que le curé fît
» des publications concernant l'administration
» civile, comme l'annonce de la capitation ou
» cote que payait chaque chef de famille, *afin*
» *que personne n'en ignorât*.

» C'est avec un pieux intérêt que le lecteur
suit, dans la notice de M. l'abbé Giraud, les
progrès et les développements de cette église de
La Cadière, qui d'abord humble chapelle, vit
quelques moines dévoués apporter aux premiers
colons le double bienfait de la religion qui bénit
les sueurs du laboureur, et de l'agriculture qui
féconde les champs; qui ensuite, devenue pa-
roisse, se développa sous la domination paci-
frique des religieux, et sans passer par le ser-
vage féodal, arriva sans effort à la possession
tranquille des institutions municipales.

« Nous voudrions, qu'on nous permette ici l'expression de ce désir, que chaque église paroissiale eût son historien comme celle de La Cadière, et que chaque curé, dans ses heures de loisir, recueillant les souvenirs, interrogeant les traditions et les coutumes, compulsant les archives, déchiffrant les vieilles chartes et les anciens manuscrits, explorant les monuments des divers âges, consignât dans les registres de son église le résultat de ses patientes recherches; ou mieux encore, s'il a reçu du ciel le don d'écrire, qu'il composât, à l'aide de ces matériaux laborieusement recueillis, à l'exemple de M. l'abbé Giraud, une monographie de sa paroisse. Il apporterait ainsi sa pierre au monument historique que bientôt le clergé français voudra élever à chaque église diocésaine. »

Après ce rapport écouté avec le plus vif intérêt, M. Aurès communique à l'Académie quelques récentes observations qu'il a faites sur notre amphithéâtre.

Ayant eu à tracer les Arènes sur une grande échelle pour dresser le plan d'alignement de la route qui longe ce monument, il a consulté d'abord la savante dissertation qu'a publiée dans le recueil de nos mémoires, M. A. Pelet, ainsi que le remarquable travail de M. le capitaine Thomas de Saint-Laurent, inséré dans le volume de 1843. Comme eux, il a cru d'abord que les constructions élevées pour former le contour des Arènes étaient partout d'égale épais-

seur, et que, par conséquent, la courbe extérieure n'était pas une ellipse (1) mais une courbe particulière qu'il fallait nommer courbe de l'Amphithéâtre; mais bientôt il remarqua que les constructions n'avaient pas la même épaisseur et étaient sensiblement plus larges dans les environs des deux axes

Ainsi forcé de renoncer à l'idée dès longtemps admise que l'épaisseur était constante dans tout le développement, il restait à le prouver directement. C'est ce qu'a fait M. Aurès en donnant une démonstration mathématique qui sera insérée dans le prochain recueil que publiera l'Académie.

(1) On sait que deux ellipses concentriques ne peuvent jamais être parallèles.

Séance du 20 novembre 1858.

M. Léonce Curnier , introduit , reçoit de ses nouveaux confrères l'accueil le plus sympathique. A cette satisfaction se mêlent les vifs regrets que cause à la Compagnie la perte récente et si tristement prématurée de M. P. Hedde , l'un de ses membres les plus dévoués. L'Académie décide que l'expression de ces regrets sera consignée au procès-verbal de la séance.

M. le président dépose les recueils des sociétés correspondantes de Béziers , Saint-Etienne , Saint-Omer , Valenciennes et Caen.

M. de Castelnau , convaincu de plus en plus que les observations météorologiques peuvent servir la science et le pays, et qu'elles sont au moins utiles comme documents pour établir des liaisons avec des observations faites dans d'autres lieux , M. de Castelnau met sous les yeux de l'Académie le tableau de la température qui a régné pendant les dix premiers jours de novembre 1858 et la compare à celle des dix premiers jours du même mois des 33 années précédentes.

On y voit que la température éprouvée cette année a été tout-à-fait anormale et de beaucoup inférieure à celle qui règne ordinairement. En effet , cette température a été de 4° 8 , en moyenne , inférieure aux plus basses moyennes

des 33 années précédentes , à l'exception de l'année 1842 où le thermomètre descendit en effet plus bas (à-1), mais où la moyenne tant des minima que des maxima fut cependant supérieure :

Moyenne minima de 1842 3°
— maxima de 1842 11° 4
Moyenne minima de 1858 0°
— maxima de 1858 11°

En 1826 et en 1836 , la plus haute température des dix premiers jours de novembre a été égale à celle de pareil laps de temps en 1858 , mais ici encore l'ensemble des observations démontre la plus grande absence de calorique dans cette dernière année ; il a gelé pendant les dix premiers jours de novembre et même le 11 en 1858 ; le plus grand nombre de jours de glace a été de 4 de 1825 à 1857 inclusivement.

Le tableau en chiffre et la courbe des températures qui mettent en relief ces différentes observations seront consignés *in extenso* dans le prochain recueil de l'Académie.

M. Nicot , secrétaire perpétuel , lit le rapport suivant :

« Le recueil de l'Académie de Bordeaux confié à mon examen contient sept mémoires intéressants , entre lesquels j'ai distingué : 1° Un Essai sur les chrysanthèmes d'automne que j'aurais analysé , si j'avais eu le savoir de notre docte bibliothécaire M. Liotard ; 2° une Etude littéraire du *Livre de Job* , dont je ne vous en-

tretiens pas, parce que vous connaissez dès longtemps tout ce qu'en ont dit Lowth, Bèze, La Harpe, Rollin, Châteaubriand; parce que vous avez lu récemment la traduction en vers du comte de Peyronnet et la dissertation que M. de Lamartine a insérée dans ses *Entretiens*.

» 3° J'ai remarqué encore un mémoire sur la population et la production. Cet écrit m'ayant paru avoir le mérite de l'actualité, je viens vous en offrir un résumé succinct, me proposant, comme toujours, d'y mêler quelques réflexions personnelles.

» On a constaté depuis peu un fait assez grave, c'est un ralentissement marqué dans le progrès de la population en France :

Cette population avait augmenté :

De 1841 à 1846 de 1,200,000 âmes,

De 1847 à 1851 de 400,000 seulement,

De 1851 à 1856 de 256,000.

» D'où vient ce mouvement qu'on peut appeler rétrograde, parce qu'il n'est pas assez vivement ascensionnel? M. Duboul n'en recherche pas les causes; mais appelé par ce fait à examiner les problèmes qui s'y rattachent, il s'est proposé avant tout de bien définir l'esprit et la portée de la théorie du célèbre Malthus.

» On le sait : d'après l'économiste anglais, la population tend à s'accroître suivant la loi d'une proportion géométrique 1, 2, 4, 8, 16, 32, tandis que la production ne se développerait que suivant une progression arithmétique 1, 2, 3, 4,

5, 6, etc. Pour échapper aux maux qu'entraînerait le défaut d'équilibre entre la fécondité et la subsistance des générations, pour prévenir les effets de sa fameuse loi en vertu de laquelle la population, abandonnée à sa pente naturelle, prendrait un tel accroissement que, dans un temps donné, elle arriverait à ne plus produire la quantité d'aliments nécessaire à sa consommation, M. Malthus ne voit d'autre remède que la contrainte morale (mariages tardifs, célibat, continence dans les relations conjugales). M. Duboul ne pense pas que ces conseils puissent être facilement suivis, mais il présente comme excuse le caractère si digne, si humain de Malthus et ces fréquentes hallucinations des hommes à systèmes qui, sous l'empire d'une idée fixe, semblent fatalement conduits à prendre l'erreur pour la vérité.

» Pour dissiper les craintes qu'a trop répandues la prétendue loi de Malthus, M. Duboul remarque combien le malaise, la privation, la débauche, les disettes, les maladies épidémiques, pestes, choléra et autres fléaux, empêchent le développement illimité; il cite pour nous rassurer des exemples pris parmi les espèces animales les plus fécondes. Certes, s'il était vrai que la multiplication des êtres fût si rapide dans le monde animal ou dans la série végétale, ne serait-on pas forcé de conclure, en voyant le turbot fournir neuf millions d'œufs, le tabac et la jusquiame produire un nombre si considérable de graines, ne serait-on pas autorisé à conclure que bientôt toutes les mers seraient

peuplées et toute la terre couverte de ces espèces à l'exclusion des autres animaux et végétaux? Heureusement les choses ne se passent pas ainsi. De nombreuses observations le prouvent. Puis, M. Duboul avance avec raison que, d'après une loi providentielle, la fécondité des espèces est toujours en rapport direct avec les chances de destruction qui les attendent dans le milieu où elles sont destinées à se développer; et, au contraire, la fécondité diminue chez les espèces où les soins du père et de la mère protègent avec plus d'efficacité les petits. De telle sorte que, d'un côté, il ne faut pas s'alarmer d'un immense pouvoir prolifique de certains animaux ni des difficultés de la conservation de l'homme naissant. « En somme, dit M. Duboul, » les populations ressemblent à ces fleuves dont » les eaux croissent avec une rapidité quelque- » fois effrayante, jusqu'à ce qu'elles aient atteint » une certaine hauteur; elles manifestent d'abord » une fécondité qui étonne, qui alarme même » les observateurs superficiels: ils croient qu'elles » vont déborder et tout envahir, mais bientôt, » lorsqu'elles sont arrivées aux limites de leur » développement naturel, cette fécondité qui » semblait inépuisable, diminue progressive- » ment et se règle d'elle-même. Il n'est pas be- » soins de moyens arbitraires ou artificiels de » cette *prudence*, de cette contrainte morale » tant préconisées par Malthus. Non, il y a sim- » plement intervention d'une loi aussi impérieuse » dans son essence qu'elle est nette et saisis- » sante dans ses effets.

» Et d'ailleurs , ne peut-on pas avancer , pour combattre les tristes prévoyances de Malthus , qu'il n'y aura pas de longtemps et de très-long-temps un trop plein de population. En effet , le nombre total des habitants de notre globe ne dépasse pas un milliard , et le domaine agricole est bien loin d'avoir été étendu jusqu'à ses dernières limites , et on est loin d'avoir obtenu de la terre tout ce qu'une culture vraiment intelligente lui fera tôt ou tard produire.

» Si on pouvait imaginer , dit un publiciste éminent dans son excellent livre *de la Propriété*, un jour où toutes les parties du globe seraient habitées , l'homme obtiendrait de la même surface dix fois , cent fois , mille fois plus qu'il n'en recueille aujourd'hui. De quoi , en effet , peut-on désespérer , quand on le voit créer de la terre végétale sur les sables de la Hollande ? S'il en était réduit au défaut d'espace , les sables du Sahara , du désert d'Arabie , du désert de Cobi , se couvriraient de la fécondité qui le suit partout : il disposerait en terrasses les flancs de l'Atlas , de l'Himalaya , des Cordilières , et vous verriez la culture s'élever jusqu'aux cimes les plus escarpées du globe et ne s'arrêter qu'à ces hauteurs où toute végétation cesse , et fallût-il ne plus s'étendre , il vivrait sur le même terrain en en augmentant toujours la fécondité.

» Que si on voit parfois des agglomérations rapides transformer sur certains points , comme à Manchester ou Saint-Etienne , de petits villages en cités immenses , ne peut-on pas dire

qu'il résulte de cet entassement , de cette densité de population des causes plus actives de destruction , de décadence , qui font que la surabondance de la population n'est jamais excessive et n'est jamais développée au-delà des ressources du sol destiné à la nourrir , et que jamais , comme l'observe un économiste sagace et brillant trop tôt enlevé à la science , M. Adolphe Blanqui , jamais nous n'accourons trop nombreux au banquet de la vie , la plupart d'entre nous ont approché sa coupe de leurs lèvres , qu'il faut partir sans les avoir humectées. »

« De ces considérations sur la fécondité de l'espèce humaine, qui n'a rien d'alarmant, ajoute M. Nicot , M. Duboul est conduit à examiner la production.

« Une première réflexion se présente à lui , c'est que nous avons une infinité de moyens de l'augmenter. L'Angleterre lui offre un exemple : le domaine agricole de la Grande-Bretagne n'a en étendue que les $\frac{3}{5}$ de celui de la France ; d'un autre côté , l'agriculture n'emploie chez nos voisins qu'un nombre de travailleurs inférieur de moitié à celui qu'elle occupe chez nous. Malgré cela , la Grande-Bretagne obtient un revenu double du nôtre. Les céréales donnent , en moyenne , par an , en Angleterre , de 19 à 20 hectolitres par hectare ; en France , de 10 à 12 seulement ; donc notre domaine agricole pourrait presque doubler sa production , s'il était aussi bien cultivé que celui de l'Angleterre.

« Il y a de plus, sur notre territoire, près de

huit millions d'hectares de terres en friche qui pourraient sensiblement accroître nos ressources alimentaires, si nous voulions, si nous savions.

» Ici, M. Duboul cherche à expliquer l'infériorité de notre agriculture par rapport à l'agriculture anglaise. Il en trouve la cause dans le petit nombre de nos bestiaux, l'insuffisance des irrigations, la modicité de nos capitaux, et il combat, à ce propos, l'opinion de ceux qui attribuent notre infériorité à la constitution de notre propriété et surtout au morcellement du sol.

» Cette question importante, sur laquelle nous appelâmes l'attention dans le concours 1845, M. Duboul la traite en homme éclairé et progressif; il pense d'abord qu'au point de vue politique, il y a de grands avantages dans la division du sol, parce que, dit-il, en augmentant le nombre des citoyens intéressés à la conservation, à la prospérité de la chose publique, le moyen le plus efficace de faire disparaître les dangers, c'est l'accession progressive des prolétaires à la propriété: il interroge ici l'histoire et il trouve que c'est la petite propriété et la petite culture qui, pendant les six premiers siècles de la République, ont fait la force de Rome. Plus tard, dit-il, la concentration des propriétés entre les mains des patriciens amena la plupart des maux qui anéantirent la puissance du peuple de Romulus: *latifundia*, dit Pline, *perdidere Italiam*.

» Au Moyen-Age, il voit dans la transmission des domaines indivis, par suite de l'application

du droit d'aînesse, la cause de l'insuffisance de la production, insuffisance telle qu'elle amenait d'effroyables famines pendant lesquelles, suivant le témoignage du moine Raoul Glaber, on alla jusqu'à manger de la chair humaine.

» Aussi applaudit-il au résultat produit d'abord par les croisades qui, en contraignant les seigneurs à vendre leurs vastes patrimoines, permirent aux bourgeois sédentaires de devenir acquéreurs et de mieux cultiver le sol auparavant fort négligé. Aussi encore se félicite-t-il de l'action exercée par la Révolution de 89 qui créa, par l'égalité dans le partage, un si grand nombre de citoyens et de propriétaires intelligents. En effet, jusqu'en 89 l'agriculture de la France, sur une égale superficie, nourrissait avec peine 24 millions d'habitants, tandis qu'aujourd'hui elle atteint le chiffre de 36 millions, d'où NM. Payen et Moreau de Jonnés, cités par M. Duboul, concluent que la production a été accrue d'un tiers par suite de l'avènement de la petite propriété.

M. Duboul reconnaît bien que le morcellement excessif du sol peut amener quelques inconvénients, mais il pense que l'association pourra y remédier, et il cite à cet égard des faits décisifs : les fruitiers de la Suisse, de la vallée du Pô, du Doubs et du Jura, les associations rurales de l'Agro-romano, celles des vignobles de la Bourgogne et les colonies allemandes de Crimée.

» Revenant ici sur les moyens d'accroître les produits, il indique deux manières : l'une qui consisterait à agrandir notre domaine agricole,

l'autre à appliquer à la portion du sol actuellement cultivée les récentes innovations dont l'Angleterre a pu déjà constater les bons effets.

» Pour l'une comme pour l'autre de ces tentatives, il faudrait, ce qu'il faut pour tout : de l'argent.

» Nous ne dirons pas que M. Duboul a su en trouver ; non, il n'a pas cette prétention, mais il donne pourtant d'utiles conseils en exposant surtout les institutions qui, depuis bientôt un siècle, fonctionnent en Allemagne. Ce sont des espèces d'associations, composées de propriétaires fonciers qui prêtent et empruntent à la fois. Cette association fonctionne comme intermédiaire entre le capitaliste et celui qui a besoin d'argent ; elle offre au premier ses propres domaines en garantie des secours dont il fait l'avance ; elle procure au second, à des conditions avantageuses, les ressources qu'il sollicite pour l'entretien et l'amélioration de sa propriété.

» L'association constitue donc une banque de placement pour le capitaliste, une banque de prêt pour le cultivateur. Le premier reçoit, en échange de son argent, pour lequel il touche un intérêt fixé au taux de 4 0|0, des lettres hypothécaires transmissibles comme des billets de commerce ; le second peut emprunter au taux de 5 0|0, s'il possède un bien d'une certaine étendue.

» L'association ne prêtant qu'à 5 0|0 après avoir emprunté à 4, il en résulte un excédant de 1 0|0 qui sert à constituer une caisse d'amortis-

sement, en sorte qu'au bout d'une période de 41 ans, la dette se trouve éteinte grâce à cette annuité de 1 010 jointe à la composition des intérêts.

» Telles sont les vues de M. Duboul. Peu familiarisé que nous sommes avec les sciences économiques et sociales, nous ne pouvons pas dire que l'emploi de ces institutions de crédit remédieraît au mal qui travaille en tant de lieux les populations rurales et les petits propriétaires, ni à quel degré la production serait ainsi accrue, mais du moins nous pouvons affirmer en finissant cette si imparfaite analyse, que le mémoire de l'auteur bordelais nous a paru commander l'attention de tous les esprits sérieux, puisqu'il a pour but d'éclairer les générations, qui sont appelées à la vie, sur le mode de leur développement, et de chercher à prévenir par un perfectionnement et d'utiles combinaisons, cette funèbre série de calamités auxquelles les sociétés humaines ont été plus ou moins en proie, à toutes les époques retracées par l'histoire.»

La lecture de ce rapport donne lieu à quelques observations :

La première est relative à l'opinion si peu fondée qui attribue à Malthus un conseil entaché d'immoralité. Cet économiste si distingué, si parfaitement chrétien, n'a point conseillé la prudence dans les relations conjugales, mais l'abstention, alors que les besoins croissants de la famille dépassent les ressources. Ainsi entendue, la recommandation de l'auteur anglais doit

ne plus frapper sa mémoire, mais être agréée comme dictée par la plus vraie et la plus pure philanthropie.

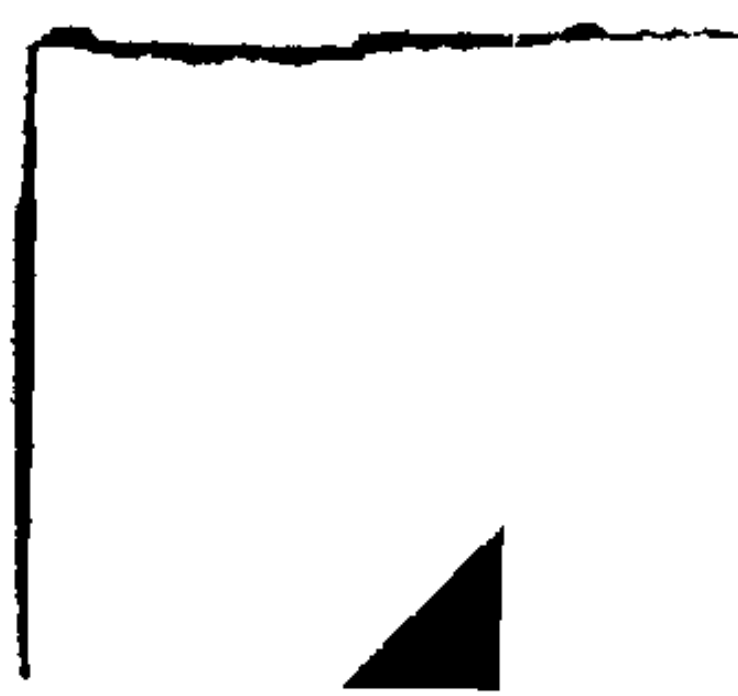
Un autre membre remarque que M. Duboul aurait dû, en notant le ralentissement dans le mouvement de la population, indiquer une cause des plus actives, celle de l'émigration. Quoique la France fournisse bien moins que l'Irlande et l'Allemagne, des familles qui s'expatrient et vont chercher dans le Nouveau-Monde ou en Australie ou en Californie, des conditions meilleures d'existence, il n'en est pas moins vrai que plusieurs départements ont cédé à l'entraînement assez général depuis une vingtaine d'années et n'ont fait que multiplier le nombre des victimes en croyant accroître celui des heureux.

Il est bien vrai, remarque enfin un autre membre, qu'en Angleterre les céréales donnent en moyenne par an, de 19 à 20 hectolitres, mais comme cette culture disparaît progressivement et rapidement pour faire place aux cultures fourragères, si favorables à la production de la viande et du bétail, M. Duboul, ou plutôt l'auteur d'où le document est tiré, n'a pas pu faire sur une assez vaste échelle le calcul exact du rendement de la semence du blé qu'il regarde comme exagérée, quelle que soit la puissance des engrais employés en Angleterre.

La séance est terminée par la communication d'un nouveau chapitre d'une étude sur Calpurnie, femme de Plin-le-Jeune, et appartenant à la puissante famille des Pisons. C'est moins une

biographie qu'un tableau de la société romaine. Assez longtemps, on a cherché dans l'histoire de Rome, le récit des guerres sanglantes de peuples conquis ou détruits et le développement graduel du pouvoir militaire ou impérial, M. Maurin s'est proposé un autre but et à l'aide d'une femme illustre, placée dans un milieu savant et élevé, il a présenté le spectacle de la Rome antique, au siècle de Trajan et de Nerva.

L'Académie, vivement intéressée par cette peinture de mœurs, remercie l'auteur qui promet une prochaine lecture de quelques nouveaux chapitres.



Séance du 4 décembre 1858.

M le secrétaire perpétuel offre en hommage , de la part de M. Henry , secrétaire de l'Institut Smithsonien de Washington , un nouveau volume contenant divers mémoires sur la physique, la météorologie et les antiquités.

M. l'abbé Azais lit le rapport qu'il a été chargé de faire sur les paraboles et sentences tirées de l'Écriture-Sainte mises en vers par M. Guion.

« Voici , dit-il , un petit livre de poésie écrit pour l'enfance , sous l'inspiration d'une pensée sincèrement chrétienne. L'auteur a longtemps vécu au milieu des enfants : il sait que cet âge réclame tous les soins comme toute l'affection du maître , parce que la vie toute entière est dans l'enfance , comme le fruit est dans la fleur ; il comprend le langage qu'il faut parler à ces jeunes natures dociles , flexibles , ouvertes à toutes les impressions , et il leur présente un livre tout embaumé des plus suaves parfums de l'Évangile.

» Nous savons l'impression profonde que font sur ces jeunes imaginations les naïfs récits de nos Livres-Saints , quelle puissance exercent sur le cœur les merveilles de la vie et de la mort du Sauveur , ce que disent à l'âme les douces paroles , les grands miracles , les charmantes paraboles , les enseignements à la fois si sim-

ples et si sublimes de l'Homme-Dieu. « A douze ans , dans la fleur de la vie , dit admirablement le Père Lacordaire , on nous a lu l'Évangile , on nous a parlé de Jésus-Christ : sa parole nous a paru très-simple , très-douce , très-aimable , et nous y avons cru , dans la simplicité , dans la douceur et l'amabilité de notre propre âme. »

« Or , c'est de cette mystérieuse affinité de toutes les puissances de notre être avec l'Évangile que s'est inspiré l'auteur dans ce modeste opuscule. Il a choisi les principales paraboles du Nouveau-Testament qui vont si bien au jeune âge : l'*Enfant prodigue* , la *Brebis égarée* , le *Mauvais Riche* et *Lazare* , le *Bon Samaritain* ou *la Charité*... Il y a ajouté quelques sentences , quelques leçons morales , le tableau de quelques-unes de ces charmantes vertus qui donnent tant de grace à l'enfant , et il a fait ainsi un recueil , dans nos Livres Saints , de tout ce qui peut former l'esprit et le cœur par l'enseignement le plus utile et le plus aimable.

« Pour mieux faire goûter ces leçons à l'enfance , l'auteur les a revêtues des charmes de la poésie. Ses vers ont le mérite d'être fidèles au texte sacré , et souvent ils en reproduisent avec bonheur le langage simple et naïf. Chaque pièce se termine heureusement par une sentence morale , pleine de sagesse , d'utilité , de conformité avec le trait évangélique , dont elle forme le couronnement et la conclusion. La forme est simple et à la portée du jeune âge. Aussi , dans un avant-propos qui ajoute un nouveau prix à l'ouvrage , la plume exercée d'un prêtre connu par des pu-

blications sérieuses (1) , lui prédit un heureux succès et le recommande chaleureusement aux mères de famille et aux instituteurs chrétiens.

« Nous avons parcouru avec intérêt ces pages attachantes , et nous aimons à dire que plusieurs nous ont frappé autant par la beauté des sentiments qu'elles expriment , que par l'heureuse facture des vers.

« Nous avons remarqué surtout une pièce où l'auteur a versé tout son cœur avec toute sa poésie , et que j'appellerais volontiers la perle de ce recueil , c'est celle qui est intitulée : *Laissez venir à moi les petits enfants*.

Près d'un berceau qui , d'une pauvre mère
Portait l'orgueil , le bonheur et l'amour ,
L'Ange gardien avec mystère ,
Pour embrasser son petit frère ,
De la nouvelle année attendait le retour.
Sous ses ailes d'azur , comme en un saint portique ,
Il murmurait tout bas un céleste cantique ,
Qui de l'ange endormi caressait le sommeil ,
Et préparait de loin l'ineffable réveil.
Mais bientôt la naissante aurore
Annonça le jour désiré,
Et de son aile éblouissante
L'ange effleura la figure charmante
Du petit enfant adoré.
Et deux anges alors l'un à l'autre sourirent ,
Puis dans un doux baiser leurs âmes se fondirent ;
Mais ce baiser divin , mystérieux,
Ici-bas commencé s'acheva dans les cieux.
Ne pleure pas , ô pauvre mère !
Ton fils est délivré des douleurs de la terre.

(1) M . l'abbé Th. Blanc , curé de Domazan.

Ah ! pouvais-tu lui faire en ce jour solennel ,
Un plus riche présent , que le présent du ciel !

» Ne dirait on pas , en entendant ces vers si gracieux comme un écho affaibli de l'admirable poésie de notre bien-aimé poète : *l'Ange et l'Enfant* ?

» Que le jeune âge abreuve son intelligence à cette source pure , et que son cœur pénétré et comme imbibé de ces belles et pures leçons , puisées dans l'Évangile , en conserve longtemps le parfum , comme ce vase dont parle le poète , qui conserve longtemps l'arôme de la liqueur dont il était rempli. C'est le conseil de la sagesse antique adressé à l'enfance par la bouche d'Horace , comme celui de la sagesse chrétienne :

Nunc adhibe puro
Pectore verba , puer , nunc te melioribus offer.
Quo semel est imbuta recens , servabit odorem
Testa diù.

(Horace , liv. I , épit. 2.)

M. Nicot rend compte d'un recueil adressé par la société d'émulation d'Épinal , lequel contient bien des discours et rapports sur des établissements et des faits relatifs aux Vosges ; mais il n'en entretient pas l'Académie , parce qu'il n'y a trouvé qu'un intérêt de localité. Il s'arrête seulement à ce qui offre un caractère d'utilité générale , et se borne à quelques mots sur trois mémoires.

Le premier , dû à M. Lahache , pharmacien à Bruyères , traite de la culture de l'igname de

Chine. L'auteur donne de précieuses indications sur les différents modes de multiplication de ce végétal nouveau : par bouturage , par la plantation des bulbilles axillaires aériens ou terrestres , ou des rhizomes entiers ou divisés.

Il fait mieux encore , et pour engager à essayer cette culture , il présente l'analyse suivante :

Eau.....	80
Fécule.....	16
Sels minéraux.....	1
Cellulose.....	1
Albumines et autres principes azotés.....	2
	<hr/>
	100 parties.

Cette composition étant à peu près celle de la pomme de terre , on voit alors , la maladie de ce précieux tubercule n'ayant pas encore tout-à-fait disparu , quels avantages on retirerait de cette nouvelle culture.

Quelques difficultés que présente l'extraction (ainsi que nous l'a fait remarquer M. Ollive-Meinadier) quelles que soient la fragilité et la profondeur des racines , M. Lahache a raison de penser qu'il est toujours bon de tenter d'accroître le nombre si restreint de nos végétaux alimentaires.

M. Nicot reproduit ensuite sommairement quelques observations que M. Grandsard , receveur municipal à Epinal , a publiées sur l'enseignement du calcul.

L'auteur pense qu'au lieu d'attendre l'âge où l'intelligence des enfants commence à s'exercer avec succès dans l'étude des langues, c'est-à-dire l'âge de 9 et 10 ans, on peut commencer dès l'âge de 6 et 7 à initier l'élève au calcul. Pour faciliter la mise en pratique de ce que M. Grandsard appelle sa méthode, il a réuni, en un petit tableau, toutes les combinaisons des neuf premiers chiffres, au nombre de 45, et il les fait apprendre par cœur à l'enfant, comme on le fait plus tard, dans nos écoles, pour la table de Pythagore. Une fois habitué par des exercices suivis et journaliers à ce travail de mémoire, l'enfant additionne, soustrait, multiplie et divise les nombres avec la plus grande facilité.

On dira, peut-être, que c'est s'adresser trop tôt à la mémoire pour des travaux d'esprit qui exigent surtout l'emploi de l'intelligence. A cela l'auteur répond que, s'il interroge, s'il emploie la mémoire dans l'âge le plus tendre de l'enfant, c'est que cette faculté est la première éveillée dans l'homme, et qu'on la voit tous les jours donner des résultats presque merveilleux. Qui n'a été frappé de la récitation exacte, rapide de pièces de vers fort longues et dont le sens n'était nullement compris? Ainsi, en avançant de deux ou trois années l'enseignement du calcul, tel qu'on le montre dans les écoles actuelles, on aura donné à la mémoire un moyen d'exercice dont l'intelligence elle-même recueillera bientôt les fruits, on aura familiarisé avec cet art de grou-

per , de manier les chiffres qui n'est aujourd'hui que le privilège de quelques hommes de bureau et de comptoir , et qui , implanté de bonne heure dans les écoles , nous paraîtrait ne produire que d'excellents effets.

A la fin du recueil , M. Nicot a trouvé des documents sur les tremblements de terre et les phénomènes volcaniques aux Moluques. L'auteur , M. Perrey , qui est dès longtemps connu , a encore fait preuve ici de ce savoir étendu , de cette patience dans les observations qui l'ont recommandé au monde savant. Il faut féliciter l'auteur de s'être attaché à noter , depuis quinze ans , l'un des phénomènes les plus saisissants et les moins connus de la physique terrestre , et surtout de ne s'être pas borné à la France , à l'Europe , mais d'avoir entrepris ces laborieuses recherches dont l'ensemble embrassera bientôt le globe entier.

M. Maurin continue la lecture de son étude sur Calpurnia. L'Académie a remarqué , entre autres passages où l'auteur retrace dans un récit aussi exact que coloré les mœurs et les usages des Romains à la fin du premier siècle , celui où il décrit la vie intérieure de cette femme illustre.

« La vie domestique , dit-il , n'était plus à Rome , au temps où vivait Pline , ce qu'elle avait été autrefois. Elle avait beaucoup changé , et ce n'était pas seulement de l'ère impériale que datait le changement.

» Les soins du ménage avaient été dans les siècles primitifs, le principal et presque l'unique objet du travail des femmes. Outre que celles-ci devaient pourvoir à l'entretien de la maison et à l'éducation du premier âge, c'était pour elles l'œuvre essentielle de filer et de faire des tissus qui servaient à tous les usages domestiques.

» Afin que leur activité laborieuse pût offrir l'utilité de l'exemple et inspirer le goût du travail aux générations nouvelles, c'est dans l'*atrium*, la pièce la plus voisine du dehors et la plus accessible à la curiosité des passants, que s'exécutaient alors le filage et le tissage.

» Plus tard, elles eurent un appartement particulier consacré à cette destination. On appelait cet appartement *œcus*. Il était voisin de la bibliothèque. On y arrivait par un couloir qui était sur l'axe des portiques de l'*atrium*.

» L'*œcus* était, dans les maisons opulentes, orné de colonnes, et sa porte était revêtue d'écailles de tortue. Sur l'entablement de la colonnade, reposait une terrasse qui faisait le tour de la pièce et qui était garnie de toiles transparentes fixées sur des treillis destinées à défendre du froid en hiver et de la chaleur en été.

» L'habileté dans l'industrie du filage et du tissage était en première ligne parmi les qualités d'une bonne mère de famille, c'était là chose si importante que les rites du mariage, ainsi que nous l'avons vu, avaient été, dans la pensée des premiers législateurs de Rome, symbolisés en vue du prix qu'ils attachaient à répan-

dre le goût de ces travaux utiles. J'ai dit que Tanaquil, la femme de Tarquin-l'Ancien, avait donné son nom à la formule du mariage, parce qu'elle passait pour avoir été la meilleure fileuse de son temps, et j'aurais pu ajouter que la quenouille et le fuseau de cette reine ouvrière étaient gardés précieusement dans le temple de Sancus, divinité empruntée des Sabins. Du temps que régnait l'empereur Auguste, il y avait encore des matrones de haute naissance qui ne dédaignaient pas de s'inspirer de ce modèle des âges primitifs; et l'on sait que cet empereur lui-même ne portait jamais chez lui que des habits filés par sa femme, sa sœur, sa fille et ses nièces.

» Mais tout était bien changé à l'heure présente; les femmes depuis longtemps avaient abandonné les soins domestiques aux esclaves chargés des détails du service comme de l'entretien de la maison, et c'étaient ceux-ci qui confectionnaient le filage du lin et de la laine ainsi que la teinture des étoffes. La mollesse et le goût des plaisirs, se substituant à la pratique d'austères occupations, les avaient gagnées dans toutes les classes, particulièrement dans les plus hautes, et les conversations futiles, les soins de la toilette, les festins, l'élève des petits chiens et des oiseaux, les jeux de dés et d'échecs, les chants, les danses, les divertissements du cirque, les représentations théâtrales et même le scandale des audiences judiciaires absorbaient leurs journées jadis plus utilement

employées. Un certain nombre cependant avait des goûts moins frivoles ; mais si elles ne recherchaient pas uniquement les molles distractions de l'oisiveté, elles n'avaient pas mieux gardé pour cela le culte des mœurs primitives, et elles avaient à peu près délaissé tous les travaux du ménage. Tout au plus si, en ce qui concerne les ouvrages de main, elles travaillaient encore à quelque broderie à l'aiguille (1).

» Le temps avait marché, et la civilisation avait assigné à la femme un rôle nouveau dans la société romaine en ouvrant une plus large voie au développement de son intelligence. Elle n'avait été jadis qu'une servante empressée et dévouée, n'ayant d'autre mission que celle de vaquer aux besoins matériels de la maison ; elle était devenue, plus tard, une compagne aimable et éclairée, qui fournissait sa part de distractions intellectuelles aux conversations du foyer domestique. Ce n'était pas toujours sans péril pour le ménage que la femme cultivait davantage son esprit, et le goût des lettres n'était parfois que celui de la poésie érotique. Mais c'était là un écart qui ne prouvait rien contre les femmes qui cultivaient la littérature pour les jouissances qu'elle donne, et cet écart n'est pas du reste particulier à l'antiquité. On le retrouve bien quelque peu dans nos mœurs modernes.

» Calpurnia, cette femme adorée de Pline, avait non seulement les habitudes pures de cul-

(1) Desobry.

ture d'esprit que comportait un état social plus avancé et que l'éducation faisait éclore, mais elle en avait au suprême degré le goût et l'aptitude. Une société intime telle que celle de son mari ne pouvait que féconder la vive imagination et l'ardente sensibilité dont la nature l'avait douée. Ainsi que nous l'avons dit, elle paraît avoir eu dans son organisation un peu de ce que nous appelons aujourd'hui la femme artiste, mais en écartant les prétentions qui sont stigmatisées de la qualification de *bas-bleu*. A supposer que le *bas-bleu* se retrouvât dans la société antique, sinon sous une dénomination similaire du moins sous une dénomination analogue, elle n'en avait ni le pédantisme ni les excentricités; elle était d'ailleurs aussi modeste dans son langage que retenue dans sa conduite.

» Le désir de plaire à celui que sa tante lui avait donné pour époux était le but unique vers lequel convergeaient toutes ses pensées et toutes ses actions. Voilà ce qu'elle avait été à ses premiers jours du mariage qui avaient coulé si rapidement pour elle sur les bords du lac de Côme, voilà ce qu'elle ne cessa d'être pendant tout le cours de son union.

» Si elle entrait dans la bibliothèque de son mari pendant les longues heures consacrées aux délibérations du sénat, où sa parole jouait un rôle si important ou aux audiences des centumvirs, c'était pour prendre dans les cases (*armaria* ou *capsæ*) les ouvrages, produits des méditations de ses veilles et fruits de sa plume élégante et

ornée , les lisant et les relisant avec un intérêt toujours nouveau , afin de tromper les ennuis de l'absence.

» Une seule statue décorait ce cabinet de travail qui avait vu naître tant de compositions diverses , délices des lettrés de l'époque, c'était celle de l'orateur éminent que Pline avait pris pour modèle. Calpurnia détournait quelquefois la tête des feuilles de papyrus ou des tablettes de cuivre sur lesquelles se portait tour à tour son attention , pour remercier du regard le génie inspirateur qui avait valu et valait tous les jours tant de glorieux triomphes à la voix qui lui était chère.

» Puis, laissant les œuvres oratoires pour les œuvres exclusivement littéraires , elle fouillait dans les *locumenta* , afin d'en retirer les vers échappés à la muse légère de Pline, à ces vers où l'orateur du Sénat ou de la Basilique se distraisait des graves soucis de l'éloquence appliquée aux affaires publiques et privées par les attrayantes jouissances de la poésie. Elle ne se contentait pas de les lire et de les répéter à haute voix , mais prenant sa lyre , elle improvisait les notes variées d'une mélodie vive, tendre, douce ou gaie , suivant le genre des vers , et y accommodait les vibrations harmoniques des cordes frémissantes de son instrument.

» Ce n'est pas le moment de s'étendre sur la diversité des œuvres de Pline. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet , et sans chercher la part d'inspiration que put y avoir Calpurnia , nous

y trouverons toujours celle des tendres admirations de son âme et de la joie de ses succès. Qu'il nous suffise en ce moment de savoir combien elle s'identifiait avec ravissement à l'homme dont elle partageait la destinée.

« Ce n'était pas seulement par les affinités de l'esprit et par la communauté des goûts intellectuels que se révélait la sympathie qu'elle éprouvait. Elle se témoignait encore par la parfaite conformité des sentiments, et cela devait être, puisque dans tous ses actes et dans toutes ses pensées, elle n'était mue que par un unique mobile, celui d'aimer et d'être aimée. »

Le secrétaire perpétuel donne ensuite lecture d'une satire nouvelle offerte par un actif et spirituel correspondant, M. Minier de Bordeaux. L'Académie a accueilli avec une vive satisfaction ce badinage naturel et de bon goût où on peut trouver de véritables leçons morales, telles qu'on les cherche ordinairement dans les œuvres sérieuses. En voici la fin :

L'Age d'or.

.....
Les mœurs, doux résultat d'un progrès bienfaisant,
Furent-elles jamais plus chastes qu'à présent ?
Dans un châte effronté qui descend jusqu'à terre,
Quelle épouse oserait afficher l'adultère ?
Que d'attraits ingénus, que d'Agnès de vingt ans !
Quelle raison partout ! que de gages constants
Par d'imberbes Catons donnés à la morale !
Un jour d'aubaine, un jour d'ivresse générale,
Si, repassant le Styx, sa lanterne à la main,

Diogène à pas lents se frayait un chemin
Dans la foule amassée au centre de la ville,
Et qu'il cherchât *un homme*, il en trouverait mille !
Saufait de son lot, si modeste qu'il soit,
Chacun bénit le ciel dans la part qu'il reçoit.
Qu'importe un char qui brille, un nom propre qui sonne !
Obtenus par l'intrigue, ils ne tentent personne.
Il suffit d'être pur pour qu'on soit honoré.
Un caractère droit, noblement déclaré,
Est aux emplois civils un titre légitime ;
Tout homme a sa valeur en lui-même ; on l'estime
Au poids de ses vertus et non de son argent.
La fortune sourit au plus intelligent,
Au plus laborieux... surtout au plus honnête ;
Et, tout millionnaire, en levant haut la tête,
Peut de son premier gain faire un public aveu

On vole bien encore, on assassine un peu ;
Mais des crimes déjà si grande est la disette
Que, dans ce champ stérile, une pauvre gazette,
Peut à peine glaner, en furetant partout,
Quelque forfait naïf que la justice absout...
Le jour vient ou le Code, inutile grimoire,
Sommeillera, poudreux, dans le fond d'une armoire ;
L'équité dictera tous les engagements,
On ne plaidera plus... même chez les Normands.
Dandin, d'un lit douillet faisant l'expérience,
Verra qu'on peut dormir ailleurs qu'à l'audience ;
Et maître Patelin, de retour au hameau,
Se métamorphosant en berger de trumeau,
Ira, sur la colline, où l'ombre plane encore,
Soupirer pour Babet et voir lever l'aurore !
Quoi ! vous riez ? — Ma foi, ce n'est pas sans raison ;
Cet hosanna me semble un peu hors de saison ;
Vous ! .. — Oui, moi ! Trop longtemps, esprit retardataire
De la prévention je restai tributaire ;
L'ombre des préjugés environnait mes pas,
J'avais les yeux ouverts et je ne voyais pas.

Je mais le progrès , je sais la lumière ,
Je... Tout à coup le jour se fit dans ma paupière ,
Et notre âge , à mes yeux , se montra tel qu'il est ,
Noble , grand , aussi beau qu'il m'avait paru laid ;
Et depuis , dans mes vers qui bravent l'équivoque ,
Je crie à pleins poumons : Honneur à notre époque !
— Mais enfin qui lui vaut ces grands coups d'encensoir !
— Le *Siècle*.. un bon journal , que je lis chaque soir!



Séance du 18 décembre 1858.

Le secrétaire perpétuel donne lecture de deux lettres , l'une de M. Labat , de Montauban , qui fait hommage de son *Histoire de la Musique* , l'autre du secrétaire de l'Institut historique et géographique de Rio Janeiro , qui sollicite l'envoi des publications de l'Académie.

M. le président dépose :

1^o Deux numéros du *Bulletin de la Société centrale d'Agriculture* ;

2^o Trois numéros des *Bulletins des Antiquaires de Morinie et de Picardie* ;

3^o Mémoires de la Société des Sciences , Belles-Lettres et Arts du Var ;

4^o Mémoires de l'Académie de Stanislas ;

5^o Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.

M. l'abbé Azais communique le récit d'une excursion qu'il a récemment faite à Frascati et Tusculum.

« Les contrées , dit-il , que parcourt le voyageur , n'offrent jamais plus d'intérêt que lorsque les souvenirs du passé viennent se mêler aux souvenirs du moyen-âge et des temps modernes , et que les monuments chrétiens donnent la main aux ruines de l'antiquité païenne pour communiquer à ces lieux une sorte de consé-

cration religieuse. C'est le caractère que présente Rome entre toutes les villes du monde, et, dans la campagne romaine, c'est ce qui donne tant d'intérêt et de charme aux fraîches et délicieuses collines de Frascati. C'était, sous la domination romaine, l'emplacement d'une cité florissante dont on rencontre encore les vestiges, Tusculum. Ce fut la paisible retraite où le grand orateur de Rome, Cicéron, écrivit ses *Tusculanes* : c'est encore aujourd'hui le site préféré des couvents cachés à l'ombre des bois silencieux, et des villas somptueuses avec leurs fraîches cascades, leurs magnifiques ombrages et leurs vues ravissantes, et ce qui vaut mieux que toutes ces beautés de la nature et de l'art, c'est le lieu que des saints ont embaumés de leurs vertus.

« Un chemin de fer, le premier qui ait été construit dans les Etats Pontificaux, conduit de Rome aux pieds de la colline sur laquelle Frascati est assis. Il traverse cette campagne romaine, si mélancolique et si solennelle, avec ses prairies immenses, ses nombreux troupeaux, ses larges horizons et les belles lignes de ses aqueducs antiques. Bien des essais ont été tentés par les Souverains Pontifes pour assainir ces plaines et les rendre à l'agriculture, et il est à regretter que, sous Léon XII, une diplomatie jalouse ait entravé l'exécution des sages mesures adoptées par ce Pape. La voie ferrée ramènera la fertilité et la vie dans ces champs déserts en y attirant des colonies agricoles. La

poésie de l'Agro romano, dont on a dit qu'il avait la majesté du désert, sans en avoir l'âpreté, y perdra sans doute, au grand regret des artistes, mais l'agriculture et l'industrie y gagneront, et les fièvres ne désoleront plus ces plaines insalubres.

» Frascati, bâti en amphithéâtre sur les flancs de la colline, présente au voyageur une physionomie semblable à celle de toutes les villes modernes. Ses maisons sont groupées autour de la cathédrale, vaste édifice moderne, à trois nefs, sans intérêt pour l'archéologue. Les coteaux ombragés qui l'entourent sont émaillés de délicieuses villas, bâties par des princes, des cardinaux, des Papes, avec une magnificence vraiment royale. Jardins, cascades, jets d'eau, superbes ombrages, points de vue, objets d'art, tout se réunit pour faire de ces maisons de campagne un séjour enchanteur. Voici, aux portes de la cité, la villa Conti, résidence du vertueux comte Torlonia, avec ses eaux abondantes, ses terrasses étagées et ses belles allées de chênes séculaires. Plus haut, la villa Aldobrandini, séjour du prince Borghèse, attire de loin les regards par sa situation ravissante. On y jouit d'une vue magnifique sur la campagne romaine. L'habitation renferme des peintures admirées des artistes. On y remarque une *Judith*, dont la tête superbe respire je ne sais quoi de fier et d'enthousiaste qui convient parfaitement à la courageuse héroïne qui vient d'abattre la tête d'Holopherne. La villa que nous rencontrons plus loin, la Ruffinella, appartenait au-

trefois aux Jésuites. C'est sous ces frais ombra-
ges que les Pères, fatigués par la prédication
ou l'enseignement, les Missionnaires revenus
de leurs lointaines missions, venaient chercher
le repos et de nouvelles forces pour continuer
leurs travaux. Le jeune Louis de Gonzague y a
laissé le souvenir de ses pieuses contemplations,
au milieu de cette belle nature qui élevait sans
effort son âme vers Dieu. La villa Mondragone,
la plus importante de toutes, déploie, sur une
colline voisine, ses immenses galeries, ses lar-
ges terrasses et son architecture grandiose, qui
la rendent semblable à une demeure royale.

» Après une halte rapide sous les ombra-
ges de ces villas, nous nous dirigeons, à
travers deux hautes haies de lauriers, vers les
ruines de l'antique Tusculum, qui couronnent
le sommet de la montagne. Nous rencontrons
quelques restes de l'antique voie romaine avec ses
larges dalles que tant de pieds ont foulées. Nous
voici enfin, après une ascension d'une heure,
sur l'emplacement de la cité romaine. J'aurais
besoin, pour décrire ce qui reste de cette ville,
de la science archéologique de notre savant col-
lègue, dont les recherches infatigables et les
explications ingénieuses ont répandu tant d'in-
térêt sur nos monuments.

» Tusculum était une cité pélasgique fondée,
dit-on, par Télégone, fils d'Ulysse et de Circé,
la célèbre magicienne dont on distingue le pro-
montoire à l'horizon. La ville grandit sous la
domination romaine, et elle eut la gloire de

donner le jour à Caton l'Ancien, et de compter parmi ses hôtes l'auteur célèbre des *Tusculanes*. Or, de cette cité que Cicéron appelait *clarissimum municipium*, il ne reste plus aujourd'hui qu'un amphithéâtre à moitié enfoui sous le sol, et qui est bien loin de rappeler l'aspect si imposant de nos Arènes, un théâtre, un aqueduc souterrain, des sculptures, quelques fragments de statues et des inscriptions mutilées, inscrites dans les murs d'une habitation moderne, et de distance en distance, des ruines informes que les ronces recouvrent. Le théâtre a été récemment déblayé et rappelle, par sa parfaite conservation, ceux qu'on voit à Pompéi. C'est sur ces gradins que Cicéron s'est assis et qu'il a dû voir représenter les tragédies d'Attius, ce poète de la République sur lequel notre ancien collègue, l'habile professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, a composé une étude si remarquable, et qui a obtenu d'illustres suffrages. Il a dû, à cette place, applaudir avec la foule cette belle tragédie de *Brutus*, perdue aujourd'hui, et dont il a conservé lui-même dans ses œuvres quelques fragments précieux, et son cœur devait ressentir une joie très-vive lorsqu'il entendait les acclamations qui saluaient ce vers où Attius semblait l'avoir nommé d'avance, et que l'allusion populaire lui appliquait :

Tullius, qui libertatem civibus stabiliverat.

» Le théâtre avec ses gradins de pierre si parfaitement conservés, est le plus beau monument de l'antique Tusculum. L'aqueduc, qui

est à côté , présente un caractère architectonique intéressant pour l'archéologue , et dont on ne rencontre qu'un autre exemple. C'est une voûte ogivale formée de dalles relevées et appuyées à leur extrémité les unes contre les autres , de manière à présenter la forme d'un arc aigu. Cet aqueduc souterrain , qui remonte peut-être à l'époque pélasgique , rappelle , dans de plus humbles proportions , la solidité des célèbres égouts de Tarquin-le-Superbe , à Rome.

» Au moyen-âge , une ville nouvelle se forma avec les débris de l'ancienne sur le sommet de la montagne , là même où devait s'élever l'acropole de l'antique Tusculum. Le site était bien choisi , et sur ce pic isolé , la forteresse était inexpugnable. Les comtes de Tusculum sont célèbres dans l'histoire du dixième et du onzième siècle par leurs violences. Ils descendaient de leur montagne comme d'un repaire , et à la tête de leurs bandes avides de pillage , ils fondaient sur la ville de Rome et y portaient la dévastation et le meurtre. Cependant le Pape Clément III trouva en eux des alliés fidèles , et c'est par leur secours qu'il parvint à faire rentrer les Romains sous son autorité et à dissiper ce fantôme de république qu'avait tenté de ressusciter Arnaud de Brescia. Ceux-ci vengèrent leur défaite par une perfidie odieuse. Ayant pénétré par ruse dans la place , ils détruisirent ces murs qu'ils n'avaient pas su prendre d'assaut , renversèrent la ville de fond en comble , et les habitants infortunés , chassés de leurs demeures , et restés sans asile , furent contraints de cons-

truire pour s'abriter des huttes de feuillage, *fraschi*, d'où est venu le nom de Frascati. La tradition raconte que ce fut le peuple seul qui demeura sous ces pauvres chaumières, et c'est de ces malheureux proscrits que descend la population de la ville moderne. Les chefs indignés voulurent quitter cette terre qui ne leur rappelait qu'un odieux souvenir, et vinrent chercher un asile sur le sol hospitalier de la France. On ajoute que quelques-uns d'entre eux se fixèrent à Montpellier, et que c'est d'une de ces familles alliée aux gouverneurs de la ville, que naquit saint Roch, le célèbre thaumaturge du quatorzième siècle. C'est la pieuse croyance des habitants de Frascati; le culte de saint Roch y est très-populaire, et on l'honore comme un enfant du pays. Telle est la tradition que j'ai recueillie sur les lieux; si elle ne repose pas sur le témoignage de l'histoire, elle revendique pour elle la croyance séculaire du peuple.

» De cette hauteur sur laquelle s'élevait le Tusculum du moyen-âge, dont il ne reste plus d'autre vestige que des ruines confusément entassées, le regard embrasse un des plus magnifiques horizons qu'il soit donné à l'œil de l'homme de contempler. Au midi et au couchant, c'est la campagne romaine avec sa solennelle grandeur et les nombreuses ruines dont elle est jalonnée. Au centre, Rome, assise sur ses sept collines, élève les dômes de ses églises que domine la gigantesque coupole de Saint-Pierre. On comprend de cette hauteur combien ce site grandiose, encadré entre les montagnes de la Sabine

et la mer , qui forme au loin comme la barrière argentée de cette immense plaine , convient admirablement à cette reine des nations qui a remplacé la domination des armes par le pacifique empire de la foi. Des souvenirs de trois mille ans, les plus grands de l'histoire, planent comme un nuage glorieux sur cette plaine , théâtre de tant d'événements , dont on a dit qu'il n'y a pas une motte de terre qui ne soit illustre.

» Parmi tous les souvenirs de Tusculum , il en est un qui domine tous les autres dans l'âme du voyageur , c'est celui de l'immortel auteur des *Tusculanes*. C'est là que Cicéron possédait une de ses maisons de campagne où il allait chercher le repos , après les agitations du Forum. C'est là qu'après un grand deuil , brisé dans ses affections les plus chères , il vint demander à la retraite et à la philosophie des consolations. Il venait de perdre sa fille bien aimée , Tullia , dont un de nos collègues , dans une étude d'une grâce exquise et d'une sensibilité communicative, a fait revivre avec autant de charme que de talent la douce et attachante figure.

» Cette perte douloureuse qui vient de frapper Cicéron nous explique le choix du sujet traité dans les *Tusculanes* : c'est, en face d'une tombe , la mort et l'immortalité. Usé par ses luttes contre les partis , désabusé de la politique et des hommes , frappé au cœur par une grande douleur , il était sous l'influence de cette tristesse religieuse que le malheur communique à l'âme ; il subissait cette impression qui pousse les intelligences élevées à méditer sur la destinée hu-

maine , et il écrivit les *Tusculanes*. C'est comme son testament philosophique , et il est bien digne d'un sage. On y sent ces éternelles aspirations vers le bien suprême qui forment le fond de notre nature. On aime à recueillir ces enseignements élevés qui semblent pressentir la sublime doctrine de l'Évangile , et on écoute avec intérêt cette parole éloquente qui s'attache à montrer que la mort n'est pas un malheur , que le sage est heureux de mourir , qu'il l'est surtout de mourir pour sa patrie ; il recommande la philosophie comme la médecine salutaire de l'âme , et il montre qu'elle renferme un remède efficace pour guérir la douleur et les passions qui nous tourmentent. C'est cette belle doctrine qu'il se plaît à développer, sous l'inspiration de la mort qui vient de lui ravir sa fille , et sous celle de l'immortalité qui seule sourit à sa douleur.

• Sans doute cette doctrine est incomplète comme tout ce qui tombait d'une bouche païenne. On y sent trop l'empreinte du stoïcisme sur le mépris de la douleur ; mais il y a de belles maximes et de généreuses aspirations que le christianisme devait compléter. C'était lui qui , seul , pouvait apprendre , non pas à quelques sages , mais à la foule , et avec plus d'autorité que les stoïciens , que la mort n'est pas un malheur , mais un gain : *mihî mori lucrum est* ; que la douleur n'est pas un mal , ainsi que l'enseignaient les disciples du Portique , mais qu'elle est un bien , et qu'il y a du bonheur dans les larmes : *beati qui lugent*. Aussi , après les *Tusculanes* du philosophe romain , l'Évangile

a écrit en ces lieux ce que j'appellerais les *Tusculanes* chrétiennes. Un monastère s'est élevé sur les ruines de la villa de Cicéron. Les pieux cénobites qui l'habitent ont conservé comme un héritage précieux le souvenir de l'illustre Romain ; fidèles au culte de la philosophie et des lettres , ils ont continué sous ces magnifiques ombrages qui avaient abrité le grand philosophe , ces beaux entretiens sur la destinée de l'homme : ils y ont ajouté les lumières de la foi , et ils ont enseigné avec plus de puissance que la sagesse antique , que la vie n'est qu'une épreuve , que la douleur sera un jour béatifiée , que ceux que la mort nous ravit , nous les retrouverons dans un monde meilleur , et que le vrai sage est celui qui cherche à connaître et à aimer Dieu.

« Deux ordres religieux se disputent la gloire de posséder l'emplacement de la maison de plaisance où Cicéron composa ses *Tusculanes* : ce sont les Jésuites et les moines Basiliens du monastère de Grotta-Ferrata. Les uns et les autres , par leur goût si éclairé pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité , sont dignes d'être les héritiers du philosophe romain, et si le grand écrivain reparaisait dans sa villa , il ne désavouerait pas de tels hôtes.

A côté de ces magnifiques villas de Frascati où les grands de Rome viennent , pendant les chaleurs de l'été , chercher les ombrages et la fraîcheur , vous rencontrez de nombreux couvents, agréablement situés, dont les religieux partagent le temps entre la prière et l'étude.

Aux portes de la ville c'est le pauvre couvent des capucins , qui contraste singulièrement avec les souvenirs du lieu qu'il occupe : il est bâti sur l'emplacement de la maison de campagne de Lucullus. Il est bien placé là , avec son petit jardin de légumes, sa sainte pauvreté et la vie austère de ses enfants. C'est l'humble monument du dépouillement volontaire, de la vie pénitente et mortifiée de l'Évangile, sur les débris de la somptueuse villa du plus sensuel des Romains.

» Tout auprès , le petit couvent des Théâtins a eu pour hôte après 1830, pendant les chaleurs de l'été , un homme dont le cœur était peu fait pour cette paisible retraite : c'était Lamennais. On y montre la chambre où le fougueux écrivain, le cœur profondément ulcéré par l'accueil défavorable que Rome avait fait à ses doctrines , composa les *Paroles d'un Croyant*. Il semble que la vue de cette riche nature qu'il avait sous les yeux aurait dû calmer les agitations de son âme, et que l'exemple des religieux qui l'avaient accueilli dans leur retraite aurait dû lui inspirer d'autres pensées.

» Sur la cime élevée du Monte-Cave , qui domine toutes les hauteurs voisines , le paganisme avait bâti un temple célèbre à Jupiter-Latium. C'est sur ce mont que Virgile , dans le dernier livre de son *Énéide* , place Junon comme sur un observatoire élevé , et lui fait contempler les deux armées sur le point d'en venir aux mains. C'était un lieu sacré pour les

peuples du Latium qui allaient y déposer de riches offrandes. Le christianisme devait à son tour purifier cette montagne consacrée par les superstitions païennes. Il y a élevé un sanctuaire sur les débris du temple de Jupiter , et il en a confié la garde à des religieux Passionistes qui, dans cette région élevée , font monter vers le ciel , comme une expiation incessante , les prières et les austérités de leur vie pénitente. Les pieux asiles de la religion conviennent à ces hauteurs, et l'on peut dire, avec l'illustre solitaire de Clairvaux, que l'air y est plus pur , le ciel plus ouvert et Dieu plus près du cœur de l'homme.

„ Le célèbre collège de la Propagande possède une résidence à Frascati, et y passe la saison des chaleurs : c'est la villa Montalte , bâtie par Sixte-Quint , qui la donna généreusement au pieux institut. L'illustre pontife , ami éclairé des arts, avait appelé pour décorer cette demeure, un grand artiste, le Dominiquin, et lui avait ordonné de reproduire quelques traits de son enfance. On sait que ce pape ne rougissait pas de sa basse extraction ; il voulut en perpétuer le souvenir sur les murs de sa villa. Le peintre a représenté, dans des fresques admirables, le jeune enfant , qui plus tard devait devenir pape, allant porter un frugal repas à son père occupé aux travaux des champs. On le voit plus loin dans l'intérieur de la maison, et tout sous cet humble toit respire la gêne et le dénuement des pauvres gens de la

campagne. Mais le jeune enfant est toujours enjoué, et il semble qu'on lit sur ce front confiant et dans ce regard d'où rayonne l'intelligence quelques signes de sa future grandeur.

» J'ai vu, sous les beaux ombrages de cette villa, 130 jeunes gens appartenant aux diverses nations du globe. Le nègre s'y rencontre à côté du Chinois, et le Maronite du Liban y coudoie l'Indien. Toutes les langues de la terre sont parlées par cette pépinière féconde de missionnaires dévoués qui iront évangéliser les diverses contrées du monde, et un de ces jeunes lévites, originaire des Indes, nous a fait en français, avec une grâce charmante, les honneurs de la villa.

» Le plus célèbre de tous ces monastères qui entourent Frascati, celui qui est l'objet de la prédilection des artistes, c'est l'abbaye de Grotta-Ferrata. On y arrive par une longue allée de platanes et d'ormeaux plusieurs fois séculaires. Le monastère, avec ses tours et ses créneaux, présente de loin l'aspect d'une forteresse. C'est un souvenir des agitations et des luttes des temps passés. La paisible demeure des religieux, autrefois transformée en château fortifié contre les attaques de l'ennemi, a repris ses habitudes hospitalières, et ouvre aujourd'hui ses portes à tous les étrangers qui la visitent.

» Deux choses attirent dans cette abbaye l'intérêt des voyageurs : c'est la bibliothèque et l'église. La première renferme une précieuse

collection de manuscrits grecs apportés d'Orient, après la chute de Constantinople. Un des plus illustres proscrits de Byzance, le savant Bessarion, fut abbé de ce monastère, et il dut y apporter son tribut de manuscrits sauvés de la barbarie musulmane.

» L'église est célèbre par les belles peintures du Dominiquin. Elles reproduisent les principales actions de la vie de saint Nil, le fondateur de cette antique abbaye. La plus belle page de ces peintures murales représente l'entrevue du saint abbé et de l'empereur Othon qui vient le visiter. La figure calme du saint contraste avec le saisissement du royal visiteur. Les artistes admirent la correction du dessin, la beauté de la composition, la vigueur du coloris et la remarquable expression des figures.

» C'est au X^e siècle que saint Nil, déjà chargé d'années, vint jeter dans ces lieux les fondements de cette abbaye. Il était né dans les Calabres, non loin de la plage où fut Sybaris. Il connut dans sa jeunesse les orages des passions, et il alla chercher un abri dans la solitude. De nombreux disciples se groupèrent autour de lui, demandant à partager sa vie de prière et d'austérité. L'empereur Othon voulut aller visiter ce saint vieillard dont le nom était partout répété avec une pieuse vénération. Lorsqu'il aperçut les huttes basses et étroites qui composaient le monastère : « Ce sont bien là, s'écria-t-il, les tabernacles d'Israël dans le désert. Voilà les habitants du ciel : la terre

n'est point leur patrie , et ils ne s'y regardent que comme des voyageurs. » Demandez-moi , comme à un fils , dit l'empereur à saint Nil , tout ce que vous voudrez , et je vous le donnerai avec joie. » Le vieillard approchant sa main du cœur d'Othon , lui dit avec une noble simplicité : « Je ne vous demande de tout votre empire qu'une chose , c'est le salut de votre âme. » A ces mots l'empereur versa des larmes, et tombant à genoux, lui demanda sa bénédiction.

» Cette admirable scène a, dans l'antiquité , un terme de comparaison qui sert à mesurer la distance qui sépare l'élévation des sentiments , telle que la concevait la philosophie païenne , du sublime que la piété chrétienne inspire. On admire Diogène répondant avec dédain aux offres d'Alexandre qu'il ne lui demandait que de se retirer de son soleil. Dans la scène chrétienne que je viens de décrire la réponse de saint Nil à l'empereur est moins superbe, mais plus sublime. C'est plus que la réponse d'un philosophe , c'est celle d'un saint.

» Saint Nil , arrivé à une extrême vieillesse, n'attendait plus que la mort , lorsqu'il apprit que le prince de Gaëte se proposait de faire transporter ses dépouilles, comme de saintes reliques, dans la villa pour lui servir de sauvegarde. Son humilité s'alarma de ces honneurs réservés à ses restes , et, malgré le poids des années, il prit la fuite pour aller chercher quelque lieu ignoré où n'eût jamais retenti le bruit

de son nom. Consolez-vous, avait-il dit à ses religieux en les quittant, je vais chercher un lieu où je rassemblerai mes enfants dispersés.

» Or il y avait près de Tusculum un monastère habité par des religieux grecs. C'est là que saint Nil choisit sa demeure. Laissez-moi, répondait-il, à ceux qui venaient troubler sa retraite, je ne suis venu ici que pour mourir.

» Il chercha encore un lieu plus retiré pour y prier en repos, et le comte de Tusculum lui donna la vallée de Grotta-Ferrotta. Comme il se levait pour s'y rendre, ses forces défaillirent et il s'endormit paisiblement dans la paix du Seigneur, comme les patriarches des anciens jours. Sa dépouille mortelle fut transportée à Grotta-Ferrotta, et comme on la déposait dans le lieu préparé pour la sépulture, on aperçut à l'horizon les moines de la Calabre qui venaient rejoindre leur père. Ils ne rencontrèrent plus que ses restes inanimés; mais ils se consolèrent en pensant qu'ils avaient un protecteur dans le ciel.

» L'abbaye de Grotta-Ferrotta, qui rappelle ces touchants souvenirs, est toujours habitée par les enfants de saint Nil. Ce sont des moines grecs qui suivent la règle de saint Bazile, et qui conservent encore aujourd'hui l'ancienne liturgie avec la psalmodie de l'Orient. C'est à la fois l'asile de la prière et de l'étude. Les lettres y sont cultivées avec amour, et les religieux se montrent fidèles aux traditions de foi et de science des siècles passés. S'ils honorent

par leurs vertus la mémoire de saint Nil, dont ils conservent avec respect le tombeau , ils veulent aussi honorer par leurs études le souvenir de Cicéron dont ils prétendent occuper la célèbre villa. »

M. Aurès fait part à l'Académie de quelques recherches qu'il a commencées sur la valeur du pied grec antique , qu'il a déduites des mesures prises au Parthénon d'Athènes par M. Stuart , architecte anglais , doué d'un vaste savoir et animé d'un zèle scientifique des plus ardents.

Ce savant partit d'Angleterre avec l'intention formelle d'obtenir la longueur de ce pied si longtemps cherché, et il se munit de tous les instruments nécessaires et notamment d'une règle en cuivre très-exactement divisée par Jean Bird , c'est-à-dire, par l'un des meilleurs artistes de son temps. Comme tous ceux qui l'avaient précédé , il pensa que le surnom d'*hecatompedon* , que portait le monument élevé par Callicrates et Ictinus , sous la direction de Phidias , signifiait clairement qu'il présentait 100 pieds de longueur sur sa façade ; secondement il jugea , comme tous les architectes , que cette mesure ne pouvait se trouver que sur le petit côté du monument. Mais ces premiers points étant admis , il restait à savoir si l'*hecatompedon* devait être cherché entre les axes des deux colonnes extrêmes ou bien entre les bases de ces mêmes colonnes , mesurées de dehors en dehors , ou entre les deux angles extrêmes de la frise , ou enfin sur le socle même de l'édifice.

M. Aurès discute sommairement les quatre suppositions : il pense que la première et la seconde sont peu vraisemblables ; car si on avait conçu l'étrange idée de faire servir ce monument à la conservation de la mesure grecque à travers les âges , on n'aurait pas , d'une part , caché les extrémités de ce grand étalon métrique dans l'axe même des colonnes et on ne les aurait pas fixées non plus sur la circonférence , les colonnes étant cannelées et ne présentant ainsi à leur surface que des contours mal définis.

La troisième hypothèse n'est pas plus admissible. Ne serait-il pas presque absurde que l'unité de mesure destinée à passer à la postérité eût été mise précisément sur la frise, c'est-à-dire, à l'endroit même le plus inaccessible de tout le monument ?

Il est plus naturel de penser avec Stuart que c'est sur le socle qu'il faut chercher la mesure.

Or ce socle donne pour la longueur totale exprimée en pieds et pouces anglais , 101 pieds 1 pouce 7/10.

Soit en mesures métriques françaises 30 mètres 8274 — ce qui donnerait , pour la valeur du pied grec antique , 0 m. 308,274.

Ici commence l'argumentation de l'auteur du mémoire.

« Si les architectes du Parthénon , dit-il , ont réellement établi ce monument sur un socle présentant en effet 100 pieds de longueur , ils ont nécessairement opéré de la manière suivante :

« Après avoir tracé sur le terrain l'axe prin-

cipal de leur édifice , ils ont porté à droite et à gauche de cet axe une longueur exacte de 50 pieds grecs pour déterminer les arêtes latérales de la base , et ils en ont retranché ensuite : 1° l'espace compris entre l'arête du socle et la projection de l'extrémité de la frise , espace que nous pouvons évaluer , d'après les dessins de Stuart , à 4 pouces anglais, ou à un palme grec environ , et 2° la demi-largeur d'un triglyphe , c'est-à-dire, un peu plus d'un pied , afin d'obtenir ainsi l'axe du premier triglyphe.

» Ils ont ensuite divisé l'intervalle restant entre cet axe et l'axe principal du monument , soit 48 pieds grecs environ , en sept parties égales , afin de tracer ainsi les axes de tous les triglyphes intermédiaires , et ces axes se sont ainsi trouvés séparés l'un de l'autre par un intervalle de 6 pieds 3 palmes , plus une fraction du palme divisé en septièmes, c'est-à-dire, suivant un système qu'il est impossible d'exprimer avec les divisions du pied grec. Maintenant , je le demande , une pareille hypothèse est-elle admissible pour un monument aussi parfait que le Parthénon , et n'est-il pas évident au contraire que la distance mesurée , d'axe en axe , entre deux triglyphes consécutifs, est exactement de 7 pieds, plutôt que de 6 pieds 3 palmes et une fraction irrégulière de palme ?

» Cette nouvelle hypothèse , que je préfère à celle de Stuart , l'emporte au moins sur celle-ci , on l'admettra sans peine , par un plus grand caractère de simplicité et par conséquent de vraisemblance. Etudions d'ailleurs les conséquences

qui en dérivent. Dans ce nouveau système, l'architecte n'aura eu, pour tracer son beau monument, qu'à porter sept fois de suite, à droite et à gauche de l'axe principal, une longueur exacte de 7 pieds grecs, et tous les axes des triglyphes auront été immédiatement et très-régulièrement tracés. Il aura obtenu ainsi entre les axes des deux triglyphes extrêmes, 14 fois 7 pieds, c'est-à-dire, ensemble 98 pieds, et en ajoutant, à droite et à gauche de ces deux axes, la valeur d'un demi-triglyphe, soit ensemble deux pieds et deux ou trois palmes, la largeur totale du monument se sera trouvée supérieure à 100 pieds et inférieure à 101.

» Il est certain par conséquent qu'on n'obtient pas, dans cette hypothèse, un hécatompedon parfait, dans toute la rigueur de ce mot, mais on obtient au moins un temple régulier, dont toutes les divisions simples et faciles s'accordent admirablement avec la magnificence d'une construction que M. de Lamartine considère, dans son *Voyage en Orient*, comme une espèce de

» révélation divine de la beauté idéale reçue un
» jour par le peuple artiste par excellence et
» transmise par lui à la postérité, en blocs de
» marbre impérissable et en sculptures qui vi-
» vront à jamais. »

» L'approximation que je viens d'indiquer est d'ailleurs plus que suffisante pour justifier amplement le surnom populaire de l'hécatompedon; car ce ne sont pas les savants qui ont mis ce nom en usage. Tout le monde sait au contraire que les peuples méridionaux, dans leur langage

imagé , se contentent volontiers d'approximations plus ou moins exactes , lorsque le mot qu'ils adoptent est en harmonie avec leur pensée. Et n'avons-nous pas vu , dans notre pays même , les Athéniens de Nimes donner le nom de Maison-Carrée à un rectangle dont la base est égale à deux fois la largeur ? Cependant ce nom est déjà devenu si populaire qu'il est adopté par tout le monde , même par les savants. Enfin , Messieurs , il est facile de comprendre combien l'attention publique a dû être éveillée , pendant toute la durée de la construction du Parthénon , et il est bien permis d'en conclure que longtemps avant son achèvement , il avait été maintes fois mesuré en long et en large par les nombreux oisifs de la cité.

» Mais de pareilles mesures n'étaient pas prises , on le conçoit sans peine , le mètre à la main. Elles n'en étaient pas moins colportées de toute part et commentées de mille manières ; de sorte qu'en définitive il suffisait que la longueur de la façade eût , ainsi que je l'ai déjà dit , en mesures grecques , un peu plus de 100 pieds et un peu moins de 101, pour qu'on y trouvât très-exactement 40 pas , pour employer notre langage actuel , ou si vous l'aimez mieux 20 fois le *passus* des Romains ou 100 pieds , d'une extrémité à l'autre , pour supposer dès-lors que le nom d'hécatompédon était devenu usuel et populaire , par ce seul fait , sans attribuer à ce nom ni une précision qui n'était pas dans les habitudes artistiques de l'époque , ni surtout sans

qu'il soit possible d'y trouver un système métrique régulier qui n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques métrologues. »

M. Aurès termine par une observation qui lui paraît de nature à provoquer de nouvelles études. C'est la fréquente reproduction du nombre 7 dans les éléments qu'il a indiqués, pour montrer combien de toute antiquité on a attribué d'importance, d'influence même à ce nombre; et sans remonter aux Livres Saints où le nombre 7 paraît pour la première fois, à l'origine même de la *Genèse*, et où les combinaisons septenaires se reproduisent si souvent, il rappelle les 7 planètes des anciens, leurs 7 merveilles, leurs 7 sages, la coudée d'Égypte composée de 7 palmes, et conjecture que les architectes du Parthénon ont, eux aussi, voulu donner à leur édifice un caractère sacré en prenant une longueur de 7 pieds pour unité fondamentale de leur construction, en reportant 7 fois cette unité de chaque côté de la façade principale, en donnant ainsi à chaque moitié du monument 7 fois 7 pieds de longueur, et en établissant enfin, par ce procédé sur la façade elle-même 7 entrecolonnements ayant chacun deux fois 7 pieds de largeur. Ces idées, que M. Aurès présente à titre de simple conjecture, ont été confirmées par une première application qu'il a faite sur la Maison-Carrée.

En réduisant en pieds romains les dimensions de notre beau monument, il a trouvé que l'architecte en a tracé la façade en portant trois fois

7 pieds ou 21 pieds de chaque côté de l'axe de l'entrée principale.

L'auteur termine le mémoire qui a si vivement intéressé l'Académie, en concluant que « pour obtenir la longueur exacte du pied grec, au lieu d'opérer comme Stuart, sur la base même du Parthénon, il est plus rationnel, au contraire, de mesurer la distance comprise entre les axes des deux triglyphes extrêmes, et de diviser cette distance par les 98 pieds auxquels elle correspond exactement. Mais, comme sa mesure ne résulte pas directement des cotes fournies par Stuart, tandis que, au contraire, il donne fort rigoureusement la distance comprise entre l'axe de la seconde colonne et celui de la septième, laquelle est égale à 70 pieds 6 pouces 5 anglais ou à 21 m. 500,711; comme d'ailleurs cette distance se trouve dans mon système, précisément égale à 70 pieds grecs, j'en conclus que, pour obtenir la valeur réelle de ce pied, il n'y a qu'à diviser 21 m. 500,711 par 70, ce qui donne pour la valeur du pied grec 0 m. 307,157, au lieu de 0 m. 308,274, qui résultent de l'hypothèse admise par Stuart. »

Séance du 8 janvier 1859.

M. de Clausonne, récemment nommé, est introduit et reçoit de ses nouveaux confrères le plus cordial accueil.

M. le président offre à l'Académie, de la part de M. Jules Canonge, un volume intitulé : *Olim* ou Contes et Traditions, et il dépose ensuite :

1^o Diverses brochures envoyées par M. Dardé, de Carcassone ;

2^o Un numéro des Bulletins de la Société des Antiquaires de la Sarthe ;

3^o Un autre des Antiquaires de l'Ouest ;

4^o Le tome v^e, 5^e série, des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de Toulouse.

M. Dumas, chargé de rendre compte de l'Essai d'économie rurale et d'agriculture pratique de M. Léonce Destremx de Saint-Christol, rappelle, en commençant son rapport, l'hommage des *Légendes Languedociennes* qu'adressa l'an dernier ce même auteur. Le livre plus sérieux qu'il publie aujourd'hui est divisé en trois parties. Dans la première, il examine les divers modes d'exploitation des terres ; dans la seconde, il expose les cultures et les produits et

présente quelques observations sur les irrigations; dans la troisième, il traite de l'administration, de la main d'œuvre, des animaux de travail et de rente, des engrais, du drainage, du capital, de l'impôt et de la comptabilité. C'est bien là, dit M. Dumas, l'ensemble de la pratique agricole, et quoique chacun de ces éléments n'ait pu recevoir dans un volume de deux cents pages, un développement proportionné à son importance, l'auteur a beaucoup dit en peu de mots, et son livre sera utile à l'agriculture de tout pays et plus particulièrement aux cultivateurs des climats méridionaux.

S'occupant d'abord des divers modes d'exploitation, M. Destremx, d'accord en cela avec l'universalité des agronomes, met au premier rang l'exploitation par le propriétaire; seulement elle n'est pas toujours possible; car outre l'aptitude, la résidence permanente du propriétaire, elle est soumise à bien des conditions qui seules peuvent la rendre profitable. M. Dumas les énumère et les discute; puis il examine le système du fermage à rente fixe dont M. Destremx a parfaitement posé les conditions et éclairé la pratique, y signalant, notamment dans notre pays, le grave inconvénient du terme plus ou moins proche du bail, dont la conséquence est d'empêcher le fermier d'exécuter sur le domaine, par ses capitaux et sa main-d'œuvre, les améliorations qu'il n'a pas la certitude de voir tourner à son profit. On ne pourrait y remédier que par des baux à échéance de trente années,

avec une augmentation de prix de ferme tous les neuf ans et des causes précises de résiliation. Malheureusement, dit M. Dumas, les propriétaires du Languedoc ou de la Provence n'ont pas le choix entre le bail à longue ou à courte échéance, et pas toujours entre le bail à rente fixe et celui à partage de fruits, soit métayage, parce que, surtout dans ces désastreuses années où ont manqué les principales récoltes (blés, vins et soies), aucun paysan en possession de quelques ressources, n'ira les compromettre dans une ferme à rente fixe, même de peu de durée. C'est en présence de cette situation, que M. Dumas ne s'associe pas au dédain de M. Destremx pour le métayage, et il justifie ainsi son dissentiment.

« L'avantage de ce mode d'exploitation sur le bail à rente fixe est évidemment celui-ci : dans une série de mauvaises années, le fermier à mi-fruits n'est pas ruiné comme il le serait infailliblement avec une rente fixe à payer ; et dans une série de bonnes années, le propriétaire prend sa part des profits souvent très-considérables que donne alors l'exploitation.

« Mais, il faut le dire, pour que le bail à partage de fruits possède réellement les avantages qui lui sont propres et voie atténuer ses inconvénients naturels, savoir : l'appauvrissement du sol et les infidélités du métayer, deux points essentiels doivent être établis : d'abord, que le propriétaire et le fermier contribueront, chacun de leur côté, à certaines améliorations conve-

nues , le propriétaire surtout par son argent , le métayer surtout par sa main-d'œuvre et le travail de ses bestiaux ; ensuite que le propriétaire ne prendra sa moitié que dans les récoltes principales , celles des cocons , du blé , du vin et de la garance , denrées se produisant à époques certaines , par masse , et par conséquent d'une surveillance facile et d'un partage fort simple. Quant aux fourrages , leur entier abandon au métayer peut être pour le propriétaire une concession bien entendue , s'il décide ainsi le métayer à fournir seul toutes les semences , même celles des blés ; et s'il lui impose en même temps la condition , rigoureusement comprise , de faire consommer dans le domaine et au profit de celui-ci , la totalité des fourrages récoltés. Si , en un tel arrangement , le propriétaire fait encore un sacrifice , il en sera dédommagé soit par les blés plus abondants , dont il aura sa moitié , soit par l'enrichissement successif du domaine à la suite d'une plus grande création de fumiers. Je dis les blés *plus abondants* , parce que , venus sur un défrichement de luzerne , de sainfoin , de trèfles , de vesce , ou même d'orge broutée sur place , ils seront certainement d'un rendement meilleur que semés sur une jachère le plus souvent inculte , comme il n'arrive que trop habituellement là où le fermier n'a pas un intérêt évident , incontestable à la production des fourrages. Si d'ailleurs, on craignait de le voir exagérer l'étendue qu'il voudrait consacrer aux prairies artificielles dans de telles

circonstances , il serait facile de déterminer la proportion qu'il devrait ne point dépasser ; mais j'ai lieu de croire , après une expérience pratique de plusieurs années , qu'un tel danger n'est point à redouter dans un pays où l'élève du bétail de rente est peu connu et point aimé. — Voilà comment je conçois le métayage acceptable ; mais si , au lieu de l'asseoir sur une large base , on s'en tient au minutieux partage de toute espèce de récoltes et de produits , même les plus accessoires , je reconnais qu'il entraîne alors avec lui d'inextricables embarras , et je n'en serai pas adversaire moins déclaré que M. Destremx. Dans mon apologie du métayage , un excellent appui me vient en aide. Je trouve en effet dans le *Cours d'Agriculture* de M. de Gasparin , tome v° , page 320 et suivantes , ces paroles que je reproduis : » Partout où les » colons sont bien traités , on trouve chez eux » des modèles de vertu , de bonne conduite , » d'attachement à la famille du propriétaire. Le » métayage est la véritable association du capi- » tal et du travail , réalisée bien avant qu'on en » fit la théorie ; aussi , très-inférieur au fer- » mage comme système agricole , il lui est su- » périeur sous beaucoup d'autres rapports ; et » l'on ne doit pas toujours se plaindre de la né- » cessité , qui y enchaîne encore cette vaste éten- » due de pays commençant à la Loire , pour ne » finir vers le Midi , qu'aux confins de la civili- » sation et de la culture. »

M. Dumas , après avoir exposé les idées de

l'auteur et les siennes sur cette question la plus importante de celles qu'a à se proposer le propriétaire, et craignant d'excéder les limites ordinaires d'un rapport, parcourt avec rapidité les opérations agricoles traitées dans le livre; il applaudit au système d'assolement pratiqué par M. Destremx, aux conseils que l'auteur donne pour le choix des grains à semer dans les diverses natures de terre, sur l'emp'oi de la machine à vapeur dans l'égrenage des blés, pour la production automnale des cocons, et la culture de la vigne et de l'olivier, et il termine ainsi son remarquable rapport :

« Je ne saurais entièrement passer sous silence le chapitre consacré à la vacherie de Saint-Christol, au nom de laquelle l'habileté et le succès de M. Emile Destremx avaient acquis une véritable popularité, qui n'a point diminué entre les mains de son digne continuateur. Et ce dernier déclare néanmoins que, malgré le choix des meilleures races et tous les soins d'une sévère administration, le résultat le plus heureux de la vacherie est la production gratuite du fumier; résultat qui ne s'obtient que par la vente de tout le lait en nature, fait encore exceptionnel, malgré l'accroissement de la ville d'Alais et toutes les garanties de pureté de la denrée offertes par le propriétaire de Saint-Christol. Quant à la conversion du lait en fromage, elle donne une perte de cinquante pour cent, et on a, par conséquent, tout intérêt à la réduire aux plus étroites limites. L'élève et l'en-

graissement des bêtes à cornes , des moutons et des porcs , ainsi que l'entretien des troupeaux sont également l'objet de données positives , ressortant d'une longue et judicieuse pratique , et par conséquent bien précieuses pour l'agriculteur placé dans les circonstances favorables à l'une ou à l'autre de ces industries ; mais au compte de M. Destremx , *obtenir son fumier quille* , est toujours ce qu'on peut espérer de mieux. Et il conclut au sujet du bétail , y compris la basse-cour , par ces paroles fort simples :
« Dès que , par une rigoureuse comptabilité ,
» on s'est convaincu qu'une industrie , quelque
» petite qu'elle soit , se solde en perte , et qu'elle
» donne des produits plus chers que ceux qu'on
» peut avoir au marché voisin , il faut y renon-
» cer et se rappeler que nous ne sommes plus
» au temps où chaque cultivateur devait pro-
» duire son nécessaire , coûte que coûte. La
» civilisation , en rendant les communications
» plus faciles , en créant des centres d'approvi-
» sionnement , a voulu que le propriétaire , par
» la conversion de ses produits en argent , eût
» la liberté d'acheter ce qu'il ne pouvait pro-
» duire avec avantage. »

Pour vous placer vous-mêmes , Messieurs , sous l'impression favorable que m'a laissée la lecture du travail de M. Destremx , je crois ne devoir rien ajouter à cette citation textuelle , où se retrouvent le parfait jugement et l'intelligence pratique qui constituent l'agriculteur éminent.

« Si la modestie du jeune auteur n'accepte point encore ce titre , que je pense dès aujourd'hui mérité , je ne doute pas que l'opinion du pays ne le lui confirme toujours plus hautement , à mesure qu'il poursuivra son active et honorable carrière. »

M. de Castelnau fait un rapport sommaire sur les Mémoires de l'Académie de Stanislas , siégeant à Nancy. Il y a surtout remarqué et il s'attache à reproduire l'exposé des recherches de M. Niklès , professeur à la Faculté des sciences de Nancy , sur le moteur des convois des grands tunnels et en particulier du tunnel sous-marin proposé par M. Thomé de Gamond.

Là se présentera une première et grave difficulté , celle d'aérer suffisamment des galeries d'une grande longueur (la voie de communication aura 45 kil. de long) et à une profondeur de 92 mètres. Pour prévenir ou atténuer la formation des torrents d'acide carbonique mêlé d'oxide de carbone et d'acide sulfureux , qui seraient engendrés par les locomotives , par les lampes , par les hommes et les animaux , il faut choisir un autre moteur. M. Niklès propose l'air comprimé dont l'élasticité est établie par l'expérience et qui , dès aujourd'hui , est employé pour ventiler près du Mont-Cenis le tunnel qu'on perce à travers les Alpes. La locomotive , une fois bannie du tunnel , il restera sans doute encore des causes d'insalubrité provenant de la respiration des hommes et des ani-

maux, de l'action de l'humidité sur les matières organiques et de l'éclairage des convois. Pour remédier à ce dernier principe d'altération de l'air, M. Niklès propose d'éclairer le tunnel par la lumière électrique, puis il calcule les effets de l'air comprimé et les avantages qu'on pourrait obtenir en le chauffant, ce qui ajouterait tellement à la force élastique que si au moment du remplissage la tension était à 5 ou 6 atmosphères, elle arriverait bientôt à 8 par l'action du calorique.

Après avoir extrait du mémoire de M. Niklès toute la partie hygiénique, et après avoir signalé le haut mérite de cet écrit que les hommes spéciaux pourront lire avec intérêt, M. de Castelnau passe à d'autres publications contenues dans le volume confié à son examen.

Il se borne à indiquer quelques vues de M. Metz-Noblat sur les brevets d'invention et les droits des auteurs. Ce littérateur publiciste conclut des considérations auxquelles il se livre que la propriété intellectuelle n'est pas d'institution providentielle : chaque homme est l'œuvre de son siècle, des siècles antérieurs, de l'éducation qu'il a reçue, toute découverte dans l'industrie ou dans le domaine des sciences et des lettres doit tomber dans le domaine commun.

« Les hommes de cette opinion, observe M. de Castelnau, font peut-être trop bon marché des travaux et des sacrifices faits par les inventeurs et par les auteurs ; ils oublient trop que ceux-ci

sont souvent baffoués et ruinés , tandis qu'après eux leurs labeurs et leurs découvertes enrichissent bien des ignorants. »

Le rapporteur donne ensuite un résumé succinct des recherches de M. Nicklès sur la diffusion du fluor , sur sa présence dans le sang , sa présence aussi dans les eaux minérales de Plombières , de Vichy et de Contrexéville ;

Des travaux de M. le docteur Blondlot sur la manière d'agir du suc gastrique et sur la recherche de l'arsenic par la méthode de Marsh , et il transcrit quelques chiffres d'un relevé des observations météorologiques du savant docteur Simonin , dans lequel il a pu trouver les termes de comparaison suivants :

La température moyenne a été , à Nancy , de 7°. 6 , à Nimes , de 15°. 8 ;

La température la plus basse a été , à Nancy , de 7° (le 6 février) , à Nimes , de 4° (les 29 et 30 janvier et le 7 février) ;

La température la plus haute a été , à Nancy , de 26°. , à Nimes , 37°. 5 ;

Nombre de mois pendant lesquels le thermomètre est descendu au dessous de 0° : à Nancy , 6 , à Nimes , 3 (1) ;

Nombre de jours beaux , à Nancy , 59 , à Nimes , 181 (trois fois plus) ;

(1) Il a gelé pendant quatre jours en mars , ce qui n'est pas commun.

Nombre de jours de pluie , à Nancy , 138 , à Nîmes , 66 (la moitié) ;

Nombre de jours de neige , à Nancy , 18 , à Nîmes , 2.

M. de Castelnau termine son rapport en extrayant quelques traits d'une notice sur M. de Caumont , cet habile mathématicien , ce poète aimable , qui charmait par les grâces de son esprit les cercles les plus brillants de la contrée et qui sut aussi donner à la jeunesse , pendant près de trente années , un enseignement lumineux et profond , qui , enfin , dans les fonctions de recteur , avait encore mérité la reconnaissance du pays.

M. de Castelnau cite , avec M. Salmon , quelques compositions gracieuses et badines , contes et fables , qui assureront à M. de Caumont une place dans ce coin des poètes légers où , sous l'autorité de Lafontaine et de Voltaire , président Senecé et Gresset.

Nous nous bornons à deux citations.

Dans les Etats d'une riche fermière ,
Vivait jadis un dindon des plus gras ,
Expert passé dans l'art de ne rien faire ,
Après ses cinq ou six repas ,
Maître Dindon dormait la nuit entière ,
Et , de peur de penser , ne rêvait même pas.

Voici la fable dont le sujet est tiré de Lessing , mais rien que le sujet , ce qu'il y a de mieux dans les développements appartient en entier à M. de Caumont.

Un jour , aux pieds du dieu qui règle les destins ,
La timide brebis , d'une voix gémissante ,

Exhalait ainsi ses chagrins :

O Jupiter , toi , dont la main puissante
Créa , dans ta bonté ; les nombreux animaux ,
Toi , qui leur donnas pour pâture ,
Et les fruits savoureux et la fraîche verdure ,
Pour moi seule as-tu donc réservé tous les maux ?
Mon lait fournit à l'homme un succulent breuvage ;
Ma laine le défend contre les aquilons ,
Et , chaque jour , l'ingrat , me prodiguant l'outrage ,
Egorge sous mes yeux mes plus chers nourrissons.
Souvent sur tes autels , odieux sacrifice !

Il ose offrir mon sang pour ses vils intérêts ,

Et le cruel croit lire tes arrêts

Dans les flancs de sa bienfaitrice :

Pour me réserver à ses coups ,

Sa barbare pitié , moins que son avarice ,
Cherche à me garantir de la fureur des loups ,
Et du chien que j'aimais il a fait son complice :
Ce chien que tu formas avec un si bon cœur ,
Ne me regarde plus que d'un œil de colère ;
Et l'homme m'a donné dans ce gardien sévère ,
Un tyran plus qu'un protecteur.

Dois-je donc être en butte à toute la nature ?

Mon père , loin de moi repousse enfin l'injure ,

Et de mon sort adoucis la rigueur.

— Comment dois-je t'armer , paisible créature ?

Lui répondit le souverain des dieux :

Mettrai-je la rage en tes yeux ?

Placerai-je à ton pied la griffe menaçante ?

— Oh non , dit la brebis tremblante ,

Je ressemblerai trop au tigre furieux.

— Veux-tu que ta bouche livide

Exhalant un souffle empesté ,

Lance à tes ennemis une bave fétide ?

— Le serpent venimeux partout est détesté.

— Armerai-je ton front d'une corne terrible ?

Y joindrai-je la force ? — Ah ! les taureaux fougueux

Réunissent ces dons , et je croirais possible

De devenir alors aussi méchante qu'eux.

— Pourtant , dit Jupiter , si désormais tu veux

Fuir le mal qu'on cherche à te faire ,

A nuire aussi toi-même il faut bien consentir.

— Nuire , dit la brebis , en poussant un soupir ;

Ah ! s'il en est ainsi , mon père ,

C'en est fait , j'aime mieux souffrir.

Il faut donc voir le mal sans jamais le punir ;

Belle moralité qu'en ces vers on nous prouve !

Va dire en m'écoutant quelque penseur profond.

Mais à me condamner qu'il ne soit pas si prompt ;

J'ai peint les bonnes gens , non que je les approuve,

Je dis seulement ce qu'ils font.



Séance du 22 janvier 1859.

Après le renouvellement du bureau, qui se composera, pour 1859, de MM. Aurès, *président*; de Castelnau, *vice-président*; Pelet, *trésorier*; Liotard, *bibliothécaire*; Jouvin, *archiviste*; Nicot, *secrétaire perpétuel*, et Jules Salles et Germer-Durand, *secrétaires-adjoints*,

M. le président dépose un recueil de la Société archéologique de Sens et deux volumes de l'Académie impériale de Reims. Le secrétaire lit une dépêche de M. le ministre de l'instruction publique, qui demande l'envoi de documents destinés à la *Revue des Sociétés savantes*.

M. Jules Salles communique ensuite à l'Académie une étude sur le portrait en peinture.

Les premières considérations de l'auteur ont pour objet de montrer l'importance de l'art du portrait.

Le portrait, dit M. Salles, est souvent plus expressif que la nature, dans laquelle rien n'est permanent, où tout n'est qu'une succession de mouvements, tandis que par le pinceau du peintre, le visage de l'homme peut être reproduit dans son aspect le plus avantageux; mais aussi, ajoute l'auteur, que de difficultés pour devenir habile dans cet art!

M. Salles les expose successivement et , après avoir condamné quelques procédés expéditifs et peu rationnels à l'aide desquels on les dissimule et on les tourne , après avoir justement condamné ceux qui se livrent , en ce genre , à un travail de manœuvre , au lieu de l'élever à la région de l'art, M. Jules Salles entreprend d'en suivre l'histoire dans les différentes époques , chez les Egyptiens , les Grecs , les Romains , en Italie , en France. Il s'arrête surtout à bien caractériser ce qu'était cet art à la grande époque où le portrait , après avoir reçu de Van-Eyck de si notables perfectionnements , devenait , grâce au pinceau de Raphaël , Titien , Holbein , Léonard , Van Dyck et Rubens , devenait vraiment un art , c'est-à-dire la splendeur de la vérité , ou pour être moins abstrait et plus saisissable , la manifestation du beau

Après l'époque de la Renaissance , vient une ère de langueur et de décrépitude : l'art retombe comme épuisé par les puissants efforts qu'il a faits sous le règne des Médicis.

« Alors , ajoute M. Salles , naquit une légion de portraitistes , qui se séparèrent des peintres d'histoire et s'attachèrent spécialement à l'étude de la figure. Ils auraient pu égaler peut-être le succès de leurs devanciers , si les caprices de la mode et le désir de plaire à leurs Mécènes ne leur avait fait négliger l'étude du visage pour s'occuper plus particulièrement des accessoires. Ce fut là le défaut du célèbre Rigault et de presque tous les peintres qui ont concouru à illus-

trer le siècle de Louis xiv. Ils nous ont laissé certainement de bons ouvrages , mais qui ne sauraient cependant soutenir le parallèle avec les œuvres de la Renaissance.

» Le règne de Louis xv, vit naître une autre manie : on sembla se soucier peu de la ressemblance ; car , d'une part , on fit à toutes les femmes de grands yeux , de petites bouches , des joues également roses et rondes , et , d'autre part , on parut s'étudier , pour éviter d'être reconnu , à prendre les déguisements les plus grotesques. Toutes les dames se firent peindre en Diane , en Flore ou en Vénus , les hommes en Mars ou en Apollon. Les flatteries que Louis xiv avait eu le tort d'accepter de la main de Lebrun furent sans doute la cause de toutes ces sottises.

» Par une juste et remarquable compensation, ce fut , cinquante ans plus tard , une artiste célèbre du même nom , Mme Lebrun , dont le nom s'est déjà présenté à notre plume , qui commença la contre-révolution dans le portrait. Elle fut continuée ensuite par David et les élèves sortis de son école , qui s'efforcèrent de ramener le dessin à la pureté et à l'exactitude , sinon aux règles tout aussi sévères de la grâce et du bon goût. Car en peinture comme en politique , les révolutions dépassent toujours leur but , et pour éviter un écueil , on tombe souvent dans l'excès contraire. Tel fut le tort de l'école de David qui , venant après la mode des *paniers* , sous lesquels il était impossible d'in-

diquer les plus beaux contours du corps féminin, voulut montrer partout les formes humaines quel que fût le vêtement qui les recouvrit, ce qui fit ressembler les portraits à de véritables académies d'atelier, ainsi que vous pouvez le voir, Messieurs, dans les deux toiles de cette Ecole qui sont dans le musée de Nîmes.

« Depuis, le genre *portrait* a parfois tergiversé sous le pinceau de peintres plus ou moins habiles qui ont cherché des manières à eux, plutôt que le naturel, ou qui se sont faits imitateurs de certaines écoles soit anciennes, soit étrangères; mais la supériorité est restée, comme à l'époque de la Renaissance, aux peintres d'histoire, et à ceux qui se destinant spécialement à la reproduction de la figure, ont cependant commencé à faire, sous leur direction, des études sérieuses.

« De notre temps, le portrait est devenu beaucoup plus difficile qu'autrefois, à cause de l'ingratitude du costume. Si l'on en excepte ces belles robes que l'Eglise, la Justice et la Science ont conservées en dépit de tous les caprices de la mode, les riches étoffes de satin, de velours et de dentelle qui paraient le buste de l'homme, dans les siècles antérieurs au nôtre, ont été remplacées par un ignoble paletot, un *Raglan* à forme de sac, un habit à basques étriquées, avec des revers et un collet complètement inutiles, et dont les proportions, non-seulement ne concordent pas, mais présentent souvent un contre-sens avec celles que notre pre-

mier père a reçues de la main du créateur. Telles sont, par exemple (pardonnez-nous ces détails vulgaires, mais nécessaires pour bien faire comprendre notre pensée) telles sont les manches de nos habits d'aujourd'hui, qui vont en s'élargissant vers le poignet, tandis que le bras qu'elles recouvrent présente, au contraire, à l'épaule sa partie la plus développée. Il y a peu d'années, nous avions encore la ressource du manteau pour draper le haut du corps et cacher sous l'ampleur de larges plis la pauvreté d'un vêtement sans grâce : aujourd'hui, le manteau lui-même a disparu et il ne reste rien à l'artiste que la triste réalité d'un costume des plus prosaïques. Plus de ces beaux pourpoints en velours noir que l'on admire dans les toiles de Van Dyck, de Titien ou de Rembrandt ; plus de cette dentelle fine et souple qui entourait le cou et faisait valoir la finesse des mains, ainsi qu'on le voit dans les portraits de Rigault et des autres peintres du siècle de Louis XIV ; au lieu de cela, du linge empesé, des manchettes roides comme du carton, un faux col et un collier tout aussi roides qui cachent les attaches du col et empêchent la tête de prendre aucun mouvement gracieux.

» Le costume des femmes se prêterait plus aisément aux exigences de l'art, si elles consentaient à se parer au goût de l'artiste, tout en se renfermant dans les limites de la décence et de la modestie. Une robe qui laissera apercevoir la blancheur d'un bras potelé, les lignes

harmonieuses et gracieusement ondulées du col et des épaules, tout en offrant de précieuses ressources au pinceau, ne sera jamais surannée, tandis que le caprice de la mode, dans la rue, est souvent tout aussi laid pour les femmes que pour les hommes. Nous vous demandons quels plis peut donner une étoffe tendue sur des cercles de fer et quels contours gracieux peuvent être soupçonnés sous l'ampleur de la crinoline ! Où retrouver sous nos vêtements modernes, n'importe de quel sexe, la ligne ondoyante ou *ligne de beauté*, comme l'appelle Hogart, ces lignes serpentine que l'art cherche sans cesse à dessiner dans ses ouvrages les plus gracieux, et que la nature elle-même a prodiguées dans ses plus agréables productions ?

« Si nous rions aujourd'hui devant un portrait du temps de l'Empire, alors que le retour vers l'art grec et la sévérité de l'école de David voulait accuser partout la forme, même sous les vêtements les plus épais, nos descendants riront bien davantage à la vue de ces ballons gonflés qui transformeraient la Vénus de Médicis en une vraie pelote à épingles. On se fera une juste idée de cette prodigieuse antithèse de la création, en jetant les yeux sur la coupe en travers d'une femme affublée de cet ignoble vêtement. C'est une des *charges* les plus spirituelles de cette mode qui a résisté, jusqu'à ce jour, à toutes les attaques ; mais peut-être que la vue de cette statuette, d'un naturalisme effrayant, ouvrira les yeux de nos dames, en

leur faisant comprendre le ridicule d'un vêtement aussi sot que gênant dans les habitudes de la vie.

« Nous irons au-devant de deux objections que pourraient nous adresser certains esprits timorés, dont la pudeur s'effaroucherait devant un portrait en costume un peu décolleté, trop voisin du costume de bal : l'une au point de vue de la décence, l'autre tirée de la pauvreté de notre nature qui n'offre pas toujours, à l'œil, des formes aussi belles que celles des statues grecques. — Il n'est pas difficile de répondre à ces deux objections, en faisant observer que le *nu* n'est point indécent par lui-même, mais par la manière dont il est rendu, et qu'un pinceau chaste et discret saura toujours, en se renfermant dans des limites convenables, le sauvegarder de tout reproche d'immodestie. D'un autre côté, l'artiste saura choisir les parties les plus belles et les plus dignes d'être montrées, (il en est toujours, même dans la nature la plus imparfaite) et voiler les autres soit par des étoffes transparentes qui permettront de soupçonner la finesse de l'épiderme, soit par des draperies habilement agencées et combinées avec art pour faire ressortir la grâce de son modèle. »

M. Jules Salles, après avoir parcouru ainsi les différentes phases de l'art du portrait et avoir recherché tout ce qui peut en retarder le perfectionnement si désirable, traite de la ressemblance, du dessin, de la couleur, des accessoires, de ce qu'on appelle portrait flatté,

prétention d'embellir la nature et de l'idéal. Ici l'Académie est frappée des vues ingénieuses et savantes de l'auteur.

« Pas plus , dit-il , que dans la configuration corporelle , il n'est pas deux êtres qui aient les sens parfaitement identiques , et ce n'est pas aller trop loin d'en conclure que , les perceptions de chacun étant différentes , l'expression qui les détermine doit varier également. En appliquant ce théorème à ceux qui cultivent l'art de la peinture , nous remarquerons qu'il n'est pas deux artistes qui voient d'une manière identique. Le même paysage paraît tout vert à certains yeux quand d'autres le voient gris , jaune ou rouge ; celui-ci ne saurait y apercevoir plus de deux ou trois tons , quand celui-là y découvre , au contraire , une grande variété de teintes.

» Il en est de même pour la figure humaine. Prenez vingt peintres au hasard , fussent-ils tous sortis de la même école , et mettez-les devant un chevalet à copier le même modèle. Chacun pourra présenter un ouvrage ressemblant jusqu'à un certain point l'original , et cependant ces diverses peintures ne se ressembleront point entre elles. L'une sera peinte avec des tons violets , l'autre avec un abus d'ocre jaune ; celle-là avec une grande sobriété de couleurs ; celle-ci avec tout l'éclat d'une riche palette. Pierre aura cherché la ressemblance dans la pureté de la ligne , Paul dans le velouté de la carnation , Guillaume dans l'expression , le regard ou le sourire. Au-

cun n'aura atteint la vérité exacte ; car , ainsi que nous avons essayé de le démontrer , la ressemblance est *une* , et doit , pour être complète , remplir toutes les exigences du coloris , aussi bien que du dessin et de l'expression ; mais sur tous les chevalets , on reconnaîtra fort bien le modèle , quoique avec de grandes oppositions dans la manière avec laquelle il aura été traduit.

«Or, si ces différences dans la reproduction du même objet , qui doivent être attribuées en grande partie à la conformation de l'œil , si ces différences existent , on les retrouve à un degré non moins sensible , dans le sentiment et l'âme de l'artiste ; comme la vue , l'organe intellectuel a aussi ses aberrations et ses anomalies de sensibilité. Tel homme restera froid devant une grande scène de la nature , devant le galbe pur d'une ravissante jeune fille , devant l'expression des passions diverses qui viennent se refléter sur le visage , quand tel autre vivement impressionné , fera un chef-d'œuvre de ce qui avait à peine arrêté les regards de son confrère. La science de bien voir n'est pas donnée à tout le monde , et voilà pourquoi on trouve tant d'opinions différentes sur le même ouvrage. Elle doit être la première qualité d'un peintre et surtout d'un portraitiste ; il doit s'appliquer , avant tout , à chercher dans le modèle sa plus belle expression , et quand il l'a trouvée , faire tous ses efforts pour la fixer sur la toile , en s'aidant du goût qui doit être le guide souverain de toute composition artistique.

Voilà le secret des portraits que l'on prétend flattés : ils le sont , en effet , aux yeux de ceux qui ne voient dans la nature que le mauvais côté , dans les traits du visage , une caricature , un réalisme grossier dans les sublimes aspirations vers l'idéal. Mais , pour qui possède le vrai sentiment de l'art , pour qui sait découvrir les beautés cachées aux yeux du vulgaire , la peinture restera toujours en dessous des richesses de la création , et quand il est donné à quelques esprits d'élite d'en approcher de bien près , c'est qu'ils s'appelleront Raphaël , Corrège ou Claude Lorrain.

» Il est certain qu'un peintre réussit quelquefois à nous donner un portrait plus beau que l'original , et dès-lors on ne manque pas de dire qu'il a embelli la nature : mais à y regarder de près , ce ne sera qu'un portrait substitué , la copie imparfaite de ce qu'il avait sous les yeux , ou l'imitation d'un autre modèle qu'il aura eu présent à l'esprit. Chez les Grecs , les formes humaines étaient plus belles qu'elles ne le sont chez nous , c'est là une vérité incontestable , et cependant l'art des Anciens était tout aussi éloigné de saisir dans toute sa perfection leur belle nature que l'art des Modernes est éloigné de rendre les modèles moins parfaits que nous avons sous les yeux.

» Si vous avez assisté , Messieurs , à quelque grand spectacle de notre globe , tel que la vue d'un soleil levant , d'une tempête en pleine mer , d'une éruption de volcan , d'un glacier , d'un

incendie , d'une bataille , dites-nous quel pinceau peut donner une idée complète de ce que vous avez vu. Et sans aller chercher ces immenses scènes , qui se refusent par leur grandiose même , leur étendue et leur variété , à toute reproduction satisfaisante , et prenant une simple figure , vous serez forcés de convenir que jamais la douleur , la souffrance , la joie , la pitié , une seule des passions qui embellissent ou bouleversent l'existence de l'homme , ne pourra , exprimée par le plus savant pinceau , atteindre la suave ou effrayante réalité. Comment rendrez-vous l'éclair qui brillait dans les yeux de Mirabeau quand il lançait , du haut de la tribune , des mots qui allaient bouleverser la France entière , le cri d'une mère à la vue de son enfant qu'on égorge , l'extase d'un martyr qui voit le ciel s'entr'ouvrir au milieu des tortures ou des flammes du bûcher , la fureur d'un Oreste dans toutes ses terribles péripéties , et mille autres états de l'âme tout aussi intraduisibles par le pinceau que par la plume la plus poétique. Le *Laocoon* lui-même , la plus complète personnification de la douleur humaine , resterait bien en dessous de cette affreuse scène , s'il nous était donné de la voir dans son horrible réalité.

» L'homme ne saurait rien créer : c'est un droit , c'est un privilège que l'Être des êtres s'est réservé à lui seul : le pouvoir de l'homme se réduit à imiter. Toujours et à jamais , l'art se réglera sur la nature ; il suit les impressions

que l'âme reçoit par les sens , il n'est que le tableau bon ou mauvais de nos aperçus et des sensations qui en résultent. Les beaux ouvrages de l'art supposent toujours des prototypes encore plus beaux , une nature supérieure encore , et de la part de l'artiste un œil fait pour apercevoir et saisir ces beautés.

» Nous ne voudrions pas cependant aller plus loin que notre pensée et porter la moindre atteinte aux Beaux-Arts , en refusant de reconnaître l'idéal que l'on recherche et que l'on découvre souvent dans ses plus nobles créations. Non , Messieurs , l'école du Réalisme , dont on retrouve les premières traces bien avant notre époque , mais qui a essayé de reprendre faveur à nos dernières expositions , a toujours trouvé sous notre plume , d'énergiques et sincères protestations. Mais ce que nous voulons essayer de vous démontrer , c'est que l'idéal existe bien plutôt dans la nature elle-même que dans l'imagination de l'artiste. Ce dernier ne crée pas , il voit , il choisit , il se souvient. C'est là le secret des maîtres qui se sont élevés au plus haut degré de perfection.

» Quelque sublime que soit Raphael , il n'a de mérite qu'autant qu'il approche de la nature : plus il saura la reproduire jusqu'à l'illusion , et plus il sera parfait. Quand il voulait composer une de ces saintes familles qui ont immortalisé son pinceau , il allait se promener au milieu des rues de Rome , dans ce faubourg de Transtevere qui a su conserver , jusqu'à ce jour , la

pureté du type le plus noble et le plus gracieux , où l'on retrouve , sous le manteau troué dont se drape la misère , la noblesse des patriciens d'autrefois , et sous l'encadrement d'une abondante chevelure , les yeux d'une Lucrece ou d'une Agrippine. C'est là que le peintre d'Urbino s'arrêtait devant une mère jouant avec son nourrisson ou le tenant endormi sur ses genoux : il saisissait son crayon , et sur la muraille , sur un fond de tonneau , sur la première chose qui lui tombait sous la main , il traçait le souvenir fugitif de cette attitude , de cette expression d'un moment que son génie eût vainement cherché dans le silence de l'atelier. Tout autre eût passé indifférent devant ce groupe vivant ; il n'eût rien vu que de commun et d'ordinaire dans une scène qui se représente tous les jours à nos yeux : Raphael y trouvait , lui , un délicieux motif de tableau. *La Vierge à la chaise* n'eut pas d'autre origine.»

M. Jules Salles , venant ensuite à l'époque moderne et abordant la partie la plus difficile de sa tâche , expose quelques idées pour faciliter aux jeunes débutants les moyens d'arriver , dans la carrière artistique , à produire un portrait ressemblant , c'est-à-dire un bon portrait , puisque ces idées ne peuvent être séparées dans son appréciation. Les règles qu'il trace sont puisées dans sa propre expérience et dans les procédés de quelques portraitistes habiles ; il insiste surtout sur la nécessité de bien connaître , d'occuper , de distraire , d'animer

celui qui pose , sur la nécessité surtout de le bien placer.

« Il faut un certain tact pour choisir l'attitude la plus naturelle à la personne et qui suffit quelquefois à elle seule pour amener la ressemblance. Puis , dans toute pose , il y a un point de vue à trouver : quand vous l'avez trouvé une fois , sachez le saisir et le fixer sur la toile. Heureux le peintre qui n'a point , comme le statuaire , à reproduire une figure sous toutes ses faces. Quelque talent qu'ait le statuaire, il ne lui est pas possible de rendre son travail parfait sous quelque aspect qu'on veuille l'examiner. Par exemple, quel groupe plus beau que celui du *Laocoon et de ses enfants* ! eh bien , il devient presque disgracieux , si on le regarde par la gauche , de l'endroit où la tête du père se voit à peine , et où l'un des enfants est projeté sur l'autre. Toute scène a un aspect , un point de vue plus intéressant qu'un autre ; c'est de là qu'il faut la voir , c'est à celui-là qu'on doit tout sacrifier.

« Gardez-vous aussi de chercher , sous prétexte *de style* , des mouvements trop tourmentés. Voyez le portrait de M. Bertin de Vaux , un des chefs-d'œuvre de M. Ingres. Tout autre se fût sans doute égaré dans la recherche d'une pose magistrale pour mieux rendre l'importance de cet écrivain distingué , qui occupait un des premiers rangs dans la presse française. Le peintre de l'*Apothéose d'Homère* l'a fait asseoir tout naturellement dans un fauteuil de bureau , de face , appuyant ses belles

et fortes mains sur ses genoux puissants. Mais il a relevé ce qui pouvait paraître commun dans cette attitude de vrai bonhomme, par la poésie qu'il a su donner à cette tête sur laquelle on peut lire toute l'autorité de l'intelligence, du talent et de la juste confiance en soi. Quel cerveau bien organisé ! quel regard lucide et mâle ! quelle aménité sereine autour de cette bouche fine et sans astuce ! Remplacez la redingote par un manteau de pourpre, ce sera un empereur romain ou un cardinal. Tel qu'il est, c'est le type de l'honnête homme, une des gloires littéraires du règne de Louis-Philippe.

« Nous ne craignons pas de le répéter, les poses les plus simples sont les meilleures. En peinture comme en littérature, comme en toutes choses, on doit éviter l'afféterie : la simplicité et l'unité qui en est la conséquence inévitable, seront toujours un des caractères distinctifs du vrai talent. »

Après ces utiles conseils sur la pose du modèle, M. Jules Salles en donne de bien importants encore sur la tête, les mains, les accessoires et le fond et sur le danger de la précipitation dans le travail. « Il en est, dit-il avec
» raison, des œuvres d'art comme des produc-
» tions de la science : *Le temps ne fait rien à*
» *l'affaire*. Quelques artistes tirent vanité de
» peindre une tête en tant d'heures, tant de mi-
» nutes, puérile préoccupation ! Personne n'a
» jamais pensé en présence d'un chef-d'œuvre

» à demander combien de temps on avait mis à
» le faire. Travaillez consciencieusement, tra-
» vaillez longtemps, mettez en pratique le pré-
» cepte de Boileau ; c'est le seul moyen de pro-
» duire une œuvre remarquable et digne de pas-
» ser à la postérité.

Séance du 5 février 1859.

M. le président Aurès dépose les recueils de deux sociétés correspondantes, Boulogne-sur-mer, Marseille, ainsi que les bulletins de la Société de Mende et de Valenciennes.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture de la traduction qu'il a faite d'un mémoire imprimé dans la collection récemment envoyée par l'institut smithsonien siégeant à Washington. Quoiqu'il n'y soit question que de simples découvertes de tumulus ou de vases de poterie, M. Nicot a cru que quelque intérêt pourrait s'attacher à ces lointaines recherches archéologiques. Tous les débris, toutes les ruines ne sont-elles pas, dit-il, un lien entre le présent et le passé, entre le monde de nos jours et celui d'autrefois qui, ainsi rapprochés, deviennent en quelque sorte contemporains ?

M. William Guest ayant été informé de l'existence de quelques ouvrages indiens dans le voisinage de Prescott (ville de Géorgie), il s'empressa de s'y rendre. Il y trouva un ouvrage de défense et une assez grande quantité de débris de poterie et de morceaux de pierre creux et polis employés sans doute à des apprêts culinaires. Le savant américain les décrit avec le soin

le plus consciencieux , et non-seulement il les décrit , mais il a accompagné son exposé de dessins dont la copie est mise sous les yeux de l'Académie. Puis , après cette exploration , il tente une nouvelle excursion dans une autre localité , à Edouards-Bourg , près de Spencer-ville. Là encore M. Guest rencontre des briques , des tuyaux , des vases avec des formes remarquables de travail , de plus un os très-bien poli , en forme d'aiguille avec un trou grossièrement percé et long de trois pouces , des outils en pierre , des espèces d'aiguille en dents de baleine et une lame de couteau faite avec une dent de requin. Ces deux derniers faits ont été pour le docte explorateur une preuve des relations et des communications des habitants avec la mer , comme aussi le défaut absolu de tout métal ; la grande dimension des troncs d'arbres qui restent encore sur l'emplacement lui paraissent démontrer l'ancienneté de tous ces monuments qui probablement se rapportent , dit M. Guest , à un temps antérieur à la rupture de la grande barrière Nord , alors que la mer était de niveau avec quelques-unes des terrasses du lac Ontario.

« Les vestiges , dit l'auteur en finissant , les vestiges d'une race vigoureuse et puissante jadis s'aperçoivent depuis les tumulus du Nord jusqu'aux ruines de l'Amérique centrale , et sont dignes d'une patiente et continuelle investigation , quoique leur histoire n'étant pas écrite ne puisse jamais être entièrement dévoilée.

C'est en rassemblant et conservant soigneusement les faits quelque petits qu'ils puissent être dans les détails que des données suffisantes seront recueillies, données avec lesquelles les historiens à venir pourront rendre justice à la mémoire des premiers habitants de ce continent, et pourront élever un monument ethnologique remarquable par sa solide construction et ses belles proportions. »

M. Maurin continue la lecture de son *Étude sur Calpurnia*. Dans les deux chapitres qu'il communique, il s'est proposé de retracer la vie de cette illustre Romaine, non plus dans l'atrium ou le cabinet de son éloquent et bon époux, mais dans l'exèdre, c'est-à-dire, le salon où venaient se réunir les littérateurs et les esprits distingués de ce temps. On évoquait dans ces longues causeries le souvenir de tous les faits saillants de l'ancienne ou de la nouvelle Rome; on discourait, comme en une sorte d'hôtel Rambouillet, sur le mérite littéraire des œuvres de cette époque qui, quoique bien inférieure à celle du grand siècle des Horace, des Virgile, des Ovide, comptait encore des esprits d'élite et des caractères supérieurs, tels que Tacite, Silius Italicus.

M. Maurin en a fait comme une attachante revue qu'il commence par quelques pages d'exposition :

« Le goût des plaisirs du monde est le propre des nations civilisées, et parmi elles, le plus

délicat de ces plaisirs est sans contredit l'agrément d'une conversation cultivée. Si cela existe ainsi de nos jours, il ne devait pas en être différemment chez les Romains, à cette période surtout de développement social à laquelle ils étaient parvenus.

» L'exèdre ou, comme nous dirions aujourd'hui, le salon de Pline, était une grande galerie à la grecque ayant la figure d'un parallélogramme rectangle. De riches peintures, représentant les principaux monuments de Rome, en décoraient les murs, dont la partie inférieure était ornée d'une large plinthe, non en bois comme dans nos maisons modernes, mais en marbre de couleur verte. Des sièges garnissaient le pourtour de la pièce. Il y en avait aussi au centre. Aux quatre angles, des statues en bronze se dressaient sur leurs piédestaux. On arrivait dans l'exèdre en suivant le couloir qui mettait en communication l'atrium avec le péristyle des appartements privés

» L'exèdre de Pline était un des plus fréquentés de Rome. On s'y asseyait, on s'y promenait; mais la conversation y était toujours fort animée. Le plus souvent elle était générale et on ne voyait que rarement deux interlocuteurs se retirer dans un coin pour se livrer à un colloque privé.

» La compagnie était habituellement nombreuse et toujours distinguée. Elle se composait de sénateurs, d'avocats, de philosophes, de gens de lettres. Les sujets d'entretien étaient

sans doute divers comme les personnes. Ils embrassaient tout à la fois dans le cercle de leurs développements qui se déroulaient comme les méandres d'un fleuve immense et capricieux ; ils embrassaient, dis-je, les événements de l'Etat, ceux de la ville, les nouvelles de la littérature et des arts. La réunion se terminait par des lectures que faisait soit le maître de la maison, soit quelqu'un des assistants.

» Parmi les hommes qui se rencontraient le plus fréquemment dans l'exèdre de Pline, figuraient le poète Martial, tant qu'il fut à Rome, l'historien Tacite, le chroniqueur Suétone, le philosophe Euphrate, quand il eut quitté la Syrie, le jurisconsulte Ariston, Cornutus Tutullus, noms qui nous sont déjà bien connus ; Asinius Rufus, Calvisius Rufus, Caristrius Tiron, Lupercus, Antonin, Maxime, Sévère, Atilius, Voconius Romanus, Paulin et d'autres encore avec qui nous allons faire connaissance.

» Quand il n'y avait pas un trop grand nombre de personnes réunies, Calpurnia était présente. C'était alors qu'il se faisait des lectures devant un auditoire d'élite attiré par le talent de l'auteur plus encore que par l'intérêt du sujet. S'il y avait foule, au contraire, l'intérêt du sujet se mêlant au talent de l'auteur pour provoquer plus vivement la curiosité, Calpurnia n'était pas absente quoiqu'on ne la vît pas, et elle n'était séparée de la compagnie que par un rideau qui lui permettait de tout entendre sans être vue.

M. Maurin introduit dans l'exèdre qu'il vient de décrire divers personnages et les fait converser sur les événements du jour ou sur leurs travaux littéraires. Caninius parle d'un poème qu'il a commencé sur la guerre de Dacie. Le sujet n'avait pas encore été traité, et il recélait une sorte de vérité si grande et si neuve que cela ressemblait au merveilleux de la fable. Ces lieux qui avaient été jusque-là si peu visités, ces fleuves inconnus s'élançant à travers de vastes et sauvages campagnes, ces camps suspendus au flanc des monts, ces triomphes redoutés du génie des combats, tout cela ne s'était pas vu sous les règnes précédents et n'avait pu dès-lors inspirer ni une voix d'orateur, ni une imagination de poète.

« Ce que j'admire surtout, ajoute M. Maurin, c'est le cachet contemporain du sujet choisi par notre ami Caninius. Combien est-il préférable à ces poèmes que Silius Italicus a composés sur les guerres puniques !

« Oui, reprit Pline, cela est nouveau, actuel et magnifique ; la grande difficulté, c'est d'élever le style à la hauteur de ces exploits dont le monde est ému. Silius Italicus, qui écrivait à distance, échappait du moins au péril de la comparaison.

« Et à propos de Silius, vous savez, ajouta-t-il, que le bruit de sa mort est fort répandu. Connaissez-vous son histoire, qui m'a été bien des fois racontée par un de ses contemporains. Il fut consul sous Néron, et sa réputation ne fut

pas à l'abri de tout soupçon pendant le règne de ce prince ; mais il effaça cette tache sous ses successeurs. Il usa en honnête homme de la faveur de Vitellius , acquit beaucoup de gloire dans le gouvernement d'Asie , et par une honorable retraite , il acheva d'épurer sa renommée. Vivant près de Naples , dans une villa délicieuse , ornée de magnifiques jardins , au milieu des livres et des objets d'art qu'il s'était plu à y recueillir , il rendait un culte religieux à Virgile , son modèle , dont il célébrait la puissance aux pieds de la statue élevée par ses soins avec plus de solennité que la sienne propre. Là , il composait des vers qu'il lisait à ses amis ; et j'ai appris que jusqu'à sa dernière heure , ni les visites , ni les hommages ne lui ont fait défaut. Il avait atteint l'âge de 75 ans , et combien peu de ses contemporains ont eu le sort d'être épargnés comme lui par l'arrêt du destin ou par la proscription !

» La conversation prit alors un tour mélancolique , et Calpurnia , qui avait gardé jusque-là un silence attentif , émit cette observation , que du moins Silius avait vécu beaucoup d'années , et que la mort qui l'avait frappé avait été pour lui le terme de l'existence qu'on savait bien ne pouvoir être éternelle ; que dans ces derniers temps , par un renversement des lois naturelles , on avait vu bien des fois la jeunesse payer son tribut anticipé au trépas.

» Ainsi les deux Helvidies venaient de mourir de couches , après avoir mis au monde une

file chacune. Elles étaient à la fleur de leur âge. Quelle immense douleur pour leurs époux ! Un fils , un unique fils , c'est tout ce qui reste des enfants d'Helvidius Priscus , dont le noble cœur et le ferme caractère méritaient une plus heureuse fortune.

« Ce n'est pas tout , ajouta Calpurnia , que cette fin si regrettable et si prématurée des précieux rejetons de cette illustre race. Un des hôtes les plus fidèles de ce salon , Fundanus est absent. Sa plus jeune fille est morte , une enfant de quatorze ans, d'un caractère enjoué et aimable, d'une solidité d'esprit, d'une gravité d'intelligence qui n'ôtaient rien aux grâces naïves et à l'innocente pudeur de son âge. Que de zèle elle avait pour l'étude , que de goût pour la lecture ! Elle allait se marier ; le jour des noces était fixé , et quel deuil pour ce père qui aimait si tendrement sa fille , et qui , dans sa douleur , a voulu que tout l'argent destiné aux parures fût employé en baumes et en parfums pour ses funérailles ! Elle a fait une fin admirable : après avoir montré la plus grande fermeté à supporter le mal , la plus grande docilité à se prêter aux remèdes , c'est elle qui , voyant la mort approcher , consolait son père et sa sœur.

Rome a perdu également ces jours-ci un jeune homme de la plus belle espérance. Avitus a succombé sur le bâtiment même qui le portait , au retour de sa questure , loin de sa mère , de son frère et de ses sœurs qui l'idolâtraient. Il faut avoir été témoin de leurs larmes , de leur afflic-

tion, pour comprendre la douleur de cette famille pour qui subitement s'est convertie en deuil la joie de revoir l'être chéri qu'elle attendait.

» Est-il rien de plus déchirant que de voir tant de jeunesse et d'avenir emportés par la destinée !

Dans le récit de M. Maurin relatif à l'exèdre de Pline et de Calpurnie, d'autres interlocuteurs viennent encore traiter diverses questions et abordent les sphères les plus hautes :

« Octavius Rufus, jeune poète d'un esprit gracieux et charmant, toujours disposé à écouter les productions d'autrui et fort peu à lire les siennes, que Pline gourmande quelque part pour sa modestie, vint à parler d'un rhéteur grec du nom d'Isée, qu'il avait entendu, il n'y avait que quelques jours. C'est un enchantement, disait-il, que cette improvisation merveilleuse dans la plus harmonieuse des langues. Il est impossible d'imaginer autant de facilité, de grâce dans l'expression, d'élévation dans la pensée.

» Pline partage ce sentiment, et le talent d'Isée lui a paru si extraordinaire et si curieux, qu'il a convié ceux de ses amis qui se font une idée des difficultés oratoires à venir assister à ces tours de force de sa parole.

Lupercus, un austère esprit qui pensait que l'éloquence devrait rester un art et non devenir un jeu d'escrime, semble résister seul à l'en-

thousiasme général. Critique difficile, Pline avait eu souvent à lutter contre la sévérité de ses appréciations. Il voyait de l'enflure là où celui-ci n'avait cru apporter que de l'élévation, des endroits forcés là où il n'avait entendu mettre que de la hardiesse, un luxe d'ornements là où il n'avait songé qu'à montrer l'élégance de la richesse. Tout en ne se rendant pas aux observations de son critique, Pline avait infiniment de considération pour son jugement.

A peine Lupercus a-t-il fini de protester au nom de l'art contre le charlatanisme de la parole que Tacite intervient tout-à-coup dans la discussion ; et le débat s'agrandit et s'élève sous cette voix puissante.

Cette manière de traiter l'éloquence et d'en faire un passe temps frivole, un amusement théâtral bon à distraire les oisifs, est ce qui l'a rabaissée. Ce n'est pas pour l'agrément, c'est pour l'utilité que l'éloquence doit rester dans son inaltérable pureté ; car si l'utilité doit être le but de tous nos desseins et de toutes nos actions, quelle plus utile sauvegarde que d'exercer un art où l'on trouve des armes toujours prêtes pour soutenir ses amis, porter secours aux étrangers, préserver un malheureux de sa perte, enfin, jeter dans l'âme d'un envieux ou d'un ennemi la terreur et l'effroi, tranquille soi-même et comme revêtu d'une puissance et d'une magistrature perpétuelles.

» Voconius Romanus, un intime et digne ami

de Pline , qui avait sollicité Priscus , le favori de Trajan , dans le but de lui faire obtenir des emplois en rapport avec son mérite, appuya les paroles de Tacite , et dit qu'il en était de l'éloquence comme de l'histoire , qui devait rester fidèle aux sévères traditions de l'art pour rendre de véritables services. Il salua en passant l'illustre historien qui venait de parler, et à l'appui de sa thèse , il raconta un fait dont il avait été témoin lui-même.

« Un écrivain ayant lu en public le commencement d'une relation où les faits étaient présentés dans leur simple et forte vérité , en avait réservé le reste pour un autre jour. On vint le supplier de n'en rien faire , tant ceux qui n'avaient pas rougi de leurs actions rougissaient d'entendre narrer ce qu'ils avaient fait. C'est un succès pour l'histoire que de produire une telle impression , et c'est un genre de succès que l'éloquence doit rechercher à son tour. L'effet eût-il été le même , si l'auteur se fût amusé à orner son récit de riches broderies , au lieu de l'offrir dans son austère simplicité ? »

Le secrétaire perpétuel fait un rapport sur un mémoire recommandé à son examen et relatif à l'emploi des vidanges en agricultur

Je n'ai pas besoin , dit-il , de prouver combien l'emploi en est fructueux. Qui ne connaît l'importance et l'utilité des engrais azotés ? qui ignore que les engrais ont d'autant plus de valeur que la proportion des substances organi-

ques azotées est plus forte , parce que non-seulement ces substances présentent l'azote dans les meilleures conditions pour son assimilation , mais elles ont en même temps pour effet d'augmenter la faculté qui appartient à la plante de puiser dans l'atmosphère des éléments de nutrition qui s'ajoutent à ceux qu'elle retire du sol.

Après cet exposé qui n'a rien de neuf sans doute , mais qu'on ne saurait trop livrer aux réflexions des agriculteurs , l'auteur entre plus profondément dans son sujet.

On peut évaluer , dit-il , à 1 k. 171 les excréments solides et liquides produits moyennement par un homme adulte en 24 heures , soit 240 k. par année. La composition paraît varier dans des limites étendues avec l'alimentation : ainsi , tandis que les analyses faites par MM. Payen et Boussingault indiquent une contenance en azote de 0, 740 0|0 , M. Barral a trouvé 1, 82 0|0 et M. Schatenmann , 3 0|0. Ces écarts entre trois analyses également bien faites n'ont pas lieu de surprendre , lorsqu'on sait que les cultivateurs flamands paient souvent les vidanges des maisons riches à un prix plus que double de celui des vidanges des maisons pauvres. L'expérience a remplacé pour eux les leçons de la chimie. Quoi qu'il en soit , l'auteur prend pour terme de comparaison la moyenne des trois résultats indiqués , soit 1, 85 0|0 , chiffre très-rapproché de celui qui a été donné par M. Barral.

420 kil. d'engrais humain contiennent donc

7 k. 870 d'azote. D'un autre côté, une tête de gros bétail, du poids de 500 kil., bien nourrie à l'étable, produit annuellement 13,000 kil. de fumier contenant en totalité 39 kil. d'azote d'après les analyses de M. Stockardt. Il résulte de là que l'engrais produit par cinq hommes est, sous le rapport de la contenance en azote, l'équivalent du fumier (y compris la litière) d'une tête de gros bétail. En France, il est certain que le 1/5 à peine de l'engrais humain est utilisé. La perte correspondante à 28 millions d'habitants de tous âges peut sans exagération être regardée comme au moins équivalente à celle de 14 millions d'hommes adultes, ou, d'après les calculs qui précèdent, 2,800,000 têtes de gros bétail.

L'auteur dit qu'il hésiterait à produire ces chiffres, s'il n'avait tenu à mettre en relief toute l'importance de la question et si une foule de renseignements n'avaient corroboré les indications élémentaires d'une analyse chimique.

C'est ainsi que M. Villeroy, habile agriculteur de Bitershof, regarde l'engrais produit par un homme en une année comme suffisant pour fumer un champ de 20 ares; il suffirait donc de cinq hommes par hectare. M. Liebig dit que l'azote des excréments solides et liquides d'un homme pourrait suffire annuellement à la production de 400 kil. de blé. D'après cela, cinq hommes suffiraient à la production de 2,000 kil. de blé, soit environ 26 hectolitres, ce qui est

une bonne récolte pour un hectare. En Chine, l'engrais humain est à peu près le seul employé : il n'y a point de bétail, et cependant les récoltes suffisent à nourrir une innombrable population. A Nice, nous l'avons vu, les cultivateurs sont abonnés par maison et paient, à raison de 5 à 6 fr. par individu, le droit d'enlever les vidanges ; à Lyon, les vidanges sont vendues en moyenne 0 fr. 33 l'hectolitre.

En Flandre, les cultivateurs construisent de spacieuses citernes d'une contenance de plus de 100 mètres cubes, pour y mettre en réserve les vidanges qu'ils vont chercher dans les villes voisines, lorsque les autres travaux de la ferme permettent d'employer les chevaux au transport. Le prix moyen de l'engrais pris dans les fosses est de 0 fr. 53 l'hectolitre ou de 5 f. 30 le mètre cube. Cependant, malgré les transports, malgré la main d'œuvre considérable qu'exige l'emploi, cet engrais est encore considéré comme le plus efficace et le plus économique pour toutes les natures de sol et pour presque toutes les plantes, notamment le blé, les betteraves, le colza, le tabac, le houblon, etc., etc. Quand un tel usage, malgré ce qu'il a de répugnant (car on ne désinfecte pas) existe dans un pays qui marche à la tête de l'agriculture et qui doit peut-être en partie à cet usage même sa prospérité agricole, on ne saurait hésiter à favoriser sa popularisation, et on doit regarder comme éminemment utiles tous les efforts qui tendent vers ce but. Aussi il serait vivement à désirer

que les agriculteurs du Gard qui ont eu l'occasion d'expérimenter l'emploi des vidanges fissent connaître les résultats obtenus.

On le sait, le grand but, la grande préoccupation de l'agriculteur, c'est de se procurer des engrais. Le fumier, a-t-on dit, c'est de l'or et cet or là *n'est pas une chimère*.



Séance du 19 février 1859.

M. le président dépose sur le bureau : 1^o Les *Mémoires de l'Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon*, xxxvii^e volume, année 1857 ; 2^o Le septième fascicule de la *Numismatique Ibérienne* de M. P.-A. Boudard, membre de la Société Archéologique de Béziers.

M. Germer-Durand appelle l'attention de l'Académie sur un chapitre de cette septième livraison du savant ouvrage de M. Boudard.

« Les Ibères de l'Espagne, dit-il, ne nous sont guère connus que par quelques écrits relativement modernes d'auteurs grecs et latins. Ce qu'Appien, Pline et Strabon nous en disent est fort précieux sans doute, au point de vue de la géographie et de l'ethnographie ; mais, en définitive, cela ne nous permet pas de remonter bien haut ni de suivre bien longtemps les destinées de ces populations.

« C'est en essayant de retrouver les traces les plus authentiques laissées par ces peuplades, absorbées et recouvertes par les flots d'invasions successives et frappées de mort par la conquête, que M. Boudard a pu, d'abord à l'aide de quelques monnaies à légendes bilingues, puis en

recueillant et en étudiant les légendes de toutes les monnaies ibériennes connues jusqu'à ce jour, acquérir une connaissance approfondie de sa matière, et se mettre en état de composer le livre qu'il donne aujourd'hui au monde savant sous le titre de *Numismatique Ibérienne*, monument d'érudition linguistique et numismatique, qui fera époque dans la science et dont notre Académie peut jusqu'à un certain point être fière, puisqu'elle compte depuis longtemps déjà M. Boudard au nombre de ses membres correspondants et n'a cessé de l'encourager dans ses consciencieux travaux.

» La septième livraison qui vient d'être déposée sur votre bureau offre, Messieurs, un intérêt tout particulier pour notre histoire locale, à laquelle l'auteur restitue une période de trois siècles, dont on ne connaissait jusqu'ici aucun monument. Nous ne savions rien, en effet, des populations qui ont vécu sur notre sol nimois avant les Volkes Arékomiques. Grâce à la découverte des médailles ibériennes de NMY et à l'attribution bien fondée que M. Boudard en fait au Nemausus occupé plus tard par les Volkes, il nous est permis de croire que, du cinquième au troisième siècle avant notre ère, Nemausus était déjà un *emporium* important du sud-est de la Gaule, et que ce sont des *Nemenses* du sud de l'Hispanie qui l'ont fondé ou s'y sont établis, à l'époque de la grande émigration des Ligures ibériens.

» Voici comment M. Boudard a été amené à cette découverte.

» On peut inférer d'un passage de Polybe (III, 8) et d'un autre de Tite-Live, que les Volkes Arékomiques n'étaient pas encore à Nemausus en 218. On sait, d'un autre côté, par Hérodote et Avienus, qu'en 430, les Ligyes ou Ligures, peuplades ibériennes, dominaient entre le Rhône inférieur et les Pyrénées.

» Nous serions tenté même d'ajouter, pour notre compte, à ces deux autorités celle d'une étymologie de l'appellation géographique, *Golfe de Lyon*, proposée tout récemment par M. Amédée Tardieu, sous-bibliothécaire à l'Institut (1), et sur laquelle nous insisterons d'autant plus volontiers que nous savons qu'un de nos confrères (2) se livre, depuis plusieurs années, à de profondes et curieuses recherches sur l'origine de cette dénomination.

» L'antique nation des Ligures, race de pirates et de montagnards, n'a pas toujours été confinée dans les Alpes maritimes et sur les premières crêtes des Apennins. Scylax nous la montre encore répandue de son temps depuis l'Ebre jusqu'à l'Arno. Strabon croyait même à une extension plus grande de la race ligurienne, puisqu'il appelle *λίγυστική γῆ* toute la presqu'île occidentale de l'Europe. Par analogie, on peut conclure que la mer Ligystique

(1) Voir l'article *Liguria* du Supplément de l'Encyclopédie Didot.

(2) M. Jules Teissier.

du même géographe ne se réduisait pas au golfe de Gênes , mais qu'elle comprenait tout le bassin occidental de la Méditerranée , le golfe de Lyon ou du Lion par conséquent. Or , c'est dans la forme grecque de *Λιγυστικόν* , *Λιγύων πέλαγος* , que M. Tardieu propose de voir la véritable origine de l'appellation *Golfe de Lyon*. « Des « deux formes modernes , dit-il , c'est la première , *Lyon* , qu'il faut , suivant nous , préférer , comme étant , à peu de chose près , la « transcription exacte du nom ancien , *Λιγύων* , « *Ligyôn* (golfe des Ligyens ou Liguriens). Rien « de plus naturel que la persistance , presque « sans altération , d'un nom grec dans un pays « peuplé des colonies de Marseille , la cité phocéenne , où le grec est demeuré à l'état de « langue vulgaire jusqu'en plein moyen-âge. « Rien de plus naturel également que la persistance du souvenir de cette longue domination « des pirates ligyens , les plus anciens maîtres connus du littoral méridional de la Gaule. « Seulement , avec le temps , le sens et l'origine de ce nom s'étaient perdus , la forme « *ligusticum mare* ou *ligusticus sinus* ne laissant plus aussi aisément reconnaître l'étymologie. On en avait , d'ailleurs , restreint l'emploi à ce qui est aujourd'hui le golfe de Gênes , « pour appeler plus habituellement le grand « golfe ou enfoncement des côtes méridionales de la Gaule d'un autre nom , celui de *sinus gallicus* ou de *Gallicum mare*.

• Toutes ces causes réunies étaient bien pro-

» pres à égarer la critique ; mais rien n'y con-
» tribua plus que la ressemblance fortuite du
» nom en question (golfe de Lyon) avec le nom
» d'une ville illustre , dérivé , lui , d'une source
» toute différente , d'un radical celtique et non
» plus grec , *Lugdunum*. Quelle qu'eût été la
» prédominance politique et commerciale de
» Lyon sur le midi de la Gaule , on ne s'expli-
» quait guère comment , à un tel éloignement de
» la côte , son nom avait pu jamais être employé
» dans la nomenclature maritime de ce pays.
» Aussi imagina-t-on de bonne heure de substi-
» tuer à la forme consacrée , qu'on ne comprenait
» pas , une forme nouvelle , celle de *golfe du Lion*
» *sinus Leonis* , bien malheureusement choisie
» en ce qu'elle risquait de faire perdre à tout
» jamais la trace , et qu'on expliquait à l'aide ,
» soit d'une méchante métaphore poétique (la
» fureur des flots comparée à celle du lion) , soit
» du nom de je ne sais plus quel rocher (le lion) ,
» situé à l'entrée d'un des ports de ce golfe.
» C'est là un exemple de plus de ces erreurs tra-
» ditionnelles , dues à la pauvre critique des
» érudits du moyen-âge. Il serait intéressant
» de faire l'histoire complète de celle-ci et de
» rechercher à quel moment précis elle s'est
» produite dans les livres et sur les cartes ou
» portulans. »

» M. Boudard , en recueillant les légendes
des médailles ibériennes , avait remarqué , dans
la collection de M. le marquis de Lagoy à Aix

et dans celle de M. Mathon à Béziers , une médaille dont il donne la description suivante :

» Tête virile , nue , à droite ; grénetis.

» *Rev.* Cavalier au galop , la lance en arrêt ; au-dessous N M Y. Cuivre , moyen module.

» Quelques années après , deux variétés de cette même médaille vinrent à sa connaissance. Il en donne la gravure dans les planches qui accompagnent son texte. Voici comment il décrit les deux dernières :

» 1. Tête virile , nue , à droite ; devant , un poisson.

» *Rev.* Cavalier au galop , portant la palme ; au-dessous, N M Y. Cuivre, moyen module.

» 2. Tête virile , casquée ; devant F I.

» *Rev.* Cavalier casqué au galop , portant la palme ; au-dessous , N M Y. Cuivre , moyen module.

» Ces deux médailles font partie de la collection de notre confrère , M. Edw. Barry , professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse. De ces trois variétés , on connaît aujourd'hui neuf exemplaires , qui ont été trouvés exclusivement dans la Gaule narbonnaise (provenance authentique). C'est là un fait sur lequel M. Boudard insiste , et avec raison. Cette monnaie , en effet , ne s'étant jamais rencontrée en Espagne ; elle doit appartenir à une cité de la Narbonnaise. On connaît, il est vrai , une monnaie latine , à la légende NEMA donnée par Florez à une ville du sud de l'Espagne qui porte le nom de NEMA ,

et dont l'ethnique, NEMENSES, se trouve dans une inscription latine citée par Masdeu. Mais comment attribuer la monnaie ibérienne à la légende NMY à la NEMA hispanique puisqu'elle ne s'est jamais rencontrée en Espagne ?

» En résumé : 1^o Les Ligyes ou Ligures, venus d'Espagne, ont occupé le sud-est de la Gaule, du cinquième au troisième siècle ; et en l'année 218 avant notre ère, la région que nous habitons aujourd'hui n'appartenait pas encore aux Volkes Arékomikes dont l'invasion paraît même avoir arrêté le mouvement civilisateur que les Phéniciens, les Carthaginois et les Grecs avaient successivement imprimé au pays. — 2^o Une peuplade liguro-ibérienne, les *Nemenses*, existait dans le sud de l'Hispanie, et a dû émigrer en même temps que les autres peuplades ibériennes, Bébryces, Sardons, etc. — 3^o Une médaille ibérienne, à la légende NMY (*Nemy* ou *Nimy*, avec la voyelle omise) qui se trouve fréquemment dans la Gaule Narbonnaise, est absolument inconnue en Espagne. De plus, une variété de cette médaille porte, au droit, le type incontestable des monnaies ibériennes de Narbonne (Tête virile, casquée ; devant FI).

» La ville qui a fait frapper cette monnaie ne peut donc appartenir au sud de l'Espagne, et doit être cherchée dans la Ligurie gauloise. Or, dans cette Ligurie, il n'y a que Nemausus à qui elle puisse être attribuée. »

Séance du 6 mars 1859.

M. le Président dépose sur le bureau les brochures et les recueils suivants :

Rapport à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. Paulin Paris ;

Rapport de M. Laboulaye sur un brevet d'invention de François Durand ;

Journal d'agriculture pratique ;

Congrès scientifique de France, 26^e session ;

Notice sur l'Hôpital des Aveugles à Chartres, par M. Doublet de Boisthibault ;

Mémoires des Sociétés de Castres, de Valenciennes, des Antiquaires de Picardie, de Rochefort ;

Un *Traité de l'Apoplexie des ovaires*, par M. Albert Puech, et un autre de l'*Hématocèle*, par le même ;

Une *Notice historique sur la société littéraire de Lyon*, par M. Bellin ;

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de Paris.

M. Ollive-Meinadier rend compte d'un nouveau *Recueil de Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse*. Il y a trouvé des travaux remarquables entre lesquels il a surtout signalé les recherches de

M. Filhol sur le pouvoir absorbant des corps insolubles.

Ce savant a découvert que la propriété dont jouit le charbon d'enlever certaines substances et particulièrement les matières organiques colorantes aux liquides qui les tiennent en dissolution, s'étend en général à tous les corps insolubles, lorsqu'ils sont réduits en poudre fine et terne. Il a opéré successivement avec les corps simples métalloïdes, qui sont solides à la température ordinaire, avec plusieurs métaux et un certain nombre de corps composés. Ses expériences l'ont conduit à reconnaître que les effets d'absorption sur les principes colorants varient avec la nature des corps insolubles et avec celle des matières colorantes. Il a constaté aussi que l'alcalinité des liqueurs est une circonstance défavorable à l'absorption, et qu'il en est de même d'une grande dilution du principe colorant, tandis que l'état neutre ou légèrement acide exerce une action utile.

« M. Filhol conclut de ses recherches que, suivant ce qui a été déjà fait en mettant en usage le charbon pour la décoloration des sirops de sucre brut et de certains sucs végétaux, on pourra mettre à profit dans bien des cas la propriété élective des corps absorbants, pour séparer d'un liquide certains corps tenus en dissolution sans toucher aux autres. Il y a surtout lieu de remarquer ce que l'auteur expose relativement à certains faits de la pratique agricole. On sait que les terrains argilo-calcaires qui ont

été négligés éprouvent peu d'effet d'une première fumure , et que ce n'est que quand le sol est arrivé à une certaine richesse en éléments azotés qu'il donne des produits en rapport avec les quantités d'engrais employés. L'argile, dit-il, retient les sels ammoniacaux comme le charbon retient les matières colorantes , et ne les cède aux plantes que lorsqu'elle en est entièrement saturée.

« Le charbon ne se comporte pas autrement. Il est impossible de lui reprendre la matière colorante , quand on ne lui en a fourni qu'une petite quantité. En cela , les études de M. Filhol concordent avec certaines observations agricoles d'une grande importance, que MM. Boussingault et Paul Thénard viennent de communiquer à l'Académie des sciences et qu'ils ont recueillies en suivant , à l'insu l'un de l'autre , la même voie d'investigation.

« M. Filhol termine son mémoire en cherchant à apprécier au point de vue théorique les effets produits. Il démontre que les phénomènes se rattachent à une action plutôt chimique que physique et se rapprochent de ceux que présente la dissolution des solides dans les liquides. »

M. Ollive-Meinadier , continuant son compte-rendu, analyse une note développée sur une inscription métrique découverte à Hasparren (Basses-Pyrénées) et publiée en 1804, que M. Dumège a essayé d'expliquer après un auteur inconnu. Dès longtemps elle avait fourni matière aux

plus diverses interprétations. Les uns ont cru qu'elle remontait au règne d'Adrien, c'est-à-dire entre l'an 117 et l'an 138 de notre ère, d'autres ont pensé qu'elle avait été faite du temps d'Auguste; d'autres, frappés de la forme insolite de l'inscription et de son style, n'ont pas regardé ce monument comme antique et ont même douté de l'authenticité. M. Dumège a discuté toutes ces opinions et a fini par conclure que la dédicace de l'autel d'Hasparren a été faite sous le règne d'Adrien par Verus, son favori, père de l'empereur, L. Aurelius Verus, et peut-être qu'elle a été gravée durant les premiers temps de la Renaissance, à l'époque où de prétendus savants voulurent, en l'absence de documents réels, suppléer au silence de l'histoire.

Cette inscription, objet de tant de doutes et de controverses, est ainsi conçue :

FLAMEN ITEM DVVMVIR QVAESTOR
PAGIQ MAGISTER VERUS AD AVGVSTY-
M LEGATO MVNERE FVNCTVS PRO
NOVEM OBTINUIT POPVLIS SE JVNGE
RE GALLOS VRBE REDVX GENIO PAGI
HANC DEDICAT ARAM.

M. Ollive-Meinadier donne ensuite une analyse détaillée d'une notice biographique, que M. Benech a consacrée à la mémoire de Pierre de Beloy, conseiller du roi et avocat au parlement de Toulouse. L'auteur a fait heureusement revivre la grande et noble figure de ce magistrat, de ce publiciste dont il a entrepris de retracer

le caractère . la vie agitée , les œuvres et les convictions religieuses , et pour compléter sa notice , il a terminé par des réflexions et des appréciations que le rapporteur a eu soin de reproduire en grande partie , comprenant bien quel profond intérêt s'y attachait.

« Ce qu'il y a de plus saillant dans la figure si fortement caractérisée de de Beloy , dit son biographe , c'est sans contredit le côté du publiciste formulant ses opinions avec autant de netteté que de chaleur , ou , pour parler plus exactement le langage de cette époque , le côté du légiste mêlé de la manière la plus active aux querelles politiques et religieuses de son temps , marchant résolument sur les traces de Dumoulin , et se faisant le continuateur fidèle de cette longue lignée des civilistes français qui commence , sous saint Louis , à Philippe de Beaumanoir et à Pierre de Fontaines , et nous conduit jusqu'à d'Aguesseau , tous auxiliaires des intérêts de la royauté , gardiens attentifs des libertés nationales , et voulant tous la suprématie du droit , le règne absolu de la majesté des lois.

• Ces productions, ajoute M. Olive, ne sont pas de ces libelles, de ces pamphlets ou plutôt de *ces petits livrets*, comme on disait alors , dont la France fut inondée , trahissant la passion qui les avait dictés , et par cela même aussi vite oubliés que répandus. Ce sont des œuvres sérieuses, fortement conçues, consciencieusement exécutées , provoquant un examen attentif et une

discussion approfondie , agissant sur l'opinion publique. Aussi, parmi les défenseurs des libertés publiques , de Beloy fut placé au premier rang par ses contemporains.

• Le patriotisme est chez de Beloy la qualité qui domine toutes les autres. Comme dans les mœurs antiques , l'homme privé s'y efface toujours devant le citoyen ; il comprend les devoirs sociaux comme Cicéron les eût classés dans son beau traité *De Officiis*, écrit à la lueur des feux de la guerre civile : seulement il les remplit avec moins d'hésitation que lui.

» Doué d'une âme pleine de feu , *incenso ac flagranti animo* , comme disait Tacite d'un homme illustre de son temps , le premier , il se précipite dans la lutte avec toute l'impétuosité des organisations méridionales. Rien ne peut le retenir , ni la crainte des périls qu'il va attirer sur lui , ni les exemples que donnent à côté de lui tant d'hommes instruits partageant tous les sentiments , mais s'effaçant en quelque sorte en présence de la tempête. Il ne considère donc que les dangers dont la patrie est menacée ; il s'indigne à la vue des ambitions fougueuses qui se couvrent du masque des intérêts les plus sacrés ; comme il s'émeut au spectacle de la France que l'on veut priver de toutes ses conquêtes en la replongeant, par un violent retour en arrière , dans le chaos du Moyen-Age. Il faut à tout prix qu'il vienne à son secours et qu'il signale la profondeur des abîmes où on la conduit.

» Il est ouvertement opposé aux prétentions

des ultramontains ; mais s'il est gallican, il n'en est pas moins sincèrement catholique. Homme de résistance, il a résisté à la fois aux croyances des religionnaires comme aux entraînements des ligueurs exaltés et à toutes les influences de l'étranger qui, de l'autre côté des Pyrénées et des Alpes, s'était si activement immiscé dans les affaires intérieures du royaume.

» Sa foi en la royauté héréditaire était non moins sincère ; toutes ses productions déposent encore de la vivacité de ses sentiments à cet égard. Enfin un sentiment qui avait aussi éclaté avec autant de force chez lui, c'était son respect pour le principe de la tolérance religieuse ; respect qui lui inspire son livre de la *Conférence des divers édits de pacification*, immédiatement après l'édit de Nantes, qu'il appelait *La vraie loi de concorde, d'amnistie et d'union entre tous les Français*.

» Les conséquences désastreuses qu'entraîna la révocation de cet édit par Louis XIV prouvèrent si de Beloy avait apprécié sagement la charte de liberté de conscience à laquelle la Révolution française devait rendre toute son autorité.

» Les convictions de de Beloy n'ont jamais varié. Aussi, c'est par le caractère, ce don supérieur de l'intelligence, mille fois préférable, surtout dans les temps agités, à toutes les autres qualités, c'est par la fixité invariable de ses principes qu'il a été remarquable, qu'il a droit aux respects de tous. Et c'est précisément

parce ce qu'il a été militant aux premiers rangs , et surtout athlète persévérant , qu'il s'est trouvé en butte aux animosités implacables de ses adversaires , ou de ses envieux peut-être encore plus dangereux que les premiers.

« Pour son plus grand déplaisir , il a rencontré des ennemis , non pas seulement dans le sein de la Ligue triomphante ou de la Ligue mourante , mais encore parmi les hommes du lendemain ou du surlendemain , qui s'étaient enfin rangés sous le drapeau du roi. Il est frappé à la fois par les partisans des Guises et par Henri III , dont il était pourtant le plus zélé défenseur , sous la protection duquel il s'était spécialement placé ; et , pour comble d'infortune , au déclin de ses jours , il se croit autorisé à se plaindre d'Henri IV , qui fut la grande affection de toute sa vie , au succès duquel il avait tout sacrifié , son repos , les forces vives de son intelligence , sa liberté même , et au service duquel il avait dépensé toute la seconde moitié de sa vie , en écrivant contre ses rivaux , en expliquant les principaux monuments de sa législation , en défendant ses intérêts sous la toge du magistrat. Quelle profonde amertume , surtout pour une nature aussi sensible que la sienne , de se trouver réduit à soupçonner l'ingratitude , ou du moins à douter de la reconnaissance d'un prince pour lequel il professait un véritable culte , une admiration toute enthousiaste que l'on trouve répandue dans tous ses livres. »

Séance du 19 mars 1859.

Après la communication de la correspondance, M. le président Aurès dépose les *Mémoires* de la Société académique d'archéologie de l'Oise, de l'Académie impériale de Bordeaux et trois ouvrages offerts par MM. Doublet de Boisthibault, l'abbé Corblet et Galimard.

M. Maurin, continuant la lecture de son étude sur Calpurnie, montre cette illustre Romaine accompagnant à la campagne, soit dans les terres de Toscane ou à Cumes, Pline, son époux, qui allait quelquefois non pas s'y délasser, s'y consoler des soins et des travaux de la vie agitée de Rome, car il avait peu de goût pour les champs, mais qui se faisait un devoir de recueillir les plaintes des paysans ou de chercher les moyens d'assurer des revenus qui lui étaient si nécessaires.

Quelquefois ses excursions étaient moins lointaines et il visitait les villas qu'il avait aux environs de Rome, l'une à Tusculum (Frascati) que Cicéron a rendu si célèbre, l'autre à Laurente, près d'Ostie.

C'est cette dernière villa surtout qui lui était chère et que M. Maurin, aidé des recherches de Scamozzi, a essayé de décrire et presque de reconstruire.

» On y arrivait, dit-il, par une route qui tantôt se resserrait en s'engageant dans les bois, tantôt s'élargissait en traversant des prairies où paissaient d'immenses troupeaux de chevaux et de moutons.

» Située sur les bords de la mer, la maison était fort spacieuse et renfermait un assez grand nombre de chambres, plusieurs salons, une bibliothèque, une salle de bains, un jeu de paume, des jardins, une vaste galerie, un parterre parfumé de violettes; puis, au bout de ce parterre, un réduit champêtre que Pline appelait ses délices, se divisait en plusieurs pièces donnant sur la mer et où l'on respirait l'odeur un peu sauvage du romarin qui l'entourait de ses touffes abondantes. Là, se trouvait ménagé un cabinet charmant où il y avait un lit et deux chaises; trois fenêtres percées dans le mur, de façon à offrir trois points de vue différents, présentaient ici la perspective de la mer, là, celle d'une multitude d'habitations rurales; enfin, celle des pins et des chênes séculaires de la forêt. Au cabinet était attenante une chambre à coucher suivie d'une autre pièce pouvant servir à la même destination.

» C'est dans ce petit appartement où régnait le silence le plus absolu, que Pline se retirait pour goûter le charme de l'étude et de la vie solitaire avec sa chère Calpurnia. C'est en cet endroit qu'il écrivait : « Mer, rivage, mon vrai cabinet d'étude, que de pensées n'inspirez-vous pas ! Ici, point de crainte, point de désir, point de

bruit fâcheux. » Là, il trouvait sous sa main non ces livres qu'on ne lit qu'une fois mais ceux qu'on relit sans cesse (1). Là, il composait ces *hendécasyllabes*, où il exprimait tour-à-tour la gaité, la folie, l'amour, la douleur, la plainte, la colère. Jeux d'esprit où la poésie n'était pas toujours d'une pureté morale sans tache, ce dont il se justifiait vis-à-vis d'un correspondant austère auquel il les envoyait, en s'autorisant de la pensée que Catulle a exprimée dans des vers qui ont été ainsi traduits de nos jours (2) :

Le poète doit être sage;
Pour ses vers il importe peu,
Ils n'auraient ni grâce, ni feu,
Sans un air de libertinage. (3)

L'autorité de Catulle ne l'excusait pas aux yeux de tout le monde; et ses meilleurs amis trouvaient bien que le goût était assez léger pour un homme dont le caractère et la réputation étaient aussi graves. Il se défendait par l'exemple des plus grands orateurs qui avaient aimé la poésie et l'avaient cultivée dans ses genres les moins sérieux.

» Il crut devoir expliquer en vers même les motifs qui l'avaient engagé à cueillir quelques fleurs sur les cimes les moins hautes et les moins pures du Parnasse. Son plaidoyer poétique, qui est arrivé jusqu'à nous, est loin de nous pa-

(1) Non legendos libros sed lectitandos.

(2) Les hendécasyllabes étaient des vers de onze syllabes réservés pour les sujets licencieux. Quintilien en interdisait la lecture aux enfants.

(3) Catulle, xvii, ad Aurelium et Furium,

raître concluant. Il fut composé dans ce réduit solitaire de Laurente que nous venons de parcourir et qui ne l'inspira guère heureusement dans cette circonstance, il faut bien l'avouer.

» Il ne s'arrêta pas en si beau chemin, et poursuivant le cours de ses pérégrinations poétiques, il mit au jour des élégies et bien d'autres pièces encore à sujets et à rythmes divers, auxquels l'entraîna sa passion pour la gloire littéraire. Il y fut encouragé par ses succès auprès du public, qui n'avait pas les susceptibilités de ses amis, gens d'élite, d'un goût plus difficile et plus délicat.

• Ses vers étaient, en effet, l'objet des prédilections de la foule qui les lisait, les transcrivait et même les chantait; car des artistes grecs les assujétissant aux règles de l'harmonie, en popularisèrent la mélodie en s'accompagnant de leurs cithares et de leurs lyres. C'est lui qui nous l'apprend, et il aurait pu ajouter que Calpurnia en faisait autant, comme il nous le révèle dans un autre endroit.

» Ainsi, la poésie légère qui commença par être pour lui un passe-temps frivole finit par devenir un sujet de vanité. Je ne sais quel est le poète de nos jours qui dit que la plus délicieuse sensation d'amour-propre qu'il eût éprouvée avait été d'entendre ses vers, notés musicalement à son insu, dans la bouche d'une fille du peuple qui les chantait. Est-il donc surprenant que Pline se soit montré si sensible à l'attrait d'un succès, qui propageait le bruit de son

nom jusque dans les rangs les plus humbles du peuple.

« Du reste , il ne faudrait pas imaginer que la poésie dans ses variétés les plus légères amusait toute seule ses loisirs , et il nous dit lui-même qu'il les employait quelquefois à chasser. »

Ici l'auteur , après avoir rappelé la charmante lettre de Pline à Tacite , laquelle prouve que la chasse n'était pour lui qu'une occasion nouvelle de travail et de méditation , retrace les entretiens qu'il y avait avec quelques voisins occupés comme lui d'études sérieuses. C'était tantôt Pomponius Bassus qui , après avoir exercé les plus hautes fonctions dans l'ordre civil comme dans l'ordre militaire , s'était retiré aux champs pour augmenter par l'étude les trésors de sa vaste érudition ; c'étaient aussi des visiteurs venus de Rome , Gallus qui apportait avec des nouvelles émouvantes d'une inondation du Tibre d'amples sujets de conversation sur la politique , les sciences et les arts. M. Maurin nous fait assister au dialogue , il nous le rend , puis il ajoute :

« Cette conversation animée où se mêlaient les nouvelles et les réflexions qu'elles provoquaient , avait lieu dans les jardins de Laurente par une belle soirée de printemps qu'éclairait les rayons argentés d'un magnifique clair de lune. A peine l'air était-il agité par une faible brise ; la mer était calme , et l'on n'entendait , au milieu du silence de la nuit , que le murmure plaintif des flots qui expiraient sur la grève.

» En rappelant à Gallus que tout était bien différent pendant ces sinistres années dont il venait de tracer le lamentable tableau , il le prit par la main et le conduisit dans le cabinet charmant qu'il lui avait décrit jadis dans la lettre où il le conviait à venir le visiter. Puis, lui en faisant parcourir tous les recoins , il lui en révélait toutes les secrètes douceurs , alors que s'enfermant dans ce réduit champêtre , on pouvait échapper à tous les orages du dehors et parvenir presque à les ignorer. C'est ainsi qu'il avait fait pendant les journées sinistres qui venaient de s'écouler. Il s'était retiré en cet endroit tout seul avec son aimable compagne ; et les horribles convulsions de la nature qui avaient ravagé Rome et les contrées voisines , le débordement furieux des fleuves , les mugissements d'une mer courroucée , le fracas des tonnerres qui sillonnaient la nue , le bruit des vents qui s'entrechoquaient dans les airs, tout ce tumulte effroyable qui avait épouvanté les populations , avait pu à peine troubler le mystérieux silence de ce charmant abri. »

M. l'abbé Azaïs donne communication d'un chapitre d'un voyage en Italie où il a essayé , à l'occasion de son séjour à Assise , de retracer les événements saillants de la vie de saint François et d'apprécier aussi l'influence du pieux fondateur des Frères Mineurs , de cet ordre qui , protégé par les papes et par des papes sortis de ses rangs , Nicolas IV , Alexandre V , Sixte IV , Sixte-Quint , Clément XIV , s'était rapidement

répandu dans toute l'Europe et y comptait un grand nombre de monastères enrichis par la piété des fidèles.

Voici comment M. l'abbé Azais entre en matière :

» Parmi les villes de l'Italie, il en est une qui présente une physionomie particulière qui la distingue de toutes les autres, et lui donne l'aspect calme et recueilli d'un immense monastère : c'est la ville d'Assise, en Ombrie. Un seul nom la remplit : c'est celui de saint François, le glorieux fondateur de la grande famille franciscaine. Un monument domine tous ceux de la cité autant par la grandeur de ses souvenirs que par son architecture imposante, et devient le centre vers lequel tous les autres convergent : c'est le *Sagro Convento* et la belle église bâtie sur le tombeau de saint François. Cette ville, qui garde avec amour le berceau et la tombe du plus illustre de ses enfants, les entoure de tant de gloire et d'hommages, qu'elle a reçu, à cause de lui, le plus céleste des surnoms, celui de *Cité séraphique*, et que la piété populaire l'appelle la ville de saint François.

» On a dit qu'il serait à désirer qu'il y eût de nos jours, au sein de notre civilisation bruyante, comme des oasis de paix, disséminées de distance en distance, pour reposer l'âme de la fiévreuse agitation des affaires ; des résidences paisibles qui auraient quelque chose d'intermédiaire entre la cité et le cloître, de véritables

champs d'asile pour la méditation , où les écrivains , les poètes , les artistes viendraient se retremper et puiser ces inspirations fécondes qui font les œuvres grandes et durables. Si on a pu reprocher à d'autres époques d'exagérer les avantages de la retraite , il faut l'avouer , nous les méconnaissons trop de nos jours. Nous sacrifions trop aujourd'hui la puissance de la réflexion à ce tourbillon d'affaires et d'idées qui nous emporte dans son mouvement rapide. Il est bon sans doute que les hommes qui ont reçu du ciel des dons éminents ne s'isolent pas de ce mouvement , mais pénètrent au cœur même de cette agitation pour y accomplir leur œuvre. Mais il serait bon aussi qu'après s'être mêlés à la foule, ils pussent aller se recueillir dans le calme de la retraite , pour y puiser des forces nouvelles.

» Or la ville d'Assise , pleine de silence , de souvenirs , de chefs-d'œuvre de l'art , à la fois austère et gracieuse , souriante et recueillie , au sein d'un ravissant paysage , est une retraite admirablement disposée pour de tels hôtes.

» Si Rome , la ville des ruines , offre à toutes les grandes infortunes, à celles du cœur comme à celles du trône, une retraite pleine de grandeur et de majesté ; si cette campagne déserte, aux larges horizons , dans laquelle on ne rencontre que des aqueducs rompus et des tombeaux antiques ; si cette solitude de l'*Agro romano* qui , en interceptant les bruits du monde , entoure la ville éternelle de silence et de paix comme un cloître, plaisent non-seulement aux artistes , mais aux

intelligences méditatives et à tous ceux qui aiment les pensées graves et solennelles et les grands souvenirs, la paisible cité d'Assise présente un semblable attrait, et l'on peut dire qu'elle est éminemment la cité de l'âme pour tous ceux qui cherchent un asile qui ait quelque chose de la paix, du calme et du recueillement des monastères. Tout y est silence et repos; les rues sont désertes, les maisons silencieuses comme les cellules des couvents, et l'on n'y entend que la psalmodie qui s'échappe du sein des églises et la voix des cloches qui se mêle à celle des religieux pour chanter les louanges de Dieu et de son grand serviteur, saint François.

• Assise, située sur le versant d'une colline, s'élève en amphithéâtre et porte sur sa tête comme une couronne les tours et les murs crénelés d'un château-fort du Moyen-Age, qui rappelle celui de Beaucaire. Elle est entourée d'une ceinture de vieux remparts croulants qui ont soutenu plus d'un assaut et qui ont résisté à l'attaque des bandes sarrasines de Frédéric Barberousse. L'ancien temple de Minerve, devenu aujourd'hui l'église de Sainte-Marie-de-la-Minerve, avec son élégant portique de colonnes cannelées, les restes d'un théâtre, des aqueducs, des tombeaux, des inscriptions et de nombreux fragments antiques attestent l'importance d'Assise sous la domination romaine. La solitude de son enceinte, la forme ogivale de plusieurs de ses maisons avec leurs façades couvertes de fresques à demi effacées, les douze

couvents d'hommes et de femmes appartenant aux quatre branches de l'immense famille de saint François, donnent à cette cité cette physionomie monastique qui frappe tous les voyageurs.

» Aux pieds de la colline sur laquelle la ville est assise, s'ouvre une riche vallée, couverte d'une végétation abondante. Les montagnes qui l'entourent dessinent à l'horizon des courbes plus harmonieuses que dans les autres parties de l'Italie. Le Tibre, encore voisin de sa source et étranger à la gloire des souvenirs qui plus loin illustrent ses rives, *inglorius amnis*, coule silencieusement à travers ces champs fertiles, et de Pérouse à Foligno, les deux cités qui gardent, au nord et au midi, l'entrée de ce paradis terrestre, on dirait un vaste et frais enclos planté d'arbres. Le Dante, qui offre dans ses descriptions la même précision et la même exactitude qu'Homère, a peint d'une manière pittoresque la situation d'Assise, lorsqu'il décrit, dans des vers célèbres, cette côte fertile suspendue aux flancs d'une haute montagne, qui vit naître celui qu'il salue avec enthousiasme comme un soleil radieux qui se lève sur le monde.

» Assise avait donné le jour à Properce, le poète élégiaque, favori de Mécènes et ami d'Ovide et de Virgile. Mais ce nom, si cher aux Muses, et qui rappelle le chantre de l'amour profane, s'efface devant le nom de celui qui, puisant plus haut ses inspirations, fut le chantre d'un meilleur amour. »

Après avoir ainsi donné une idée des lieux , M. l'abbé Azais raconte en détail la vie de l'éminent Franciscain que la poésie du Dante et le pinceau de Giotto ont tour-à-tour célébré en consignant, en consacrant dans leurs œuvres le mariage mystérieux de saint François et de la pauvreté.

« Cet amour de la pauvreté n'était point chez lui un amour platonique , un simple élan du cœur comme dans les troubadours du Moyen-Age , mais un sentiment vif et profond , qui se traduisait en dévouement généreux pour les pauvres. Il se sentait invinciblement poussé vers les malheureux , vers les indigents et les infirmes , vers tous ceux que le monde repousse. Les lépreux surtout , si communs à cette époque , étaient l'objet de sa prédilection : il lavait leurs pieds , pansait leurs plaies , les baisait affectueusement et leur prodiguait les soins les plus tendres. Pour montrer combien la pauvreté lui était chère , il se fit pauvre lui-même , et fonda une nouvelle famille de frères pauvres comme lui , vivant du pain de l'aumône et acceptant volontairement les dures privations de la vie. Il voulait ainsi réconcilier les pauvres avec les riches , et apaiser cette vieille guerre de ceux qui ne possèdent pas contre ceux qui possèdent. Et certes , dit Ozanam , ce fut une politique bien profonde de la part de celui que le monde regardait comme un insensé ; car tandis que Platon ne trouva jamais cinquante familles pour réaliser sa république idéale , ce

fou sublime , au bout de onze ans , comptait un peuple de cinq mille hommes , engagés volontairement à sa suite dans une vie d'abnégation et de dévouement.

« A cet amour des pauvres l'âme douce et aimante de saint François joignait encore une sainte passion pour la nature et ses beautés. Le christianisme qu'on a si souvent accusé de méconnaître la nature , nous apprend , au contraire , à l'aimer en nous révélant partout avec le plan divin l'empreinte du créateur. Or , c'est ainsi que François considérait la création. Elle était à ses yeux comme un magnifique miroir où resplendissait la gloire divine. Dans toutes les beautés créées il découvrait des vestiges de la beauté incréée ; il ne dédaignait pas les plus petites , les plus humbles des créatures , et se souvenant de leur commune origine , il les nommait dans son poétique langage , ses frères et ses sœurs. Aussi était-il au milieu de la création , ce qu'était Adam dans l'Eden de son innocence , un possesseur paisible qui jouissait du plein amour des créatures sur lesquelles il régnait en paix. »

Après avoir raconté quelques courses apostoliques où saint François montra avec ses sentiments du beau la bonté de son cœur aimant et candide , M. Azaïs termine ainsi la première partie de son travail :

« Voilà l'homme extraordinaire dont le souvenir impérissable plane sur toute l'Ombrie , et remplit la ville entière d'Assise. On trouve à

chaque pas les traces encore toutes vives de son histoire , et chaque pierre rappelle quelques unes de ses vertus. Voici , au fond de la vallée , à Sainte-Marie-des-Anges , l'humble cellule où , couché sur la terre nue , il rendit le dernier soupir , en se faisant chanter le cantique *Du Soleil et de sa sœur la Mort* qu'il avait composé lui-même , et en se faisant lire la *Passion du Sauveur*. L'étroite cellule respire la même pauvreté qu'au jour où elle fut témoin de la mort du saint, et la piété filiale des Franciscains l'a religieusement conservée sans y ajouter aucun ornement étranger. A côté s'élève le petit sanctuaire de la Portioncule , où saint François aimait tant à prier et où il forma le généreux dessein de renoncer au monde pour se consacrer au Seigneur. On montre à quelques pas de là le champ d'épines qui se couvrit de roses , lorsque le saint s'y précipita et y roula son corps pour triompher de la violence de la tentation. N'est-ce pas une image des mœurs incultes et grossières de cette époque , qui n'eurent besoin que d'être touchées par l'exemple et la parole de saint François pour faire germer et fleurir les vertus les plus héroïques ?

» Plus loin , dans la plaine de Rivo-Torto , ainsi nommée du ruisseau sinueux qui y coule , on voit le premier berceau de l'ordre franciscain , et les colonnes bien humbles et bien pauvres que se bâtirent les premiers disciples du saint. Plus haut , sur le penchant de la colline , au milieu d'un bois d'oliviers , le monastère de

saint Damien rappelle avec le souvenir de sainte Claire, les pieux entretiens et les ferventes oraisons de saint François. Dans l'intérieur de la ville, la maison paternelle du saint a été transformée en sanctuaire et est devenue la *Chiesa nuova*, et la grande basilique bâtie sur son tombeau nous apparaît comme la glorification de ce patriarche de l'ordre séraphique.

» Ne soyons pas surpris de ces hommages éclatants rendus à ce grand serviteur de Dieu, de ce mouvement de piété reconnaissante qui s'attache à ses pas, qui suit ses traces et qui les consacre par des monuments religieux. Il a bien mérité cette couronne sur la terre ; ce n'est pas trop de la reconnaissance populaire et de tous ces monuments de la piété pour celui qui a tant aimé Dieu et les hommes, que nul n'a surpassé dans son dévouement aux souffrances des classes pauvres, dont toutes les œuvres ont été inspirées par la charité la plus pure, et dont toute la vie n'a été qu'une noble et généreuse immolation.

» Il nous reste à montrer comment l'architecture, la peinture et la poésie se sont donné rendez-vous sur la tombe de saint François, et à faire passer devant vous cette génération de poètes franciscains au treizième siècle, qui s'est inspirée des grands et pieux souvenirs du héros d'Assise.»

M. Teulon lit la traduction du VIII^e livre de l'*Enéide*. L'Académie applaudit encore aux efforts heureux faits pour transporter les beau-

tés du poète latin dans notre langue qui, toujours délicate et réservée, se prête plus difficilement qu'une autre aux couleurs vives et crues telles qu'on les rencontre dans l'épisode de Cacus, si bien placé d'ailleurs en cet endroit pour former contraste avec les détails quelquefois un peu ternes qui ont précédé.

Voici le fragment particulièrement remarqué où l'énergie de l'expression a paru se concilier avec la justesse et la convenance :

Quand leur soif est calmée et leur faim assouvie,
Evandre dit ces mots : « Cette cérémonie,
Ce banquet annuel et cet autel sacré,
Où l'un des plus grands dieux, Hercule, est adoré,
Des superstitions ce n'est point là l'ouvrage,
Ni l'oubli criminel d'un culte d'un autre âge.
Echappés à des maux si longtemps supportés,
Nous célébrons ici des honneurs mérités.
Vois ce roc suspendu sur ces crêtes cassées,
Et vois aussi plus loin ces masses dispersées ;
Et cet antre désert dans le mont s'enfonçant,
Et ces débris pierreux d'un aspect menaçant.
C'est là que fut jadis une caverne horrible,
Aux rayons du soleil refuge inaccessible,
Habité par Cacus, homme et bête à la fois,
Toujours un nouveau meurtre en souillait les parois,
Et des têtes pendaient, sanglantes et livides,
Effroyable trophée, aux portes homicides.
Ce monstre était le fils de Vulcain : son gosier
Vomissait des feux noirs d'un incessant foyer.
Il marchait dans sa force et sa grandeur immense.
Le temps vint à nos vœux prêter son assistance :
Un dieu nous secourut. Le suprême vengeur

Qui vainquit Géryon , ce héros voyageur ,
Alcide avait paru , conduisant sur ses traces
Et ses nombreux taureaux et ses génisses grasses,
Du rivage , il suivait la sinuosité.
Cacus , par sa fureur aux rapines porté ,
Détourne adroitement du pacage des herbes
Quatre bœufs des plus beaux, quatre vaches superbes ;
Car son âme , fertile en frauduleux forfaits ,
Sans les avoir tentés , n'y renonce jamais.
Mais , de leurs pas directs pour éviter l'empreinte ,
Par la queue il les traîne en sa profonde enceinte ,
Et fait à reculons pénétrer son butin.
Nul vestige au dehors n'indique son larcin.
Hercule cependant pour de lointains voyages
Rassemblait ses troupeaux dans ces frais pâturages.
Mais tout-à-coup les bœufs mugissent grandement ,
Et remplissent les bois de leur long beuglement.
Leur clameur retentit dans la vallée entière.
Une génisse alors , plaintive prisonnière ,
A leur voix répondit du fond de l'ancre noir ,
Et trahit de Cacus et la fourbe et l'espoir.
La douleur du héros en fureur se transforme ;
Dans son cœur ulcéré s'amasse un fiel énorme.
De la lourde massue armant son bras divin ,
Il court jusqu'au sommet ardu de l'Aventin.
Pour la première fois , Cacus à la contrée
Apparut tout tremblant et la vue égarée :
Il fuit tel que le vent que l'on ne peut saisir ;
La peur donne à ses pieds les ailes du zéphir.
Il s'enferme dans l'ancre et de sa main velue
Secouant une roche immense , retenue
Par des chaînes de fer , il brise le métal ,
Et du bloc abattu fait un mur colossal.
Mais voilà que le Dieu que la rage domine
Se précipite ardent au bas de la colline ;

Il la parcourt des yeux , afin d'y pénétrer ,
Rugit , grince les dents , sans y pouvoir entrer.
Autour de l'Aventin bouillonne sa colère :
Contre un seul de granit sa forme musculaire
Envain lutte trois fois ; et trois fois s'arrêtant
Dans ce rude labeur , il s'assied hâletant.

Sur la croupe du mont une roche pointue ,
De tous côtés à pic , presque à perte de vue ,
Au dos de la caverne adhérant s'élevait ,
Où l'oiseau de carnage en sûreté couvait.
Vers la gauche inclinée , elle mirait sa masse
Dans le Tibre. Le dieu , sans que sa main se lasse ,
La frappe sur la droite , et redoublant d'efforts ,
L'arrache aux fondements où gisait ce grand corps.
Il la pousse , elle tombe , et sa chute subite
Fait résonner l'éther : le rivage palpite ;
Le fleuve tout-à-coup recule épouvanté.
C'est alors qu'apparut dans son immensité
Le palais de Cacus , et ces sombres abîmes ,
Ces vastes profondeurs , théâtre de ses crimes
De même si le ciel ainsi le permettait ,
Si jusqu'à son milieu la terre se fendait ,
L'œil plongerait soudain dans ces pâles royaumes ;
Abhorrés par les dieux et peuplés de fantômes ,
Et dans ce grand chaos de l'inferral séjour
Les mânes effrayés verraient entrer le jour.
Ebloui par l'éclat d'une vive lumière ,
Le monstre rugissait d'une étrange manière.
Mais Hercule d'en haut l'écrase de ses traits ,
Fait pleuvoir les rochers , les arbres des forêts.
Cacus qui juge bien la retraite impossible ,
Vomit de son gosier une fumée horrible ;
Tout son antre est rempli d'une épaisse vapeur ,
Qui dérobe aux regards sa présence et sa peur ,
Et sa rage amoncelle en tourbillons sans nombre

Avec les feux ardents l'obscurité de l'ombre.
Alcide ne peut plus se contenir d'un bond ,
Il se jette au milieu de ce foyer profond ,
Dans les plus larges flots de la noire fumée ,
Où bouillonne le plus la vapeur enflammée.
Cacus prolonge en vain d'inutiles combats :
Hercule le saisit , il l'étreint dans ses bras ,
L'étrangle , fait jaillir ses yeux de leur orbite ;
De la gorge et du cœur le sang se précipite.
Soudain la foule avide accourt de toutes parts ,
Et la sombre caverne est ouverte aux regards.
Les taureaux dérobés ne sont plus un mystère ;
La rapine insolente encombre ce repaire.
On traîne par les pieds le cadavre odieux ;
On ne se lasse point de regarder ses yeux
Terribles , d'un poil roux sa poitrine garnie ,
Sa gueule d'où sortait naguère l'incendie.
Depuis lors , dans ces lieux fut célébré ce jour ,
Et la race nouvelle en bénit le retour.
C'est à Potitius que l'on doit cette fête ,
Et des Pinariens la famille , interprète
De nos rites sacrés , érigea cet autel
A celui dont le culte est pour nous immortel.
Venez donc, ô Troyens, ceignez-vous de guirlandes ;
Rappelez ses hauts faits , ses actions si grandes ;
Honorez sa mémoire , et , la coupe à la main ,
En invoquant Alcide , à flots versez le vin. »
Il dit : du peuplier à feuille bicolore
il voile ses cheveux avant de boire encore ;
Puis remplit un cratère , et tous, d'un air joyeux ,
Font des libations en implorant les dieux.

La séance est terminée par la communication
d'une pièce écrite par M. Reboul à ses amis de
Nîmes , à l'occasion de la souscription de M. de

Lamartine. L'Académie, qui a retrouvé dans les chants du poète tous les dons d'une riche imagination et tous les plus beaux élans de l'inspiration grave, religieuse et cette fois si profondément mélancolique, l'Académie adresse à l'auteur ses plus vives félicitations.



Séance du 2 avril 1859.

M. le Président Aurès dépose les ouvrages suivants offerts en hommage :

Les *Mémoires* des Sociétés académiques de la Marne , d'Agen , de Caen , de Montpellier ; le *Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère* ; un *Mémoire sur l'ancienne Société royale des Sciences de Montpellier*, par M. de Castelnau.

M. de Castelnau rend compte de deux écrits adressés à l'Académie par M. Albert Puech , l'un, traitant de l'hématocèle péri-utérine, l'autre , de l'apoplexie de l'ovaire.

Le rapporteur rappelle d'abord les travaux du docteur Voisin , de Ruysch et de Chaussier qui avaient décrit l'hématocèle. Mais , malgré leurs savantes recherches , malgré les essais de quelques gynécologistes étrangers et les récentes études de MM. Nelaton et Viguès , la maladie était peu connue. Si elle l'eût été , observe M. de Castelnau , on aurait écarté les soupçons d'empoisonnement, qui ont suscité trop souvent des poursuites judiciaires. On n'aurait pas attribué à cette cause des épanchements sanguins , dont M. Puech a habilement montré l'origine et constaté les effets.

Il a plus fait encore , il a indiqué des moyens curatifs et a cité divers cas de guérison.

« Toutes les propositions qu'il énonce , ajoute M. de Castelnau , sont déduites des faits ; tous ceux qu'il rassemble sont fort intéressants ; plusieurs ont été observés au lit du malade et sur la table de l'amphithéâtre.

« Cet ouvrage est bien fait ; le sujet bien divisé ; les conclusions amenées d'une manière satisfaisante.

Le travail sur l'apoplexie de l'ovaire ayant été refondu dans celui de l'ovaire , M. de Castelnau n'en fait pas un rapport spécial , mais , comme l'essai sur l'hématocèle , il mérite les remerciements que l'Académie s'est empressée de voter.

M. d'Hombres fait part de ses observations météorologiques de 1858 et donne un aperçu des divers produits agricoles autres que la récolte des vers à soie qui a été l'objet d'une communication particulière.

« Considérée dans son ensemble , dit-il , l'année qui vient de finir ne présente , quant à la marche de nos instruments , rien qui mérite d'être signalé. Les variations du baromètre ont été régulières : une seule fois , nous avons noté une dépression de sa colonne , assez considérable et assez brusque , pour la rappeler ici. — Le 13 février , à neuf heures du matin , ramenée à la température zéro , la hauteur du mercure était exprimée par 754,26 millimètres. Le soir , à l'observation de 9 heures , elle ne mar-

quait plus que — 750,76, et le lendemain matin — 741,80. Ainsi, dans vingt-quatre heures, nous trouvons une différence de 12,42 millimètres.

» Le plus grand abaissement du thermomètre, arrivé le 6 janvier, est exprimé par 4,50, sa plus grande hauteur par 36°, différence entre ces extrêmes 40°, 50. La moyenne de nos observations depuis 1802 donne pour cette même différence 39,49.

Nous avons vu souvent le thermomètre plus bas que cette année, mais une seule fois dans cinquante-six ans (22 juillet 1854) nous avons trouvé son maximum égal à celui que nous présentons ici.

» Si nous considérons les saisons de l'année, nous trouvons les moyennes barométriques et thermométriques un peu au-dessous de notre moyenne générale. Les observations udométriques en diffèrent plus sensiblement. Nous avons mesuré en 1858, — 1093, 35 millimètres de pluie, (nous en avons en moyenne 939,69) elle était ainsi répartie :

Dans le printemps	207,30
Dans l'été.....	28,95
Dans l'automne..	522,95
Dans l'hiver.....	334,15

1093,35

» Nous pouvons donc classer cette année au nombre des années pluvieuses, et c'est cependant la sécheresse que nous regardons comme

cause première de la gêne qui pèse aujourd'hui sur nos campagnes.

» L'humidité et la chaleur sont avec raison regardées comme deux puissants auxiliaires de la végétation ; mais avec cette réserve, qu'ils agissent simultanément et dans certaines mesures. Leur inégale répartition amène des troubles, des désordres, dont presque toujours les mauvaises récoltes sont les suites inévitables. Au printemps, par exemple, alors que la nature se réveille, que la sève est mise en mouvement, sous l'influence d'une douce température et de l'humidité, la végétation progresse, les plantes, développant leurs racines, vont puiser dans le sol les sucres nourriciers qui doivent les faire croître et fructifier plus tard. Mais que l'un de ces deux agents fasse défaut, tout reste en souffrance. C'est ce qui est arrivé cette année.

» Le mois de février avait été pluvieux et tempéré. Les neiges qui couvrent ordinairement le sommet de la Lozère jusqu'en juin, avaient presque entièrement disparu ; les vents septentrionaux qui régnèrent pendant mars et avril, et la température élevée de ces deux mois eurent bientôt enlevé à la terre toute son humidité. Les plantes, les feuilles des arbres, qui avaient poussé de bonne heure, privées d'une nourriture que le sol desséché leur refusait, ou qui n'était plus en rapport avec leur développement, éprouvèrent un temps d'arrêt. Les blés, les fourrages, les feuilles jaunirent ; les vignes même, malgré leur robusticité, sem-

blèrent frappées : tout fut arrêté , tout devint languissant.

» En mai , tout aussi changea de face. La température élevée , les pluies fréquentes activèrent la végétation et semblèrent avoir donné une nouvelle vie à la campagne. Il était trop tard pour que les prairies artificielles pussent avoir part dans cet heureux changement. Les luzernes non arrosables , les sainfoins déjà en fleur restèrent bas , et le rendement de cette première récolte fut des plus minimes.

• Les foins , au contraire , qui poussent plus tard , favorisés par la constitution atmosphérique , tallèrent beaucoup. Les beaux jours de juin et de la première quinzaine de juillet permirent de les bien préparer , et si la récolte fut retardée , les produits en furent abondants et de bonne qualité. Le prix moyen a été de 3 fr. 25 les 50 kilogrammes. *Annados de fès , annados de rès* , disent les Languedociens , et ce vieux proverbe s'est encore malheureusement vérifié pour nous.

» Comme les fourrages et les arbres , les céréales avaient reverdi aux premières pluies du printemps. En voyant les nombreux épis qui couronnaient chaque tige , le temps sec et frais qui avait régné pendant la floraison , les agriculteurs comptaient sur de beaux produits. Cette folle espérance fut bientôt déçue. La température élevée du milieu de juin précipita la végétation , la sécheresse ne permit pas aux grains de se développer , toutes les phases de leur exis-

tence furent plus rapides , et par suite la nutrition fut incomplète.

» Les blés avaient jauni de bonne heure. Les brouillards et la chaleur qui leur succédait , les avaient brouis et desséchés , lorsque l'ouragan des 21 et 22 juin, bouleversant tout, brisa, renversa , égraina les épis. La moisson qui commença peu de temps après , ne se fit qu'avec beaucoup de peine et dès les premiers jours , on comprit qu'il ne fallait plus espérer

» Les grains , petits et contractés , passaient en grande partie à travers le crible. En qualité et en quantité , la récolte a été des plus mauvaises. Dans beaucoup d'endroits elle a été nulle ; car elle a rendu à peine trois pour un ; et en moyenne , le rendement ne dépasse pas le chiffre de cinq pour un. Quelques agriculteurs plus heureux ont obtenu six et sept ! Mais c'est l'exception.

» Il est des propriétaires qui cultivent bien , qui comprennent qu'il ne faut pas épuiser un terrain en remplaçant la jachère par des légumes, des pommes de terre , du maïs ; qu'il faut surtout labourer profondément et fumer convenablement , si l'on veut obtenir. Dans ces circonstances , le rendement de sept pour un est encore un résultat illusoire pour eux : il ne les indemnise pas des frais de culture. Le prix moyen de l'hectolitre est de 20 à 21 fr. pour le blé boulangéable ; il avait été de 30 et 32 fr. pour les blés de semence.

» La première récolte des pommes de terre a

été abondante , mais presque partout ces tubercules ont été atteints par la maladie. On a dû se hâter de les vendre à vil prix , pour la nourriture des bestiaux. Les produits de la deuxième récolte sont inférieurs en quantité à ceux de la première , mais bien nourris , bien sains , on peut espérer de les conserver.

» Les légumes , les blés de Turquie n'ont absolument rien produit. Nos agriculteurs résistent longtemps avant de changer leur mode de culture ; ils répugnent à toutes méthodes nouvelles , alors même qu'elles s'appuient sur des observations consciencieuses. Il faut qu'elles soient consacrées par des succès bien réels , avant que nous osions les suivre. Cette année seulement , le soufrage des vignes a été adopté : et il faut le dire , le moment a été singulièrement choisi. L'oïdium n'a fait qu'apparaître ; presque partout les ceps ont échappé à son atteinte ; et là où le fléau s'est montré , il s'est développé si lentement , si incomplètement , le mal a été si peu de chose , que l'on peut raisonnablement le passer sous silence. Toutefois , si l'on ne peut invoquer cette année le soufre comme agent conservateur des produits de la vigne , comme un spécifique contre les progrès du mystérieux cryptogame , on peut constater , du moins , son influence sur la vigne elle-même. Il a été facile de reconnaître à la première vue , celles où le soufrage avait été pratiqué.

» Ici les ceps avaient une force de végétation remarquable : les grappes étaient longues , bien

fournies , le feuillage large et d'une couleur vert bien franche. Dans les plantations voisines , pour ainsi dire contiguës , où le soufre n'avait pas été employé , on voyait également beaucoup de fruits , presque pas de traces de l'oïdium , mais la végétation de la plante était loin d'égaliser celle des premières.

» En général , il y a eu partout beaucoup de raisins. La chaleur , la sécheresse qui ont été nuisibles aux autres produits agricoles , ont favorisé leur développement et leur maturité. La récolte s'est faite dans les meilleures conditions , elle a été abondante. Disons ici que déjà beaucoup de propriétaires se plaignent que leur vin a tourné ; qu'ils ont été obligés de le vendre pour la chaudière. Et quoique nous ne prétendions rien induire de ce fait , ajoutons qu'il résulte des informations que nous avons pu recueillir , que pas un de ceux qui avaient soufré leurs vignes , n'ont encore été réduits à cette extrémité. Qu'arrivera-t-il plus tard ?

» Jamais peut-être nous n'avions eu moins de châtaignes que cette année. La sécheresse qui a régné depuis juin jusqu'en septembre , car nous ne comptons pas la minime quantité de pluie qui est tombée dans ces trois mois , peut suffisamment expliquer cette mauvaise récolte. C'est surtout dans les montagnes que la perte a été plus sensible , parce que là surtout la sécheresse a été plus grande. Pressés par la chaleur et manquant de l'humidité nécessaire à leur déve-

loppement , les hérissons sont tombés de bonne heure et n'ont donné que des fruits avortés.

» Les olives n'ont pas mieux réussi. Sous l'influence des mêmes causes , on devait s'attendre aux mêmes résultats. Petites , ridées , piquées de vers , elles n'ont presque partout rendu que très-peu d'huile qui n'est pas encore de bonne qualité.

» En résumé , nous pouvons considérer 1858 comme une année désastreuse pour l'agriculture. Notre principale récolte est perdue ; notre pays est ruiné , si celle des vers à soie qui va commencer ne donne pas des résultats plus satisfaisants que ceux de l'année 1858. Les propriétaires comme les fermiers ne peuvent résister plus longtemps à la lutte malheureuse qu'ils soutiennent depuis quelques années. »

M. Plagniol lit un Mémoire sur quelques substances minérales du Gard propres à être employées dans les arts.

Après avoir sommairement décrit toutes les richesses minérales du département , depuis les bassins houilliers d'Alais , de Saint-Ambroix , du Vigan et les lignites d'Uzès , jusqu'aux mines de sulfure de cuivre de Saint-Sauveur-de-Pourcils , jusqu'aux gisements de mines de plomb , d'argent, de zing, de Saint-Sébastien, de Clairac, de La croix de Pallières, et après avoir cité toutes les localités qui offrent des gîtes de substances qui sont du domaine de la métallurgie , M. Plagniol aborde le sujet restreint qu'il s'est proposé et traite des produits d'un ordre secondaire ,

mais qui ont aussi leur importance au point de vue des arts et de l'industrie.

Et d'abord il s'occupe des argiles ; il fait connaître le gisement , la composition et les divers caractères qui en déterminent l'usage. Il étudie successivement l'argile plastique blanche de Cornillon , celles de Saint-Quentin , de Saint-Victor-des-Oules, de Saint-Laurent-de-Lavernède, l'argile kaolin de Saint-Jean-du-Gard et expose le résultat de ses divers essais d'analyse chimique.

Des argiles l'auteur passe au minerai de manganèse oxidé et en décrit les caractères et l'emploi dans plusieurs branches des arts chimiques , notamment dans les verreries , dans la préparation du chlore ; il indique et analyse les deux variétés qui existent à Saint-Jean et signale les avantages qu'on en retirerait dans les applications industrielles , parce que là ce produit est tout-à-fait exempt de carbonates , ce qui n'a pas lieu dans les manganèses actuellement exploités dans d'autres parties de la France.

Le sulfure de fer (pyrite martiale) est étudié à son tour. M. Plagniol l'a examiné et analysé dans les mines d'Alais , d'Anduze , de Saint-Julien-de-Valgalgues , de Saint-Jean-du-Pin.

Sur des points du département plus rapprochés de nous se sont offerts des silicates et des carbonates magnésiens d'une grande utilité , entre autres la terre dite de Salinelle , dont M. Berard , de Montpellier , et après lui Stong-champs et Vauquelin se sont occupés. On pour-

rait, selon l'opinion de ce célèbre chimiste, étendre l'usage restreint de cette terre, dont on ne se sert que comme matière absorbante sur les taches des tissus; on pourrait la convertir en sulfate de magnésie.

Comme ce composé minéral, le sulfate de baryte est entré dans le domaine des arts et a reçu, grâce à M. Kulman, des applications nombreuses et importantes, et pourra bientôt servir à préparer économiquement plusieurs acides organiques tels que l'acide tartrique, l'acide acétique, l'acide citrique, et à produire avec le nitrate de soude de l'acide nitrique sans passer par la distillation, à prévenir enfin l'incrustation des chaudières à vapeur, quand les eaux d'alimentation sont sédimenteuses ou contiennent, comme l'eau de mer, du sulfate de soude.

M. Plagniol termine son intéressant travail par les calcaires du Gard.

« Les résultats obtenus par M. Vicat prouvent, dit-il, que nous sommes riches en calcaires propres à donner des chaux d'excellente qualité, et même que plusieurs de ces calcaires présentent les compositions qui caractérisent les véritables ciments, tels que ceux de Rocafort, communes de Vézenobres, de Meyranne (canton de Saint-Ambroix), de Sauberte, commune de Sumène, et de Mossie, commune de Thoiras. Ce sont là des indications précieuses, et l'on doit désirer que l'industrie s'occupe de les mettre à profit.

„ Avant la publication du travail de M. Vicat , nous avons entrepris quelques recherches sur la composition des calcaires de Nimes. Nous nous contenterons d'indiquer l'un des résultats que nous avons obtenus et qui se rapporte au calcaire donnant la meilleure qualité de chaux hydraulique employée dans notre ville. Ce calcaire provient d'une carrière exploitée sur le chemin d'Alais , dans le voisinage de la Tourmagne. Il nous a présenté 16,30 pour cent d'argile. Cette proportion est remarquable et suffit pour expliquer , surtout en tenant compte de la densité de la pierre qui est 2,40 , les propriétés de la chaux qu'on en retire. Le chiffre auquel nous avons été conduit concorde à peu de chose près avec celui des expériences de M. Vicat ; il indique dans son Mémoire 17,33 pour la proportion d'argile. La faible différence peut bien être attribuée à une variété dans la nature des couches où les échantillons ont été recueillis.

Pierres à plâtre. — L'étude des pierres à plâtre présente encore des lacunes. On ignore quelle est la véritable cause de la supériorité que présentent certaines qualités de plâtre relativement à leur emploi dans les arts. Nous avons entrepris un travail à ce sujet. Si nous parvenons à surmonter les difficultés dont la question est entourée , nous ferons alors connaître nos observations sur les pierres à plâtre de notre département.

Pierres calcaires employées dans les cons-

tructions. — Nous ne nous sommes pas occupé de les examiner au point de leur composition ; nous les avons envisagées seulement par rapport à l'un de leurs caractères physiques les plus importants et qui se rattache à leur mise en œuvre dans les arts. Nous nous sommes proposé de déterminer leur degré relatif de cohésion ou plutôt de résistance à l'écrasement. Les expériences dont nous allons faire connaître les résultats et qui rentraient dans le cercle d'études que nous nous étions tracé, ont été faites à la demande de l'habile architecte, M. Questel, qui était chargé de la construction de l'église Saint-Paul, à Nîmes. Il désirait obtenir des données précises propres à le diriger dans le choix des matériaux à employer pour la construction des piliers qui supportent la vaste coupole de l'édifice. Ces expériences ont été faites avec l'actif concours de M. Carrière, préposé à cette époque à la surveillance du chantier de construction de l'église. Nous avons fait usage pour les déterminations expérimentales dont il s'agit d'un levier formé par une barre très-solide, liée par le moyen d'une charnière à une pièce de bois de même section engagée dans un mur de forte épaisseur. Les pierres sur lesquelles ont porté les épreuves étaient taillées sous forme de prisme droit à base rectangulaire de diverses dimensions. Ces prismes étaient soumis successivement à l'action du levier. A l'extrémité de son grand bras on suspendait un plateau dont on augmentait la charge progres-

sivement jusqu'à ce que l'on amenât la rupture du prisme.

» Voici les résultats moyens des expériences relatives aux pierres de taille des carrières de Beaucaire, de celles de Lins, entre Moulezan et Montagnac, et de celles des environs de Nîmes.

Pierres de Beaucaire. — Charge totale produisant l'écrasement :

Calcaire, dit <i>grisette</i>	2,700 k.
Calcaire, dit <i>Roquepartie</i>	2,400
Calcaire, dit <i>Roussette</i>	1,930

Pierres de taille de Lins et des environs de Nîmes. — Les épreuves ont été faites sur des prismes droits de 7 centimètres carrés 1/4 de base et de 1 centimètre 1/5 de hauteur. — Résistance à l'écrasement :

Pierre de Lins (1).....	2,502 k.
Pierre de Barutel (2).....	3,146
Pierre de Roquemaillère.....	4,264

» Si l'on compare la résistance des pierres de la seconde série à la meilleure qualité des pierres de Beaucaire (la *Grisette*), on trouve, en tenant compte de la différence de dimension des échantillons soumis à l'expérience que la pierre de Roquemaillère offre une résistance six fois plus grande, celle de Barutel une résistance dans

(1) C'est cette qualité de pierre qui a servi à la construction de la Maison-Carrée.

(2) Elle a été employée à la construction de l'Amphithéâtre (Arènes).

le rapport de 4 1/2 à 1 , et celle de Lins dans le rapport de 4 à 1.

« Il nous a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt de constater pour les mêmes qualités de pierre leur densité et leur faculté absorbante pour l'eau. Voici le résultat des expériences :

Densité. — Rapport du volume d'eau absorbé à celui de la pierre :

Pierre de Roquemaillère.....	2,54	0
Pierre de Barutel.....	2,19	10 71.
Pierre de Lins.....	2,30	10 84.
Pierre Grisette de Beaucaire...	2,17	10 80.
Pierre Roquepartie de Beaucaire	1,98	10 64.
Pierre Roussette de Beaucaire..	1,88	10 46.

On voit, d'après la série d'expériences que nous venons de rapporter, que pour les pierres de Beaucaire qui appartiennent à une même formation géologique, ce sont les plus denses qui absorbent le moins d'eau et qui présentent le mode d'agrégation le plus solide. La pierre de Barutel est bien supérieure sous ce dernier rapport à la pierre de Lins et même à la première qualité de pierre de Beaucaire (la Grisette), quoique les densités de ces trois qualités de calcaire soient très-rapprochées les unes des autres, et qu'il en soit de même relativement à leur pouvoir d'absorption aqueuse. Quant à la pierre de Roquemaillère (3), qui est

(3) Il existe deux carrières de Roquemaillère, l'une à 1 kilomètre de Nîmes, sur la gauche du chemin d'Alais, et l'autre derrière les moulins à vent.

constituée pour un calcaire siliceux , non seulement elle l'emporte fortement sur toutes les autres pour sa cohésion et sa densité , mais encore elle résiste complètement à l'action de l'eau , c'est donc celle qui est la plus solide et la plus à l'abri contre les influences atmosphériques. Les frais d'extraction de cette pierre , qui sont plus considérables que pour les autres dont nous avons parlé, en réduisent l'emploi dans les constructions. Les Romains , qui ne se laissaient guère arrêter par le chiffre de la main d'œuvre , en ont fait souvent usage dans le pays pour former le soubassement de leurs monuments. Elle reçoit encore aujourd'hui , mais en quelque sorte exceptionnellement , la même destination ; on l'utilise en outre pour la fabrication des meules et celles des rouleaux destinés à l'agriculture.

M. l'abbé Azais lit la seconde partie de son travail qu'il intitule : *Les Arts et la Poésie au tombeau de saint François d'Assise.*

Il montre d'abord l'architecture concourant à la glorification de saint François. L'Allemagne envoie un de ses artistes les plus renommés , Jacques l'Allemand , qui se met à l'œuvre et construit sur le tombeau du Saint une première église , et au-dessus de celle-ci *il en élève une seconde comme pour porter la prière plus près du ciel.*

« Mais , ajoute M. Azais , ces hommes du moyen-âge ne croyaient pas avoir achevé un monument en élevant pierres sur pierres , il

fallait que ces pierres s'animassent , que ces murs parlassent le langage de la peinture qui est entendu des petits et des ignorants. Comme la vie , sous ses diverses formes , rayonnait de ce tombeau qui attirait à lui toute l'Italie , les peintres appelés à orner le monument ne purent s'en approcher sans se sentir animés d'un esprit nouveau ; ils commencèrent à concevoir un idéal plus pur , plus élevé que les vieux types byzantins qui avaient eu leur grandeur, mais qui ne pouvaient suffire aux besoins nouveaux. La basilique d'Assise devint le berceau de la renaissance de la peinture et de cette école immortelle de l'Ombrie qui devait produire Perugin et Raphaël. Quinzi , de Pise , Cimabue , Giotto furent les glorieux promoteurs de cette transformation de l'art. "

Ici l'auteur entre dans des détails pleins d'intérêt sur ces trois grands artistes. Il jette un rapide coup d'œil sur leurs œuvres et en particulier sur celles qui , créées sous l'influence du saint fondateur de l'ordre franciscain, modifièrent si profondément l'art , et de grec qu'il était alors en firent un art chrétien , c'est-à-dire, un art où les inspirations sont toujours graves et émouvantes et ne satisfont pas seulement le regard par l'élégance , mais remplissent l'âme par une empreinte particulière d'austérité et de grandeur. Le mouvement régénérateur ne se borna pas à l'architecture et à la peinture , la poésie apporta aussi son tribut à la basilique franciscaine. Cette sœur aînée de l'art , dit en

terminant M. Azais, y puisa à son tour de pures et nobles inspirations. A la suite des artistes chrétiens, qui ont tracé ces pages immortelles sur les murs de l'église, voici toute une génération de poètes franciscains à qui le saint a communiqué le souffle religieux et poétique dont il était lui-même animé.

« Saint François n'était pas étranger à la poésie. Il avait au cœur les deux grandes passions qui font les poètes, l'amour de la nature et l'amour de Dieu. Nous avons déjà parlé de cette vive et tendre affection qu'il avait pour la nature, de cet amour qui débordait de son cœur, et qui se répandait sur les plantes, sur les fleurs des champs, sur les animaux, sur les oiseaux du ciel, sur toutes les créatures du bon Dieu, qu'il appelait ses sœurs bien aimées. Ce fut là la première source de sa poésie, et le cantique du soleil qu'il se fit chanter à sa mort était né de ce sentiment de fraternelle charité pour les créatures. Mais le principal foyer de ses inspirations, ce fut cette charité ardente pour Dieu qui consumait son cœur. On sent palpiter, en quelque sorte, ses pieux transports dans un chant lyrique où il dépeint son amour pour le Christ comme une flèche puissante qui l'a blessé au cœur d'une blessure immortelle ; comme un feu que rien désormais ne saurait éteindre. Ce chant n'est qu'un cri : l'art y est étranger ; mais c'est un cri de l'âme, qui aura un écho dans plusieurs de ses disciples.

« Le premier que nous rencontrons dans ce

cortège de poètes franciscains, qui sont à double titre les enfants de saint François, est un transfuge des muses profanes. On ignore quel nom il portait dans le siècle. On sait seulement, dit Ozanam, dans son admirable travail sur les poètes franciscains, qu'il était appelé le roi des vers, parce qu'on le considérait comme le prince des poètes contemporains. On ajoute que l'Empereur, renouvelant pour lui l'ancienne coutume romaine, lui avait décerné la couronne poétique, celle qui, plus tard, devait ceindre le front de Pétrarque et du Tasse. Cet homme n'avait plus rien à attendre de la gloire humaine, lorsqu'un jour il entra dans une église où François prêchait. Perdu dans la foule, il considérait ce mendiant, dont il avait entendu railler la folie et dont la parole le ravissait. Il se sentit entraîné par cette éloquence du cœur, et renonçant aux pompes du siècle, il alla se jeter aux pieds du saint qui lui donna l'habit et le nom de Frère Pacifique, parce qu'il le voyait converti de l'inquiétude du monde à la paix du Christ. Mais, en faisant quitter à Frère Pacifique les livrées du monde, saint François ne voulut point qu'il renonçât à sa première profession. Il ne pensait point à bannir, comme Platon, les poètes de sa république, et l'ancien roi des vers, abandonnant les réminiscences de la mythologie païenne, puisa aux sources chrétiennes de plus hautes inspirations.

„ Mais le plus célèbre de ces poètes, ce fut le bienheureux Jacopone de Todi : sentant son

existence brisée par la mort d'une épouse adorée , il quitta le monde pour aller demander un asile au monastère de saint François. Une grande douleur ouvre souvent les sources inconnues d'une poésie cachée. Ce fut cette douleur sans consolation qui fit jaillir du cœur brisé de Jacopone des trésors de poésie. Parmi ces chants nombreux qui attestent l'élan et la fécondité de son inspiration , il en est un qui suffit à lui seul pour rendre son nom immortel : c'est le *Stabat Mater dolorosa*. La liturgie catholique , dit Ozanam , n'a rien de plus touchant que cette complainte si triste , dont les strophes monotones tombent comme des larmes ; si douce , qu'on y reconnaît bien une douleur toute divine et consolée par les anges ; si simple enfin dans son latin populaire , que les femmes et les enfants en comprennent la moitié par les mots, l'autre moitié par le chant et par le cœur. Cette œuvre incomparable suffit à la gloire de Jacopone.

« Je voudrais que le temps m'eût permis de vous parler des *Petites fleurs de saint François* (*Fioretti di san Francesco*) , charmant recueil de traditions , de légendes , de chants qui est comme l'épopée de saint François. Ce sont vraiment des fleurs qui ont tout le charme , toute la suavité , tout le parfum des aimables vertus de saint François. Ce modeste travail , pour emprunter aux *Fioretti* leur langage , est aussi comme une fleur , mais une fleur très-humble , que j'ai cueillie sur la tombe de saint François , et que j'ai voulu offrir à l'Académie comme un souvenir de mon pèlerinage à Assise.

Séance du 16 avril 1859.

M. le Président dépose et distribue les ouvrages suivants :

Rapport de M. de Quatrefages sur la maladie des vers à soie dans le Midi de la France. (*Extrait des Comptes-rendus de l'Académie des Sciences* , séance du 21 mars 1859.)

Mémoires de la Société de la Sarthe (4^e trimestre 1858.)

Revue agricole , industrielle et littéraire de Valenciennes (10^e année , nos 7 et 8 , janvier et février 1859.)

Le Plâtre. De son emploi dans l'agriculture et dans les arts , par M. A. Jeanjean , secrétaire du Comice agricole du Vigan. Nimes, 1859.

M. Pelet annonce à l'Académie que , sur sa proposition et celle de M. Germer-Durand , M. le maire a bien voulu acheter , pour le Musée de Nimes , deux objets précieux et vraiment dignes , chacun dans son genre , de figurer dans les collections de la ville. Ces deux objets sont mis par M. Pelet sous les yeux de l'Académie.

Le premier est un souverain d'or de Cromwell , d'une conservation parfaite (fleur de coin) , portant au droit le buste du Protecteur , avec cette

légende : OLIVAR[ius] D[ei] GR[atia] P[opuli] [AN-GL[i] SCO[ti] HIB[erni] , ETC. PRO[tector] , et au revers , un écusson aux armes de l'Ecosse et de l'Irlande , avec un écu aux armes de la cité de Londres brochant sur le tout , et ces mots en légende : PAX. QVÆRITVR BELLO 1656. La tête est puissamment modelée et offre , surtout dans le bas de la figure , une remarquable analogie avec les traits du Cromwell de Paul Delaroche dans le beau tableau qui fait depuis longtemps l'un des plus précieux ornements du Musée de Nîmes.

L'autre objet acquis en même temps par M. le maire de Nîmes est un antique de la plus grande beauté , un préféricule en argent , trouvé à Cadenet (Vaucluse) , sous un autel dédié à *Venus Genitrix*. Ce vase , vrai chef-d'œuvre de toreutique , d'une hauteur de 17 centimètres en y comprenant l'anse , présente , au centre de sa partie antérieure , un médaillon de 44 millim. de hauteur , sur 39 de largeur , représentant une femme debout , demi-nue , le bras gauche enroulé à un arbrisseau , et . à côté d'elle , un vieillard au costume sacerdotal , tenant de la main gauche un tétrocorde.

M. Pelet met encore sous les yeux de l'Académie des imitations en gutta-percha de monnaies grecques , romaines et du moyen-âge , qui lui ont été envoyées de Lyon.

Ces imitations , assez parfaites pour tromper l'œil , sont heureusement , quant au poids , d'une légèreté qui ne permettra jamais de les confondre

avec les monnaies véritables. Mais elles seront utiles aux études numismatiques, en multipliant les exemplaires de pièces rares et en permettant de suppléer, dans les collections d'amateurs, à l'absence de certaines monnaies importantes et curieuses.

M. Olive-Meinadier, achevant la lecture de son rapport sur le dernier volume des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, commencée dans la séance du 6 mars dernier, termine son analyse de la notice biographique sur Pierre de Beloy, avocat-général au parlement de Toulouse, en résumant de la manière suivante les divers traits de cette imposante et curieuse physionomie :

« Le Parlement de Toulouse n'eut, à aucune époque, d'avocat-général ni de magistrat plus érudit que lui, d'écrivain à la fois plus fécond, ayant plus de promptitude, d'à-propos ou d'opportunité dans ses productions.

« S'il n'a pas versé son sang pour la royauté, comme Duranti et Daffis, il ne faut l'attribuer qu'au hasard inespéré et tout providentiel de son évasion de la Bastille. Il a donc joué un rôle des plus périlleux et des plus considérables, et il a exercé, à plus d'un titre, une action notable sur l'esprit public et le mouvement intellectuel de son époque.

« Après le légiste, ou, si l'on veut, le publiciste et le magistrat, le professeur ne vient que sur le second plan. Son enseignement à

l'Université ne fut , en effet , qu'une préparation à de plus hautes destinées. Ne dédaignons pas pourtant les succès académiques que de Belloy obtint dans la première partie de sa carrière ; ses écrits prouvent qu'il dut concourir à secourir , à Toulouse , le mouvement des études spiritualistes , qui , de ce foyer surtout , rayonna bientôt dans la France tout entière.

» M. Bénech ne parle pas de l'homme privé , sur lequel on ne possède que peu de documents ; mais les amitiés qu'il cultiva ou le patronage dont il eut les faveurs , prouvent qu'il sut inspirer de solides affections , et se concilier les plus honorables suffrages.

» Tous les grands principes , toutes les libertés fondamentales , toutes les opinions modérées pour lesquelles il avait combattu , la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel , la tolérance civile , l'autorité de la loi salique , avaient triomphé au moment de sa mort , comme elles triomphent encore de nos jours. Ne l'oublions donc pas , nous qui profitons du fruit de ses conquêtes , des labeurs persévérants et des douloureuses épreuves qu'elles ont coûté au joueur vigoureux descendu des premiers dans la lice , et sachons honorer et respecter la mémoire d'un de ces hommes si fortement trempé , dont on peut dire avec le poète (Virgile , *Énéide* , VII) qu'ils se sont frayé un passage à travers les phalanges et les feux des ennemis. »

» Dans une note sur le vœu de Jephté , M. Florentin Ducos s'efforce de démontrer qu'il

a été littéralement accompli. Dans l'ancienne histoire des Juifs, dit-il, à l'époque où ce peuple, longtemps nomade, était gouverné par des chefs auxquels on donna le titre de juges, Jephthé fut un général célèbre qui conduisit ses armées à la victoire. Il vainquit les Ammonites, prit et saccagea soixante de leurs villes et fit périr la plus grande partie de cette petite nation. L'histoire a donné une place particulière à ce général, moins peut-être à cause de ses victoires, qu'à cause du vœu téméraire et sacrilège qu'il crut devoir faire pour les obtenir, et dont les Livres-Saints ont immortalisé le souvenir. Chacun sait que, lorsqu'il marchait au combat, il fit le vœu, si Dieu lui accordait la victoire, de lui immoler le premier être qu'à son retour il rencontrerait sortant de sa maison de Maspha. Tout le monde sait aussi que la fille de Jephthé, voulant célébrer la victoire de son père, sortit de sa maison avec un cortège de tambours et de chœurs de jeunes filles, et qu'elle s'offrit la première à ses yeux. En la voyant, Jephthé maudit sa victoire, déchira ses vêtements et s'écria : « Malheureuse fille, tu m'as trahi et tu » t'es trahie toi-même ! car j'ai donné ma parole » au Seigneur, et je ne pourrai pas faire autrement. » Sa fille, modèle de la plus touchante abnégation, lui répondit : « Si votre bouche » s'est ouverte au Seigneur, faites-moi ce que » vous lui avez promis ; je ne vous demande » qu'une grâce : permettez-moi d'aller pendant » deux mois, avec mes ames, pleurer ma vir-

» ginité sur les montagnes. » « Va ! » lui répondit son père ; et la fille de Jephthé alla , avec , ses compagnes et ses amies , pendant deux mois , sur les montagnes , pleurer sa virginité.

» Après ce délai de grâce , que devint la fille de Jephthé ? Fut-elle l'objet d'une immolation sanglante , ou bien n'y eut-il d'autre sacrifice que la consécration de sa virginité ? Fut-elle simplement consacrée à Dieu , et vouée à un éternel célibat ? Ici , les interprètes ne sont pas d'accord . Le texte de la Bible n'a pas paru assez explicite à certains commentateurs , pour qu'ils aient cru pouvoir en induire la mort même de la fille de Jephthé ; d'autres , au contraire , ont pensé y trouver la preuve d'un sacrifice sanglant. Ce texte est le suivant : « Après les deux mois , » elle revint trouver son père , et il lui fit comme » il avait voué à l'égard de sa fille qui ne con- » naissait point d'homme ; de là vint la coutume , » qui s'est toujours depuis observée en Israël , » qu'à pareil anniversaire les filles d'Israël se » réunissent pour pleurer la fille de Jephthé de » Galaad , pendant quatre jours. »

» Ce texte a toujours paru assez clair à M. Ducos , pour qu'il lui soit difficile de ne pas induire le sacrifice sanglant de la fille de Jephthé. Le profond désespoir de ce malheureux père , la résignation de la victime , la prière qu'elle fait qu'il lui soit accordé *deux mois* pour pleurer sa virginité , tandis que , dans l'hypothèse d'une simple consécration à Dieu , elle aurait eu toute sa vie ; l'expression biblique , *il lui fit comme il*

avait voué ; enfin et surtout ce deuil public des filles d'Israël pendant quatre jours , coutume observée tous les ans pour célébrer ce douloureux anniversaire , toutes ces circonstances lui semblent autant de preuves irrécusables d'un véritable holocauste accompli dans la personne de la fille de Jephthé. Il remarque d'ailleurs que le mot *holocauste* se trouve en toutes lettres dans le vœu téméraire de Jephthé , et la signification positive du mot *holocauste* est celle d'un sacrifice où l'on brûlait la victime tout entière , après lui avoir ôté les entrailles.

« Malgré ces inductions puissantes , plusieurs écrivains ont prétendu que le vœu de Jephthé n'impliquait qu'une consécration mystique , et qu'il n'avait eu d'autre exécution qu'une sorte de réclusion claustrale de sa fille. Ces écrivains, épouvantés d'un acte de barbarie aussi atroce , ont voulu réhabiliter l'honneur du peuple juif ; en cela ils ont cédé à un sentiment d'humanité qui les honore , mais qui , bien certainement , n'était pas en rapport avec les mœurs de la nation et de l'époque à laquelle ce fait se rattache. »

L'auteur produit ensuite quelques observations personnelles. « D'abord il est certain, dit-il, que les sacrifices sanglants , loin d'être défendus , étaient prescrits par la loi de Moïse , du moins les sacrifices des animaux. De l'immolation des animaux aux sacrifices humains, la distance fut facilement franchie, sous l'influence des mœurs féroces du peuple juif et d'une législation qui prodiguait la peine de mort. Il était

donc tout-à-fait dans les mœurs de l'époque d'offrir à Dieu des victimes humaines, et l'on ne saurait révoquer en doute que, lorsque Jephté fit son vœu, une immolation de cette nature était dans sa pensée.

» Partant de cette base, on a l'explication facile de ces mots, en parlant de ce que Jephté accomplit sur sa fille, *il lui fit ainsi qu'il avait voué*, et tous les commentaires du monde, toutes les subtilités de l'interprétation ne peuvent dénaturer le sens de ce passage.

» Il est d'ailleurs une circonstance principale qui s'harmonise parfaitement avec l'immolation sanglante, et qui serait inexplicable sans cette immolation, c'est ce deuil anniversaire qui s'était perpétué chez ce peuple, cette réunion de filles d'Israël pour pleurer pendant quatre jours la fille de Jephté. Comment croire à un deuil anniversaire, à une coutume établie et conservée, si elle n'avait eu pour objet que la consécration à Dieu de la fille de Jephté? On aurait pu célébrer une fois cette sorte de sacrifice qui était grand chez les hébreux; mais un deuil anniversaire, une coutume établie et conservée ne peuvent pas se concevoir pour une simple consécration de sa personne à Dieu, tandis qu'ils s'accordent très-bien avec l'immolation sanglante de cette jeune fille, qui, par le haut rang de son père, appelait à elle toutes les sympathies de la nation.

» M. Ducos quitte enfin le champ des inductions et des interprétations, pour aborder une

preuve plus directe. Il la trouve dans le témoignage d'un historien juif, qui devait connaître parfaitement toutes les particularités des événements de sa nation, et surtout celle d'un fait aussi saisissant que le meurtre d'une fille chérie, ordonné par son père victorieux et comme gage de sa victoire. Philon a écrit un livre sur les *Antiquités bibliques*, ainsi qu'il l'a intitulé; il y raconte avec détail l'histoire de Jephthé: il a conservé le nom de sa fille qui s'appelait Seïla. Il y fait le récit de sa mort tragique; il parle du tombeau qui lui fut consacré et du deuil des filles d'Israël. »

M. A. Pelet communique à l'Académie la première partie d'un Mémoire intitulé : *Recherches historiques et critiques sur les Amphithéâtres romains*. Après avoir relevé, en commençant, quelques opinions erronées mises en avant par certains auteurs, par le marquis Maffei entre autres, sur le plan et la construction de ces édifices, l'auteur, aidé de la connaissance profonde qu'il a acquise des amphithéâtres anciens, dont l'étude lui est depuis si longtemps familière, et s'appuyant sur les données fournies par le texte des lois romaines à diverses époques et par les monuments épigraphiques, examine la question de savoir si les trois grandes divisions horizontales ou *précincts* qu'on remarque dans la disposition des gradins des amphithéâtres, étaient réellement destinés à marquer les places que devaient occuper, pendant les représentations, les diver-

ses classes de la société romaine , peuple , chevaliers , patriciens. Nous regrettons que le défaut d'espace nous force à tronquer cette intéressante et lumineuse étude. Nous en détachons , du moins , les pages suivantes :

« Si, du haut d'un amphithéâtre , on jette les yeux sur la profondeur de son enceinte , elle va se rétrécissant comme l'enfer du Dante ; de là le nom de *cavea* donné par les Romains à l'agglomération de gradins qui couvre la surface de cette espèce de cratère ; ces gradins sont disposés de manière à former , sur la hauteur de l'édifice , un certain nombre de divisions horizontales séparées entre elles par une balustrade ou simplement par un gradin plus élevé que les autres (1). Ce baudrier de séparation fut appelé par les Latins *Mœniana* , par les Grecs *Diazoma* , et *Præcinctio* par Vitruve ; Tertullien et Calpurnius lui donnent aussi le nom de *Balteus* (2) ; cependant le mot de précinction est celui que l'on a généralement adopté , et qu'on applique même , par extension , à toute la série de gradins qui est au-dessus de lui. Chacune de ces grandes divisions horizontales fut aussi désignée par le nom de *cavea* avec les adjectifs : *infima* , *media* et *suprema* ou *ultima* , selon que les sièges qui composaient ces divisions étaient à la partie basse , au milieu ou à la partie supé-

(1) D'après Vitruve , l. v , c. 3 , la hauteur de ce gradin doit être égale à sa largeur.

(2) *Balteus in gemmis radiat* ; dans les jeux donnés par Carin.

rieure ; l'*infima cavea* est également appelée *podium*. de ce qu'elle forme la base ou le pied de tous les gradins.

» Dans ce qu'ils ont écrit sur les amphithéâtres , les anciens n'ont jamais mentionné que ces trois grandes divisions horizontales dans la disposition de leurs gradins , mais ils ne disent nulle part quel était le but de cette ordonnance commune à tous les édifices destinés aux jeux publics. Les modernes ont cru devoir expliquer cette division ternaire par l'obligation , imposée à l'architecte du monument , d'indiquer , par la disposition de ses gradins , l'ordre hiérarchique établi dans la société romaine. Dès-lors , il a été généralement admis qu'on devait entendre par *infima* , *media* et *ultima cavea* les places respectives des sénateurs , des chevaliers et du peuple.

» Il demeure , toutefois , bien démontré aujourd'hui , par le déblai des amphithéâtres de Pompéï et de Nîmes , que la division ternaire des gradins n'était pas générale , puisqu'il existe quatre précincts bien distinctes dans chacun de ces monuments.

» Afin d'assigner à cette quatrième agglomération de gradins un emploi qui fût en harmonie avec la destination adoptée pour les trois premières , nous avons cru (1) pouvoir nous étayer d'une loi par laquelle Auguste fixe à chaque ordre et à chaque condition la place qu'il doit

(1) Voyez notre description de l'amphithéâtre de Nîmes, 1^{re} édition.

occuper dans les jeux publics ; nous avons supposé , en conséquence , que l'architecte de l'amphithéâtre de Nîmes avait voulu indiquer matériellement dans l'*ultima cavea* la distinction qu'établit le décret impérial entre le peuple proprement dit , *populus* , et la partie infime de la population (*gens pullata*) , placée , d'après le décret , à l'extrémité de l'édifice.

» Mais si l'on réfléchit que cette loi d'Auguste est postérieure à la construction de l'amphithéâtre de Pompéi , dans lequel il existe aussi quatre précinctions , ce texte ne peut plus être invoqué à l'appui de notre explication ; elle ne peut alors être considérée que comme une simple conjecture , tout autant probable que celle qu'on admet pour la division ternaire.

» Ne semblerait-il pas résulter de ces considérations qu'on pourrait bien s'être trompé en supposant qu'il existait une connexité entre les dispositions architectoniques des amphithéâtres et la distinction des classes dans la société romaine ?

» Faisons aux monuments qui sont encore debout l'application des textes anciens qui existent sur cette matière.

» Tout porte à croire qu'il n'y a jamais eu d'époque où l'on n'aurait observé aucun ordre dans la disposition des places aux jeux amphithéâtraux ; à Rome , les ordonnances relatives à cet objet datent du premier édifice construit pour des spectacles , 510 avant Jésus-Christ : *Tunc primum circo designatus locus est. Loca divisa*

patribus equatibusque (1). Ce fut donc Tarquin l'Ancien, auteur du *circus maximus*, qui introduisit cette disposition, qu'il tenait probablement des Etrusques chez lesquels il était né.

» La sévérité des mœurs républicaines détruisit ces prérogatives ; ce ne fut qu'après un laps de temps de quatre siècles que, sur la proposition de Scipion l'Africain, alors consul pour la seconde fois, avec Titus Longus, il fut ordonné aux édiles curules de séparer les sièges des sénateurs des places du peuple ; ce qui eut lieu lors de la première représentation des jeux *Megalensiens* (2) ; mais les tribus en murmurèrent et le crédit de Scipion en souffrit beaucoup, ce dont il fut vivement affecté.

» Dans l'hypothèse adoptée, il faudrait admettre que les théâtres, cirques et amphithéâtres construits sous l'empire de cette ordonnance eurent leurs gradins disposés en deux zones, l'une réservée au sénat, l'autre au peuple, sans aucune distinction pour l'ordre équestre, compris alors dans la classe populaire, comme

(1) Tit. Liv., l. 1, c. 25.

(2) Sextus Aelius Pœtus et C. Cornelius Cethegus censores gratiam ingentem apud senatum pepererunt, quod ludis romanis ædilibus curilibus imperarunt, ut loca senatoria secernerent a populo ; nam antea in promiscuo spectabant (Tit. Liv., lib. iv, decad. 4) Idem, lib. v dec. 4.

Quibus ludis (*Megalensibus*), primum ante populi concessum senatui locum P. Africanus, iterum consul ille major, dedit. (Cic. *De Arusp. responsis.*)

semble l'indiquer la légende nationale : *Senatus populusque romanus* (1).

» Malheureusement il n'existe plus, de cette époque, aucun des monuments qui pourraient nous fixer sur leurs dispositions; et, parmi ceux de la Campanie qui seraient dans cette catégorie, l'amphithéâtre de Puzzole a seul conservé sa première précinction composée de six gradins séparés, par un petit canal, de dix-sept autres qui suivent immédiatement; mais l'état de dégradation de l'édifice à sa partie supérieure ne permet pas d'apprécier si ces derniers gradins formaient une précinction entière, ou s'ils étaient suivis, sans séparation, par d'autres jusqu'à l'extrémité du monument.

» L'amphithéâtre de Capoue est encore moins propre que celui de Puzzole à jeter quelque clarté sur l'objet de nos recherches; il est moins bien conservé et lors même qu'il n'en serait pas ainsi, on ne pourrait apprécier sa disposition primitive, car une inscription trouvée sous l'entrée méridionale prouve qu'il fut restauré par les Antonins (2).

(1) Il paraît que, peu de temps après Auguste, le sénat n'eut plus de places de distinction, puisque cet empereur donna aux sénateurs des places pour qu'ils ne fussent pas confondus avec le peuple : *Propria senatoribus constitui loca promiscuè spectare solitis* (Suet. in Claud., c. xxiii.

(2) Elle porte :

COLONIA. IVLIA. FELIX. AVGVSTA. CAPVA
FECIT
DIVVS. HADRIANVS. AVG. RESTITVIT
IMAGINES. ET COLVMNAS. ADDI. CVRAVIT
IMP. CAES. T. AELIVS. HADRIANVS ANTONINVS
AVG. PIVS DEDICAVIT

« L'an 687 de Rome (67 ans avant Jésus-Christ), Lucius Roscius, surnommé Othon, tribun du peuple, fit une loi d'après laquelle les sièges des chevaliers devaient être séparés des autres dans les spectacles, et les quatorze premiers gradins leur furent alors assignés (1). Cette distinction fit murmurer le peuple; mais, à l'instigation de Cicéron (2), les tribuns pardonnèrent à Roscius d'avoir été l'auteur d'une loi théâtrale qui témoignait publiquement de leur infériorité (3). Près d'un siècle plus tard, Juvénal, dans sa troisième satire, en exprimait encore son ressentiment :

Sic libitum vano, qui nos distinxit Othoni !

« Les gradins qui suivaient ces places réservées étaient occupés, jusqu'à l'extrémité de l'édifice, par toutes les classes du peuple, sans distinction; les femmes y étaient confondues

(1) L. Roscius, tribunus plebis, legem tulit ut equitibus romanis in theatro quatuordecim gradus proximi adsignarentur (Liv. ep. 99).

(2) L. Otho, vic fortis, meus necessarius, equestri ordini restituit non solum dignitatem, sed etiam voluptatem. Itaque lex hæc quæ ad ludos pertinet est omnium gratissima, quod honestissimo ordini cum splendore fructus quoque jucunditatis est restitutus. (Cic. Pro Muren.)

(3) C'est depuis cette loi, appelée *Roscia*, que l'expression : *Sedet in quatuordecim* signifiait : Il est chevalier romain. Ces quatorze gradins conservèrent longtemps à Rome cette même destination, puisque Sénèque dit : « At me Hercule nullis quatuordecim gradus sunt clausi... Equestria omnium equitum sunt in illis, tamen locus meus sit proprius quem occupavi (De Beneficiis lib).

avec les hommes, et l'on n'avait à observer, dans cette série de gradins, d'autre règlement que de se renfermer dans les lignes tracées sur la pierre pour marquer la place que chacun devait occuper; c'est là ce qu'il faut entendre de ce qu'Ovide dit à sa voisine :

Quid frustra fugis? cogit nos linea jungi (1)

Hæc in lege loci commoda circus habet. (l. III, El. 2.)

S'il existait, comme on le prétend, un rapport direct entre la division légale des citoyens et la disposition architectonique de la *cavea* dans les théâtres ou amphithéâtres, leur division en *infima*, *media* et *suprema cavea* n'aurait eu lieu qu'après la promulgation de la loi *Roscia*, puisque, avant cette époque, la société romaine, composée de *senatus populusque romanus* ne comportait que deux précinctions.

(1) Le même auteur dit également, dans l'*Art d'aimer* El. 1, v. 139):

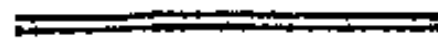
Proximus a Domina, nulla prohibente, sedeto :

Junge tuum latus, quam potes, usque latus.

.....

Est bene quod cogit, si nobis linea jungit;

Quod tibi tangenda est lege puella loci.



Séance du 30 avril 1859.

M. le Président dépose et distribue les recueils des Académies de la Sarthe , de Rochefort , de Saint-Omer , de Mende , de Bordeaux , et offre, de la part de M. l'abbé Corblet , un extrait de la *Revue de l'Art Chrétien* , extrait relatif à une cloche fondue par M. Morel, de Lyon.

M. Maurin lit un rapport sur un ouvrage qui a été récemment adressé à l'Académie par M. l'abbé Pistre , et qui a pour titre : *Influence du Christianisme sur le Droit*. M. Maurin reconnaît d'abord l'importance du sujet , qui est, sans contredit , un des plus beaux qui puissent être offerts aux méditations des philosophes. Pour le traiter , il fallait toutes les ressources de l'érudition , toute la patience d'un bénédictin unie au savoir et à l'intelligence d'un Domat ; il fallait encore non-seulement se livrer à de profondes études, pour saisir les transformations successives qu'a subies le droit depuis les premiers empereurs chrétiens ; mais l'auteur avait à rechercher comme point de départ quels furent les caractères du droit primordial , depuis la loi des XII Tables jusqu'à la constitution de Valentinien III et au Code Grégorien et Hermogénien. Cette revue rétrospective , si propre à faire juger de prime-abord la révolution opérée dans le droit , M. l'abbé Pistre n'a pas cru devoir l'en-

treprendre, et M. Maurin le regrette avec raison, mais il applaudit sans réserve au savoir qu'il a déployé en retraçant les époques subséquentes et en montrant que plus d'une fois dans la législation « la nouveauté n'était qu'apparente et que » dans nos codes même les plus récents, on découvre encore l'esprit chrétien ; car, malgré la » physionomie étrangère de certaines idées qui » ont l'orgueil de croire procéder d'elles-mêmes, » il n'est pas impossible de les ramener à l'Évangile, comme M. l'abbé Pistre a su le faire » dans quelques pages de son livre qui ne sont » pas les moins remarquables. »

Après avoir signalé ainsi les lacunes et surtout le mérite de l'écrit qu'il était chargé de faire connaître, après ce jugement général, M. Maurin analyse le livre qui est divisé en quatre parties. La première est consacrée à l'organisation des pouvoirs publics et à la liberté civile ;

La deuxième au droit international ;

La troisième au droit civil dont les éléments sont la famille et la propriété ;

La quatrième aux institutions judiciaires, comprenant le principe des juridictions et la procédure civile et criminelle.

M. Maurin eut désiré que l'auteur eût assigné un chapitre au droit pénal qui s'est bien évidemment adouci et harmonisé sous l'empire bienfaisant de la loi évangélique. C'eût été compléter une œuvre qui ne se recommande pas seulement par la science et la pureté des doctrines, mais

par son étendue si compréhensive qu'une foule de questions religieuses et philosophiques y sont traitées.

Le rapporteur n'a pas essayé d'examiner toutes ces questions, mais il a fait ressortir la portée de l'écrit et ses conclusions. Nous citerons volontiers les dernières pages de ce compte-rendu constamment écouté avec le plus vif intérêt.

« Traitant de la liberté civile, l'auteur montre qu'elle est née de l'Évangile; et la suivant historiquement au moyen-âge, il montre avec M. Thierry la part que les évêques eurent à ce grand événement qui la consacre, l'émancipation des communes, dont l'histoire avait fait mal à propos honneur à Louis-le-Gros jusqu'à ces derniers temps.

« Le principe de l'égalité devant la loi, ce principe de 89 qui *engendra une si admirable transformation sociale*, suivant l'auteur, lui paraît une conquête de l'Évangile, et il fait voir comment cette doctrine fut toujours pratiquée au sein de l'Église. Mais ce que l'Évangile a voulu n'est pas probablement tout ce qui est sorti de ce que l'auteur appelle *l'admirable mouvement de 1789*. Riche ou pauvre, faible ou puissant, que tous les droits soient pesés avec une égale justice, que le mérite sans protection soit préféré à la médiocrité protégée, qu'il n'y ait devant la loi ni privilège, ni exception d'aucune sorte, rien de moins sans doute, mais j'ajouterai rien de plus aussi. Or, peut-on igno-

rer que depuis 89 le sentiment de l'égalité a été entendu bien autrement et qu'il est devenu la haine de toutes les supériorités de naissance, de considération morale ou intellectuelle, de fortune et de position sociale; que c'est depuis lors que nous avons vu éclore tant d'effrayants sophistes qui ont prétendu asseoir la société sur le lit de Procuste, niveleurs absurdes qui rappelaient leurs devanciers d'Angleterre sur une échelle de proportion agrandie. Et ne peut-on pas dire que ce sont ces niveleurs qui partout ont tué la liberté, ce don du ciel qui n'a rien de commun avec une égalité farouche, contraire à toutes les lois providentielles; car dès qu'on s'est aperçu quel usage ils faisaient de la liberté pour supprimer l'inégalité des conditions dans ce qu'elle avait de plus naturel et de plus légitime, la société s'est retournée contre elle avec effroi.

» Ne parlons donc pas tant de l'admirable mouvement de 1789 à propos du principe de l'égalité; car il est sorti de ce mouvement deux conséquences fort regrettables et qui s'enchaînent irrésistiblement l'une à l'autre : la haine incendiaire de toutes les hiérarchies sociales et l'impossibilité de faire fonctionner régulièrement la liberté politique en face de ce foyer incandescent. Or, pour une nation privée de hiérarchie sociale, l'histoire nous apprend qu'il n'y a place que pour l'anarchie ou le despotisme.

» Le gouvernement de 1814 essaya bien de reconstituer et de faire revivre les éléments

épars sur le sol , de l'aristocratie qui avait été détruite en 1789 , quand il n'eût fallu que réformer ses abus et qu'élargir sa base ; mais ces éléments isolés étaient trop faibles pour résister aux effluves des passions anti-sociales déchaînés par la haine de toute supériorité.

» Ce fut bien pis pour la monarchie de 1830 qui se trouva seule face à face avec le monstre.

» Il est sans doute bien permis de regretter , en jetant un coup d'œil sur notre passé , que la France ait rompu avec la tradition de son histoire, en 1789, en lâchant la bride à toutes les ardentes convoitises de l'envie , qui pour faire accepter son œuvre de dissolution sociale , se parait du nom fort innocent en apparence d'amour de l'égalité. Elle eut à ce prix gagné la liberté politique et l'eût gardée, et l'histoire de son émancipation n'aurait pas eu tant de pages tachées de sang , à côté de tant de déceptions cruelles et inévitables.

» Touchant aux questions de droit international , l'auteur voit dans la guerre le jugement de Dieu sur les peuples. Je ne trouve ni utilité ni opportunité à traiter la question de la justification de la guerre au point de vue des principes de l'Évangile ; mais je crois pouvoir révoquer en doute la vérité de la proposition émise par M. l'abbé Pistre. Je connais bien cet admirable verset : *Justitia et pax osculatæ sunt*. Il me semble qu'il n'est guère possible de substituer : *bellum à pax* ; car il est bien difficile d'admettre que les jeux sanglants du hasard ,

comme on a appelé les batailles, se vident toujours au profit de la justice. Cela rappelle trop la justice des temps barbares. C'est le système du combat judiciaire transporté de la sphère de la vie civile dans celle de la vie internationale. Or ce que le grand et pieux roi saint Louis abolit dans les relations d'individu à individu, comme une autorité peu sûre en matière de justice, ne semble guère plus infailible dans les relations de peuple à peuple.

» L'auteur me paraît avoir été mieux inspiré en traitant les questions de droit civil ; et bien que la portion de son travail qui a trait aux origines laisse à désirer, ainsi que je le faisais pressentir au début de ce rapport, on ne lui doit pas moins de remerciements pour ses recherches studieuses et fort intéressantes, pour ses considérations élevées sur le mariage, la paternité, la propriété, etc.

» Je fais cependant une réserve, c'est que peut-être il eût bien fait de s'attacher exclusivement aux grands principes de la morale évangélique et d'en suivre le mouvement fécond, rapide ou lent, ostensible ou latent, à travers la marche des siècles, au lieu de s'écarter des sources premières pour puiser dans des œuvres qui, toutes respectables qu'elles sont, n'ont été par elles-mêmes que des dérivations de ces sources. Son travail y eût gagné plus de largeur et d'ampleur philosophique. Mais n'importe, il n'y a pas moins là des rapprochements saisissants et pleins d'intérêt, présentés avec un

talent de logique et de style] qu'on doit louer sans restriction.

» L'auteur, on le reconnaît en le lisant, est un esprit fort distingué et dont la tentative se rattache à un mouvement qui se produit de notre temps. Le clergé, qui avait vécu longtemps en défiance des idées nouvelles, ne les repousse plus aujourd'hui absolument. Il cherche, au contraire, à se les assimiler, en les ramenant aux croyances de l'Eglise catholique. Il n'y a pas dans le livre de M. l'abbé Pistre, un seul anathème lancé à la tête de la Révolution. Je ne sais toutefois si les hommes qui regrettaient l'hostilité systématique du sacerdoce à son endroit ne trouveront pas cette fois qu'il a été trop indulgent pour elle, à certains égards du moins.

» Le libéralisme de nos jours est plus éclairé que ne l'était son devancier, et il a profité de l'expérience que les événements lui ont faite. Il ne faudrait donc pas lui emprunter toutes les idées qu'il a professées dans le passé et dont il tend à se dépouiller partiellement, si nous en jugeons par quelques récentes publications. Il y avait et il y a en un tel sujet à faire un départ entre le métal pur et le métal d'alliage. L'opération est loin d'être complète à l'heure actuelle. L'amener à bonne fin sera peut-être l'œuvre finale du siècle, si tant est que ce siècle soit propre à cette œuvre de calme sagesse et de maturité réfléchie. •

M. Ollive-Meinadier lit un rapport sur un nouvel envoi que M. Jeanjean a adressé à l'Aca-

démie. Le récent opusculé de l'avocat du Vigan est relatif au plâtre et à l'emploi qu'on en fait dans l'agriculture et dans les arts.

M. Jeanjean, qui déjà avait étudié et fait connaître une grande partie des richesses minéralogiques de l'arrondissement du Vigan, décrit aujourd'hui les propriétés du plâtre ; il indique d'abord les lieux de gisement, l'origine des amas de gypse qu'on rencontre dans diverses localités, les nombreuses carrières qu'on exploite près de Lasalle, et donne ensuite d'utiles conseils pour la bonne direction de cette industrie, dont il évalue les produits abondants au point qu'il faudrait plusieurs siècles d'exploitation pour en tarir la source.

Ici, le rapporteur, considérant que le développement de la bâtisse à Marseille atteindra bientôt, après le percement de l'isthme de Suez, d'immenses proportions, exprime le vœu si raisonnable, si patriotique de l'ouverture d'un chemin de fer qui mettrait en communication la partie occidentale de notre département avec cette florissante cité.

Après avoir décrit la composition du plâtre, indiqué les localités qui le fournissent et les moyens employés pour l'extraction, M. Jeanjean fait connaître ses bons effets sur les prairies artificielles, en recherche les causes et s'attache même à calculer la dose qui convient suivant la nature du sol ou la plante semée (sainfoin, luzerne, trèfle, etc.) ; il signale les avantages

qu'on peut en retirer en le mêlant au fumier de ferme , en le répandant sur le sol et indique enfin, comme très-profitable, l'emploi du plâtre réduit en poudre pour préserver les vignes de la gelée.

En traitant des divers emplois du plâtre , M. Jeanjean ne pouvait oublier l'usage qu'on en fait dans la fabrication des vins. Il a été ainsi amené à examiner la question qui a tant occupé les propriétaires et les négociants de nos contrées. Voici comment M. Ollive-Meinadier reproduit , en les analysant, les vues et les arguments de M. Jeanjean.

« L'introduction du plâtre dans la préparation du vin remonte à une antiquité bien respectable. Pline rapporte, dans son Histoire Naturelle, au chapitre intitulé : *Comment on traite le moût* , qu'en Afrique , on tempère l'âpreté du vin par le gypse , et, dans certaines localités de cette province , par la chaux : *Africa gypso mitigat asperitatem, necnon aliquibus suis partibus calce*. Les Grecs et les Romains se servaient également du plâtre , ainsi que de quelques autres substances , pour corriger certains défauts des vins , et l'histoire rapporte que César faisait sa boisson habituelle du vin de Chio , qui était plâtré. Des îles de l'Archipel et de l'Italie , cette méthode pénétra en Espagne, où elle existe encore ; puis , franchissant les Pyrénées , elle s'est propagée et maintenue dans les provinces méridionales de la France. Ainsi , d'âge en âge, cet usage s'est perpétué jusqu'à nous , ayant

pour lui une expérience de près de deux mille ans. Et tandis que les autres matières, telles que la chaux, le marbre pilé ou les cendres dont on se servait jadis dans le même but, ont été depuis longtemps abandonnées comme mauvaises ou tout au moins comme inutiles, le plâtre seul a survécu, sans que son emploi ait fait jamais surgir, pendant ce long période de temps, aucun motif sérieux d'abandon.

» L'innocuité du plâtrage se trouve donc établie par cette première considération que, pendant des siècles, plusieurs millions d'individus ont fait usage d'un vin traité par le gypse, sans que la moindre plainte ait été élevée sur les dangers de cette boisson, et que, de nos jours, les habitants du Midi, qui consomment ordinairement du vin plâtré, n'en éprouvent aucun effet fâcheux, à moins que l'on ne prétende que, semblables aux citoyens du Céleste-Empire, ils s'habituent insensiblement à ce nouvel opium.

» On objectera peut-être qu'une preuve que le plâtre en dissolution dans un liquide quelconque est nuisible à la santé, c'est que les eaux séléniteuses rendent les digestions pénibles et fatiguent l'estomac. A cela on peut répondre que, pour que ces eaux aient une action sensible sur les organes digestifs, il faut qu'elles renferment une certaine quantité de sulfate de chaux, en sorte que, si cette substance s'y trouve en petite dose, les eaux séléniteuses ne produisent aucun effet appréciable. Voilà pourquoi, dans les Basses-Cévennes, les habitants des hameaux

et des fermes qui avoisinent les carrières de plâtre, jouissent d'une excellente santé, quoiqu'ils fassent constamment usage d'une eau bien certainement séléniteuse, puisqu'elle ne forme pas de grumeaux avec le savon, qu'elle ne cuit pas les légumes et qu'elle laisse, au fond des vases qui la renferment, un dépôt blanc de sulfate de chaux. Au reste, il est à remarquer que ce sel entre dans la composition de presque toutes les substances qui servent à l'alimentation de l'homme, et qu'ainsi ceux qui le redoutent en consomment tous les jours.

»Mais voici, ajoute M. Jeanjean, un argument assez puissant pour rassurer les plus timorés : les vins du midi, provenant d'un moût plâtré, ne contiennent pas du plâtre. Pour le démontrer, l'auteur examine d'abord comment l'opération du plâtrage se pratique dans nos contrées.

»A l'époque des vendanges, le raisin est versé dans le fouloir, les baies sont écrasées, puis les grappes et le moût sont jetés dans la cuve; alors on saupoudre le tout avec du plâtre, couche par couche, de manière qu'au moment de la fermentation, le gypse se trouve en contact immédiat avec le jus de raisin. La dose de plâtre employée varie un peu suivant les circonstances : on met dans la cuve 2 ou 3 kilog. de plâtre par hectolitre, suivant que la saison a été chaude et que le raisin est mûr, ou qu'au contraire l'automne a été pluvieuse, et que la maturité du raisin n'est pas arrivée à son terme; mais on ne doit pas dépasser cette dose, autre-

ment , il pourrait y avoir du sulfate de chaux en excès , qui demeurerait alors dissous dans le liquide. Les vins ainsi plâtrés ont une couleur plus vermeille , une robe plus éclatante ; ils ont moins de tendance à devenir acides , peuvent voyager avec plus de sécurité et servir plus aisément au coupage des vins légers des provinces du nord. La crainte d'altérer le bouquet des vins fins , fait qu'en général on n'emploie le plâtre que pour les vins de bouche ordinaires.

» Après avoir établi qu'on ne met jamais de gypse dans les tonneaux , et qu'on le mélange seulement avec le moût quand on prépare le vin, M. Jeanjean examine ce qui se passe au moment de la fabrication. Le plâtre est un sel composé d'acide sulfurique et de chaux ; mis en contact avec le moût , il se trouve en présence de bitartrate de potasse (crème de tartre) , qui se rencontre naturellement dans le vin. Pendant la fermentation , ces deux sels réagissent l'un sur l'autre ; l'acide tartrique se combine avec la chaux et forme du tartrate de chaux qui , étant insoluble , se précipite , tandis que l'acide sulfurique se combine avec la potasse pour donner naissance à du sulfate de potasse , qui demeure en dissolution dans le vin.

Ainsi , après l'opération , le plâtre a disparu du vin. Pour s'en convaincre , il suffit de verser dans le vin plâtré un réactif approprié à la chaux , l'oxalate d'ammoniaque , par exemple, et l'on verra qu'il n'y a pas de précipité ou seulement un précipité aussi peu abondant que ce-

lui que donnerait le même vin non plâtré. Or, si le vin ne contient pas de chaux, l'absence de sulfate de cette base, c'est-à-dire du plâtre, se trouve par cela même constatée. Mais, s'il ne se trouve plus de plâtre dans le vin après la fermentation, le sulfate de potasse qui l'a remplacé ne peut-il pas agir sur l'économie? M-Jeanjean affirme qu'il ne peut avoir aucune influence sur la santé. Il pense même que cette substitution du sulfate de potasse ou tartrate de la même base est un bien; on peut remarquer, en effet, que les vins nouveaux et riches en tartrate irritent l'estomac et donnent de vives coliques; ce qui tend à démontrer que ce dernier sel est peu inoffensif et probablement beaucoup moins que le sulfate de potasse; en sorte qu'il y a moins de danger à faire excès d'un vin nouveau plâtré que d'un pareil vin qui ne l'est pas. Si donc le plâtrage n'introduit dans le vin aucune substance mauvaise pour la santé de l'homme; si, au contraire, il le corrige de certains défauts qui nuisent à sa potabilité; s'il est devenu en usage constant dans le midi de la France, fait et pratiqué de bonne foi, au vu et au su de tout le monde, peut-on sérieusement lui donner les noms de falsification ou de sophistication?

» La science d'ailleurs a proclamé l'innocuité du plâtrage, tel qu'il est pratiqué dans les contrées méridionales, et aucun chimiste n'a pu encore établir que le sulfate de chaux, ajouté au moût de raisin dans les proportions voulues, pouvait nuire en quoi que ce soit aux qualités

bienfaisantes du vin. Cependant la question a été examinée plusieurs fois par des hommes dont les noms font autorité dans la science.

» M. Jeanjean cite , à ce propos , les études sérieuses auxquelles se sont livrés , sur divers points , des savants distingués qui ont émis sur le plâtrage des vins un avis favorable. Les conclusions de cet avis ont été adoptées par LL. EE. les ministres de l'agriculture et de la guerre.

» La jurisprudence est conforme à l'opinion des savants sur la matière , et deux arrêts de la cour de Grenoble et un autre de la cour de Montpellier ont proclamé l'innocuité du plâtrage des vins.

» Reste , il est vrai , le fameux arrêt de la cour impériale de Lyon, du 28 juillet 1858, qui a effrayé tant de monde , simplement parce qu'il a été mal interprété. Mais que l'on se donne la peine de commenter les considérants de cet arrêt confirmatif d'un jugement du tribunal de Roanne , et l'on verra que , purement et simplement , le vin dont il s'agissait a été déclaré nuisible , parce qu'il contenait de l'alun , quelle que fût d'ailleurs l'origine de cette substance. C'est donc l'alunage seul qui a été pros- crit et non point le plâtrage , c'est-à-dire la mixtion en proportion convenable du sulfate de chaux avec le moût du raisin ...»

A la fin de son important travail , M. Jeanjean indique les usages du plâtre des Cévennes

dans l'architecture. Il a pu constater combien le plâtre de Lasalle est propre à la décoration des appartements et aux enduits les plus délicats et les plus remarquables par leur pureté et leur blancheur. Comme dans les autres parties de son œuvre, M. Jeanjean y a fait preuve de savoir et de dévouement aux intérêts du pays.

Aussi l'Académie adopte les conclusions du rapporteur, qui propose d'adresser à l'auteur des remerciements, en l'invitant à continuer à faire part des autres travaux que son zèle scientifique lui fera sans doute entreprendre.

Séance du 14 mai 1859.

M. le Président dépose les Mémoires des Antiquaires de Picardie , de l'Ouest ; les Annales des Sociétés académiques de S.-Etienne, Clermont-Ferrand , Boulogne , Valenciennes , Aix , Poitiers , et offre , de la part de Mme veuve de Valgorge, une notice biographique sur M. Ovide de Valgorge , membre correspondant de l'Académie du Gard ; et, de la part de M. Liotard père et pour être déposées aux archives , cinq pièces authentiques relatives à Jean-François Séguier , qui a laissé à l'Académie du Gard de si nobles exemples et de si glorieux souvenirs.

M. de Castelnau communique deux observations de M. Drouillon , qui intéressent l'hippiatrique et l'agriculture.

Ce médecin vétérinaire , ayant reconnu dans sa pratique que l'application du feu était la plupart du temps inefficace pour remédier aux maladies articulaires , a essayé de les traiter à l'aide de l'appareil de Scott. Après avoir cité deux cas remarquables de guérison , il décrit ainsi l'appareil selon la notice de M. le docteur B. de Castelnau :

• Pour l'appliquer, dit-il, on se procure : 1° un onguent fait à froid avec 15 grammes de camphre pulvérisé ; 15 grammes de pommade napo-

litaine double et 15 grammes de cérat de savon ;

2° Des bandelettes agglutinatives de diachylum , larges de 3 à 4 centimètres , assez longues pour faire un tour et demi du membre ;

3° Un emplâtre étendu sur une peau blanche , ou de la toile cirée , formé de trois parties d'emplâtre de plomb , une partie de savon ;

4° Une ou plusieurs bandes ;

5° Un soluté épaissi d'amidon.

Mode d'application.

1° Laver la partie avec de l'eau de savon chaude ;

2° Frictionner avec eau-de-vie camphrée jusqu'à excitation légère de la peau ;

3° Charger de l'onguent n° 1 des bandes de linge souple , de la longueur égale à une circonférence et demie du membre , et larges de 4 centimètres. On en recouvre la partie malade , depuis quatre travers de doigt au-dessous jusqu'à quatre travers de doigt au-dessus , en suivant le procédé de Scultet , avec cette différence que l'on applique le plein de la bande , tantôt en dessus , tantôt en dessous. L'on s'inspire d'ailleurs du besoin de bien recouvrir les parties , sans laisser le moindre jour , sauf le cas où il y a des ulcérations ou trajets fistuleux ;

4° Agir de même à l'aide des bandelettes de diachylum ;

5° Recouvrir le tout avec l'emplâtre de plomb et savon , en disposant les pièces de cet emplâ-

tre selon la longueur du membre , de manière à entourer exactement l'articulation ;

6° Terminer par le bandage roulé et amidonné, en commençant par l'extrémité du membre et en comprimant régulièrement.

« J'ajouterai que cet appareil , tout compliqué qu'il paraisse au premier abord , présente, dans son ensemble , une certaine simplicité La plus grande difficulté de son application chez le cheval gît dans la pose. »

M. de Clausonne donne lecture d'un chant d'un poème inédit de Mme Verdier-Allut , son aieule, intitulé les *Géorgiques du Midi*. A l'époque de la reconstitution de l'Académie du Gard, Mme Verdier fut inscrite au nombre des correspondants. Dans de fréquentes communications d'ouvrages , imprimés en partie dans les Recueils de la Compagnie , elle avait fait souvent apprécier ce talent gracieux et pur , cette âme de poète qui se répandait en sentiments si tendres , si vrais , si pénétrants. M. de Clausonne a voulu faire connaître non-seulement l'ouvrage, mais l'auteur, et il a rappelé les principales circonstances de sa vie et indiqué ses diverses compositions , dans quelques pages dictées par la piété filiale la plus sincère et par le goût le plus pur et le plus vrai.

« Les ouvrages sortis de la plume de Mme Verdier ne dépassèrent pas, pendant longtemps, les proportions d'une épître , d'une élégie , d'une idylle , ou tel autre morceau d'une forme ana-

logue. La pièce de la *Fontaine de Vaucluse* a été imprimée dans plusieurs recueils, et plusieurs d'entre vous ont pu avoir occasion de la lire. L'épître à sa fille, au moment de sa naissance, a été aussi, je crois, l'objet d'une demi-publicité. Je cite ces deux ouvrages comme exemple du genre auquel elle avait appliqué, en commençant, son goût de poésie. Ce fut beaucoup plus tard, au sortir de la tourmente révolutionnaire, où, comme tant d'autres, elle fut cruellement atteinte dans sa fortune et dans ses affections, qu'amenée à chercher à la campagne la satisfaction des besoins de repos et d'économie, libre d'ailleurs des soins de l'éducation de ses enfants que nul n'avait partagés avec elle et qui avaient absorbé une autre époque de sa vie, elle se sentit heureuse de demander de nouveau au commerce des lettres et des muses une ressource pour occuper ses loisirs. Elle songea alors à une composition de plus longue haleine et d'un intérêt plus suivi, et conçut la pensée de revêtir des formes de la poésie les travaux champêtres dont elle était journellement témoin. De là, ce double caractère de vérité des détails et d'amour des champs qui se fait remarquer dans son œuvre. Elle ne lui a jamais consacré des moments particuliers et n'en faisait pas l'objet d'un travail spécial de cabinet. Elle l'avait, pour ainsi dire, mêlée à son existence quotidienne, dans son agreste et solitaire retraite de Malaygues, près d'Uzès; les soins domestiques et du ménage n'en souffrirent jamais, et c'est le plus souvent

en filant son rouet qu'elle composait et polissait, dans son esprit, une page de son poème. Au reste, elle ne l'avait pas embrassé de prime-abord dans toute l'étendue qu'elle lui donna ensuite. La première idée qui lui vint fut de consacrer ses vers aux labeurs et aux services de ce précieux insecte qui tient une si grande place dans la vie agricole de nos contrées, dont elle avait occasion d'étudier annuellement, au point de vue de la science, les bonnes conditions de succès, dont, chaque année aussi, elle ne laissait pas de suivre les phases avec l'intérêt, quoique peu poétique, du propriétaire, mais que son imagination et surtout son âme religieusement impressionnée par les merveilles révélées dans les plus humbles ouvrages de la nature, lui avaient fait juger digne d'être célébré dans un autre langage que celui du paysan et du *magnanier*. C'est ce poème des vers-à-soie que je me propose d'offrir aujourd'hui à votre bienveillante attention. Je ne sache pas que le sujet ait été traité par d'autres que par elle, et il offre ainsi plus d'originalité. Elle a abordé ensuite successivement nos autres cultures méridionales, moissons, graines, vendanges, châtaignes, oliviers : le tout a été distribué en quatre chants, qui n'ont pas été composés, au reste, dans l'ordre régulier que je viens d'indiquer, et qu'elle a eu à peine le temps d'achever de coordonner sous le titre de *Géorgiques du Midi*. Elle exprime, en terminant, le sentiment qui l'avait affectionnée à cette œuvre. Je ne prolongerai pas

beaucoup ma lecture en vous demandant la permission de vous citer ces douze ou quinze vers qui résument sa pensée.

Je touche enfin au but : j'ai fait à ma patrie
L'hommage de mes derniers chants.
J'ai décrit les beautés , j'ai vanté les présents
Dont les destins l'ont enrichie.
Heureuse si ma voix , secondant mes souhaits ,
Par des sons dignes de mémoire ,
Eût à des lieux si chers acquis autant de gloire
Que pour mon cœur ils ont d'attraits !
O muses , c'est assez : de ma main désormais
Vous ne recevrez plus d'offrandes.
Je cesse d'assister à vos nobles leçons :
Ce n'est qu'à de plus jeunes fronts
Qu'il sied de ceindre vos guirlandes.
Le temps me fait sentir la rigueur de ses coups.
Déjà , sans force et sans haleine ,
Je ne puis plus gravir qu'à peine
Les chemins escarpés qui mènent jusqu'à vous
Puisque le sort le veut , contrainte de souscrire
A ses immuables arrêts ,
Muses , sur votre autel je dépose ma lyre ,
Et vous dis adieu pour jamais.

„ Elle finissait ainsi ses *Géorgiques*. en 1811 ou 1812. En 1813 , elle n'était plus de ce monde.

„ C'est en 1799 qu'elle a composé son chant des vers-à-soie. L'introduction qu'elle a mise en tête de tout le poème , et qu'elle a consacrée à la fontaine d'Eure , comme hommage , non pas à sa ville natale (c'est à Montpellier qu'elle est née) , mais à sa patrie adoptive d'Uzès qu'elle

n'avait cessé d'habiter depuis son mariage , l'introduction , dis-je , est le dernier morceau qui soit sorti de sa plume : elle avait alors 67 ans. J'ai indiqué ces dates comme expliquant les allusions qu'elle a semées plus d'une fois dans ses ouvrages , et qui sont autant de reflets de l'impression des redoutables scènes d'anarchie , d'abord , et de guerre ensuite , qui signalent cette époque , en face desquelles elle avait vécu , et qui lui faisaient apprécier d'autant plus le paisible refuge de la vie des champs. Le spectacle de la nature , devenu alors plus mélancolique et plus touchant , possède en effet une vertu singulière d'adoucissement , à la vue de l'ordre , de la persévérante harmonie , du calme majestueux qu'y a répandus son auteur ; mais le sentiment de tristesse produit par celui du trouble et des malheurs des hommes n'en subsiste pas moins : il n'est rendu que plus profond peut-être par le contraste ; et loin de chercher , loin de songer même à l'effacer , une âme généreuse , amie de la patrie et de l'humanité , éprouve une pieuse satisfaction à l'entretenir. *Sunt lacrymæ rerum* : et il y a du soulagement à les laisser couler.»

Après ces quelques mots d'introduction et de préface , M. de Clausonne lit le chant des vers-à-soie. L'Académie a remarqué , entre autres morceaux où se révèle un talent descriptif des plus distingués, uni (chose rare et difficile) à une sensibilité exquise , l'Académie a remarqué le passage suivant dans lequel , après avoir décrit

les maladies du ver-à-soie , Mme Verdier retrace les dernières phases de l'éducation.

Le voici donc enfin , le moment souhaité ,

Où, dans leur dernière parure ,

Ces élèves chéris, tout brillants de santé,

Surpassent en blancheur la neige la plus pure ,

Peuple tranquille et doux que ne trouble jamais

Ni rivalité ni querelle ,

Et dont l'inaltérable paix

Peut servir à la fois aux mortels inquiets

Et de reproche et de modèle.

Ah ! redoublez d'activité ;

La nuit comme le jour , que votre vigilance

Entretienne autour d'eux l'ordre et la propreté ;

Et de leur faim surtout servant l'avidité ,

Sur eux , à pleines mains , répandez l'abondance.

Oh ! que j'aime à voir dans nos champs

Ces riants villageois et leurs fraîches compagnes

Dépouiller nos mûriers et rendre à nos campagnes

L'aspect de l'hiver même au milieu du printemps !

Pardonnez , arbres bienfaisants ;

La nature bientôt réparant leurs outrages ,

Vous rendra tous vos ornements.

Bientôt nous vous verrons de vos nouveaux ombrages

Etendre la sombre épaisseur

Sur ces champs fortunés dont vos premiers feuillages

Enrichirent le possesseur.

Mais quoi ! déjà l'insecte , à son instinct fidèle ,

Veut se cacher au jour et reposer en paix :

Voyez son corps, brillant d'une couleur plus belle ,

Offrir à vos yeux satisfaits

Un or transparent qui décèle

Les biens où tendent vos souhaits.

Soulagez promptement le besoin qui le presse ;

Craignez , si d'un appui vous n'aidez ses apprêts ,

Que , surchargé de sa richesse ,
Il ne succombe sous le faix.
Sur vos ais en berceau placez l'humble bruyère ;
Ils y montent en foule , et leur demeure entière
Se change en un vaste atelier ,
Où chacun, déployant une égale industrie ,
Seul du palais qu'il édifie
Est l'architecte et l'ouvrier.
Enchaînez , dieu des vents, ces aquilons terribles
Et ces redoutables autans ,
Dont les funestes sifflements
Troubleraient les travaux de ces peuples paisibles ;
Surtout , écartez d'autour d'eux ,
Les éclats de la foudre et le bruit de l'orage ,
Et puisse un doux zéphir favorable à nos vœux ,
Agitant un air pur sous un ciel sans nuage,
Ranimer de son souffle heureux.
Et leurs efforts et leur courage !

' L'Académie , après cette attachante lecture ,
exprime le vœu de voir prochainement paraître
le recueil de poésies que l'extrême modestie de
l'auteur l'avait empêchée de publier. Elle espère
que ce dépôt, conservé avec un si religieux
respect , ne restera pas plus longtemps dans les
archives de la famille. Les amis du beau , du
bon , du vrai , réclament leur part de ce pré-
cieux héritage.

Séance du 28 mai 1859.

M. le Président dépose 1^o le tome xx^e des *Annales de la Société académique du Puy* ;

2^o Le Recueil de 1859 des *Antiquaires de Picardie* ;

3^o Un Bulletin de la Société centrale d'agriculture, et un autre de la Société d'Agriculture de la Lozère ;

4^o 2 volumes de la 25^e session des Congrès de France, tenue à Auxerre en septembre 1858.

M. le Président annonce à l'Académie la mort récente de M. le docteur Blaud, de Beaucaire, qui, depuis plus de cinquante ans, appartenait à la Compagnie comme membre non-résidant et lui avait souvent offert d'importants Mémoires. L'Académie éprouve de profonds regrets dont elle consignera l'expression dans la prochaine publication de ses travaux.

M. Plagniol lit à l'Académie une note relative à la chute récente de la foudre dans le faubourg Saint-Charles, à Nîmes.

« Dans la journée du 26 mai dernier, une maison du faubourg Saint-Charles a été frappée par la foudre. Le phénomène, qui s'est produit avec une grande violence, a présenté des circonstances particulières, qui nous ont paru mériter d'être relevées.

» C'est entre deux et trois heures de l'après-midi et par un temps qui alors semblait à peine orageux, que la foudre a éclaté ; elle s'est portée vers le haut de la maison Bruguier, dans la rue Ranguel. Cette maison, qui a trois étages, est surmontée, sur le derrière, d'une terrasse occupée en partie par un pigeonnier. Un conduit de cheminée est adossé au mur du fond de ce pigeonnier et se trouvait en saillie d'environ cinquante centimètres ; c'est l'extrémité de ce conduit qui a reçu les premières atteintes du fluide électrique, accumulé sur un nuage venant du sud-est. L'explosion a été des plus fortes et a retenti au loin. La partie supérieure du conduit de la cheminée, sur une longueur de plus d'un mètre, a été démolie et les matériaux dispersés en tous sens.

» A peine engagée dans ce conduit, la foudre l'a quitté pour se porter vers une balustrade en fer placée au nord-ouest de la terrasse. Sur son trajet, se trouvait un petit mur couronné en pierre de taille et formant parapet du côté nord-est. La distance de l'angle de la cheminée à l'extrémité la plus rapprochée de la balustrade était de 2 m. 80. La grande intensité du fluide électrique lui a permis de franchir cet intervalle, mais alors elle a écarté violemment les assises supérieures du parapet situées sur son passage. La plupart des pierres de taille du couronnement ont été projetées à plus de cinq mètres de distance, et des matériaux d'une

moindre masse ont été retrouvés à plus de quinze mètres.

Il importe de le faire remarquer : il n'y avait point d'autre corps bon conducteur de l'électricité plus rapproché du trajet de la foudre que ne l'était la balustrade. On ne doit donc pas s'étonner qu'attirée fortement par la masse de fer de cette balustrade, au lieu de parcourir le conduit de la cheminée, dont la couche de suie ne lui offrait qu'un conducteur imparfait, elle ait pris la direction que nous avons indiquée.

« Elle a traversé ensuite la balustrade dans le sens de sa longueur ; arrivée à son extrémité du côté sud, elle a percé la paroi d'une autre cheminée et a suivi, à l'intérieur, la couche de suie sur une longueur de plusieurs mètres. Le fluide s'est trouvé alors convenablement rapproché des chenaux en fer blanc d'un toit placé en contrebas de la terrasse. Pour gagner ces chenaux, il s'est ouvert un nouveau passage à travers le conduit de la cheminée et a percé ensuite le haut d'un mur supportant le toit, au bord duquel sont fixés les chenaux. L'extrémité d'une poutrelle de ce toit a été brisée, ainsi que les tuiles placées au-dessus. De là encore il y a eu de nombreux matériaux précipités dans la rue. La foudre se serait sans doute dirigée immédiatement de la balustrade de la terrasse vers les chenaux, mais la distance à franchir était trop grande (5 mètres au moins), et elle a dû cheminer d'abord le long de la couche de suie, dans l'intérieur de la cheminée.

» Après avoir parcouru une partie des chenaux, le fluide s'est engagé dans un tuyau métallique servant à l'écoulement des eaux pluviales et s'embranchant dans le bas, à 2 mètres 1½ du sol, dans un tuyau en poterie; parvenue à l'extrémité inférieure du conduit métallique, il n'a trouvé dans le conduit en poterie qu'un corps mauvais conducteur, et sans qu'il y eût aucune pièce métallique à proximité qui pût favoriser son écoulement dans le sol. C'est alors que de nouveaux et puissants effets mécaniques ont été produits : le tuyau de poterie a volé en éclats; les pierres du mur contre lequel il était appuyé ont été arrachées et lancées avec une si grande force que des fragments, en ricochant dans la rue, sont allés briser des vitres de portes de magasin situés sur le boulevard, à plus de soixante mètres de la maison Bruguier.

» Nous avons vainement cherché les traces du trajet qu'avait suivi la foudre au sortir du tuyau en poterie pour se perdre dans le sol. Nous avons cru d'abord reconnaître une perforation dans les fondations du mur de la maison, mais ce n'était qu'une petite cavité sans aucune issue inférieure. Autour de l'emplacement du conduit en poterie, ni même au loin, on ne trouvait aucun indice d'affouillement dans le sol. A la vérité, il existe dans l'axe de la rue et à une certaine profondeur au-dessous du pavé, un conduit qui fait partie des égouts de la ville. Ce conduit est pourvu d'un regard à chaque extrémité de la rue; mais ces regards sont

situés à plus de huit mètres de la maison Bruguier, et d'ailleurs leurs cadres en maçonnerie ne montrent aucune espèce de dégradation. Il semble donc bien difficile de se rendre compte de la manière dont le fluide de la foudre a disparu; mais des détails fournis par une personne qui a été à portée de voir ce qui se passait dans le bas de la rue, semblent mettre sur la voie d'une explication du phénomène.

» Cette personne, qui occupe un magasin au rez-de-chaussée d'une maison située vis à vis de celle de M. Bruguier, se trouvait derrière la porte à vitre de ce magasin. Elle a vu, dit-elle, des rouleaux de flamme sortir très-rapidement par l'orifice inférieur du tuyau en poterie. Ces rouleaux se seraient amoncelés à un mètre environ de distance du mur; il se serait formé alors une masse arrondie de feu plus grosse qu'un chapeau, laquelle s'élevant un peu au-dessus du sol aurait fait presque immédiatement explosion.

» On pourrait donc voir là, du moins sous certain rapport, un cas de foudre globulaire. On sait que c'est M. Arago qui, le premier, a attiré l'attention sur cette espèce si étrange de météore, et qu'ensuite de nouvelles observations ont servi à en mieux constater l'existence. M. du Moncel a essayé d'en donner une théorie; mais les considérations remarquables et vraiment ingénieuses qu'il a présentées laissent prise à des objections, et l'auteur lui-même recon-

naît qu'elles n'embrassent point certaines particularités des phénomènes.

« Dans les diverses descriptions de foudre globulaire qui ont été publiées, on fait connaître que le globe de feu, qui se montre tantôt à la suite d'un éclair ordinaire et tantôt sans en être précédé, a une marche ordinairement très-lente, comparativement à celle de la foudre ordinaire, et disparaît le plus souvent par une explosion qui disperse en tous sens le fluide électrique.

« N'est-ce point cette dernière circonstance qui a caractérisé le phénomène de la foudre dans la rue Ranguel ? Mais alors le globe de feu, au lieu d'avoir une existence de quelques instants, ne se serait formé que pour se détruire aussitôt. Rien de semblable a-t-il été indiqué jusqu'à présent ? Je l'ignore. Faudrait-il conclure que la personne qui se trouvait présente sur lieux a cédé à quelque illusion ou est trompée par ses souvenirs ? Je suis peu porté à l'admettre. Il y a lieu, d'ailleurs, de se demander si la transformation en foudre globulaire ne se serait pas effectuée dans la partie supérieure du trajet du fluide ; mais, du pigeonnier jusqu'aux chenaux du toit, il y a eu de tels effets d'explosion, qu'ils ne sauraient se concilier avec l'existence de la foudre globulaire. On pourrait tout au plus admettre que la transformation a été opérée à l'entrée de la foudre dans les chenaux ou du moins dans le tuyau de descente ; mais alors, comme la foudre globulaire est loin d'avoir la

même vitesse que la foudre ordinaire , l'explosion du tonnerre dans le haut de la maison aurait dû être suivie d'une autre explosion au bas de la rue , tandis qu'il est bien prouvé qu'on n'a entendu qu'une seule détonation.

» L'examen du phénomène de la foudre , tel qu'il a eu lieu dans la rue Ranguel , laisse donc des difficultés au point de vue théorique. Nous aurions désiré qu'il nous fût donné de parvenir à les écarter. Quoi qu'il en soit , nous avons pensé qu'il ne serait peut-être point sans intérêt de faire connaître ces détails que nous avons recueillis. Dans le domaine des sciences , c'est surtout lorsque les phénomènes, comme ceux de la foudre globulaire, n'ont été encore que peu étudiés qu'il importe de ne pas laisser échapper les observations qui , de près ou de loin , peuvent s'y rapporter. »

L'Académie , qui a écouté avec vif intérêt la communication de M. Plagniol , l'en remercie et espère que, par ses nouvelles et si exactes observations, un point important de la science pourra être éclairci.

Dans un savant mémoire intitulé : *Anciens Thermes de Nemausus* , M. A. Pelet décrit d'abord l'état de la Fontaine de Nîmes depuis le cinquième siècle , époque où les monuments de notre ville furent tellement ruinés par les invasions des Barbares , que quelques-uns d'entre eux furent ensevelis sous leurs décombres , pour ne reparaître au jour que treize ou qua-

torze siècles plus tard. Après avoir signalé et flétri en passant les restaurations souvent inintelligentes de l'ingénieur Philippe Maréchal, M. Pelet fixe, à l'aide des textes épigraphiques retrouvés en 1739, la date précise où les bains de Nîmes furent construits, agrandis ou réparés, les limites de l'étendue de terrain qu'ils occupaient, etc.; puis, s'appuyant de lettres inédites du chanoine Séguier à son frère, Jean-François Séguier, alors à Vérone auprès de Scipion Maffei, lettres écrites au jour le jour et qui sont comme le procès-verbal des fouilles de 1739, il nous donne une description complète des bains romains de Nemausus.

Nous insérons ici les dernières pages de ce très-intéressant mémoire.

« Il est un objet important dont Ménard ne fait nullement mention en décrivant les anciens bains de Nîmes, et que l'architecte Maréchal n'a pas conservé dans sa restauration, c'est l'*Hypocauste* dont nous ignorerions aujourd'hui l'existence sans le rapport, si heureusement conservé, fait par M. le chanoine de l'église collégiale de Saint-Gilles à son frère Séguier, pour lui rendre un compte fidèle des fouilles qui avaient lieu, pendant son absence, sur l'emplacement des anciens bains de Nîmes.

.... « Je voyais finir les travaux avec regret, » dit M. Séguier, parce que je ne me sentais pas assez satisfait sur quelques points qui demandaient d'être éclaircis; l'un surtout,

» c'était un fourneau ou hypocauste qui parais-
» sait en partie sur la face méridionale du bas-
» sin que je vous ai décrit (l'emplacement des
» bains); je vais vous dépeindre ce que le peu
» d'ouvrage que l'on a fait dans cette partie
» me laisse apercevoir. Je fus quelques jours
» à considérer une ouverture carrée de trois
» pieds de large sur autant d'élévation, sans pou-
» voir me former une conjecture sur son usage ;
» mais heureusement quelques terres qui étaient
» au-dessus s'éboulèrent pour me laisser voir ce
» qu'elles dérobaient à ma vue , et qui avait
» fait le seul sujet de mes doutes : une espèce
» de tour de peu d'épaisseur , bâtie avec soin ,
» fut tout que je pus apercevoir; le ciment dont
» elle était incrustée est d'une dureté compara-
» ble à celle de la pierre et se trouvait calciné
» en plusieurs endroits ; la pierre même qui était
» au-dessous se ressentait de l'activité du feu
» qui avait été autrefois dans ce lieu. Cette preuve
» que je vous avance m'enhardit à donner le
» nom de fourneau à que ce je voyais. Pour
» votre satisfaction , je voudrais pouvoir vous
» indiquer jusqu'où s'étendait ce fourneau, mais
» le chemin de la Fontaine qui le couvre est un
» voile que je n'ai pu percer ; il n' y a pas même
» d'apparence que nous en voyions davantage ,
» contentez-vous donc de cette seule remarque ,
» que la naissance du demi-cercle qui en forme
» la place désigne qu'il s'étendait assez avant
» sous le chemin. . . . »
» Le 22 fév 1742, M. J.-F. Séguier, répondant

de Vérone à son frère pour le remercier de cette communication, lui disait : « La découverte entière du fourneau aurait été bien intéressante, » et j'aurais été charmé que vous eussiez pu en déterminer la véritable forme et découvrir les canaux qui distribuaient l'eau à ceux qui voulaient *lavari calidi*... (1) ».

« Lorsqu'on a sous les yeux le plan des premières fouilles, on voit clairement que l'hypocauste dont parle M. Séguier était situé dans cet enfoncement auquel les constructions modernes ont donné une forme carrée, à l'ouest de l'enceinte méridionale.

« On remarquera que la disposition de l'hypocauste était telle, que l'eau pouvait y arriver directement de la source, par un tuyau placé dans le canal, et dégorger le trop plein dans le grand bassin de natation, par un autre canal ménagé, dans ce seul but, au fond de l'hypocauste.

« Des vases d'airain, placés sur ce fourneau, distribuaient, par divers tuyaux, l'eau chaude

(1) Dans les thermes où il y avait plusieurs sortes d'exercices, on employait le bruit de la cloche pour avertir ceux qui voulaient se baigner dans l'eau chaude; car, après une certaine heure, on était réduit à prendre le bain froid: c'est ce que Martial donne à entendre par ces vers :

Redde pilam, sonat aes thermarum, ludere pergis!

Virgine vis solâ lotus abire domum?

« Pose la balle, la cloche des bains sonne. Quoi! tu continues à jouer! tu veux sans doute retourner chez toi baigné dans l'eau froide. »

dans les neuf loges dont nous venons de parler ; là se trouvaient de grandes baignoires , *labra* , de marbre ou d'airain , dans lesquelles plusieurs personnes pouvaient se baigner à la fois. Les hommes et les femmes n'étaient pas séparés les uns des autres dans le principe ; Tertullien reproche souvent aux païens cet usage ; l'on prétend qu'il ne fut interdit que sous l'empereur Marc-Aurèle , d'autres disent sous Hadrien.

Un plafond , formé de larges dalles , couvrait , à 2 m. 20 c. de hauteur , les trois loges rectangulaires ; les six autres étaient abritées par des tentes soutenues par deux petites colonnes , sans bases ni chapiteaux , plantées dans le sol , sur le diamètre de chacun de ces réduits. La différence de ces dispositions peut faire supposer que les loges carrées renfermaient les bains des femmes , et que les *cellæ* demi-circulaires n'étaient qu'à l'usage des hommes.

» Si cette conjecture était fondée , elle viendrait à l'appui de cette opinion , que ce fut sous l'empire d'Hadrien que les bains de Nîmes acquirent l'importance que témoignent les découvertes modernes , puisque , avant ce prince , le luxe et la vie voluptueuse des Romains avaient fait de ces établissements des lieux de débauche où les hommes et les femmes prenaient le bain en commun , tandis qu'Hadrien défendit rigoureusement ces honteux mélanges , et que , d'après Spartien : *lavacra pro sexibus separavit* , règlement qui tomba bientôt en désuétude

après lui , et ne fut remis en vigueur que par Marc-Aurèle , qui *lavacra mixta summavit*.

» A deux mètres en avant des murs d'enceinte, il existait , sur les trois côtés , sud , est et ouest , une rangée de colonnes à pans , de trente centimètres de diamètre , dont le but n'était pas seulement de servir d'ornement, mais de former aussi, autour des bains , un portique de tentes et de rideaux auxquels ces colonnes sans chapiteaux servaient de soutiens (1).

» Indépendamment des colonnes dont nous parlons , il y avait encore , vis-à-vis le réduit demi-circulaire situé à l'ouest du mur méridional, ainsi que vis-à-vis l'enfoncement rectangulaire du couchant , deux autres rangs parallèles, l'un de quatre, l'autre de cinq colonnes semblables (2); cette conformité d'emplacement et de forme nous fait supposer que ces colonnes avaient une destination analogue , et que , couvertes et entourées comme les autres , elles formaient des *spoliaria* où, à l'abri du soleil, on déposait ses vêtements, avant d'entrer dans le bain (3).

(1) Elles étaient sur le même emplacement où sont aujourd'hui les petites colonnes avec chapiteaux qui supportent le plafond moderne en larges dalles , qui n'existait pas dans le principe.

(2) Dans la restauration, on n'a pas remplacé ces deux rangées de colonnes.

(3) On menait au bain des esclaves et des servantes pour garder les vêtements; les maîtres des bains en louaient à ceux qui n'en avaient pas amené , et ils s'évertuaient à en avoir de très-belles, afin d'attirer la foule chez eux. Tout ce que les magistrats purent d'abord opposer à ces dérèglements fut la défense de se servir de femmes ou de filles pour garder les habits et pour rendre les autres services au bain, sous peine d'être noté d'infamie. L'empereur Hadrien mit fin à ces désordres (*Encycl.* , art. Bains.)

» Au milieu de ce grand quadrilatère, s'élevait un énorme stylobate rectangulaire et massif, de 2 m. 60 de hauteur ; le socle antique a seul été conservé, tout le reste est moderne ; sa largeur, de l'est à l'ouest, est de 20 m. 25 et sa longueur de 16,50. Au-dessous de la corniche qui couronnait ce stylobate, régnait une superbe frise à rinceaux, qu'on jugea à propos de refaire en entier, alors qu'une grande partie existait encore intacte (1).

» Sur les quatre angles du stylobate, s'élevaient de superbes colonnes rudentées, d'ordre corinthien, remarquables par des feuilles d'acanthe qui décoraient leur base ; particularité dont nous ne connaissons d'autre exemple que celles qu'on voit à Rome dans le baptistère de Constantin. La disposition isolée de ces quatre colonnes fait supposer qu'elles n'avaient pas d'autre destination que de supporter des statues servant de décoration à cette partie du monument (2).

» L'intervalle qui sépare les quatre murs d'enceinte de ceux du stylobate, était, comme il l'est aujourd'hui, pavé de larges dalles et occupé, dans le sens de sa largeur, par deux canaux carrés de 40 centimètres de côté, creusés dans le sol parallèlement aux colonnes du portique ; dans ces rigoles (*alvei*), étaient placés les tuyaux de plomb qui amenaient dans les

(1) On voit cette frise au Musée de Nîmes, sous le n° 6.

(2) L'une de ces quatre colonnes se voit au Musée sous le n° 16, à gauche en entrant.

baignoires, tant les eaux de la source que celles de l'hypocauste (1).

» Dans la description que fait Duboulay des anciens bains chez les Romains (2), il dit : « Il y avait devant ou tout autour des cuves, une galerie en forme de cloître où s'arrêtaient ceux qui, venant pour se baigner, trouvaient la place prise par d'autres ; ce lieu s'appelait *schola labri* ; il était décoré de marbres, jaspes et porphyres, ainsi que de grandes colonnes *ni hil sustinentes*, qui n'étaient là que pour l'ornement (3). »

» Cette description n'est-elle pas rigoureusement applicable à cette partie des bains de Nîmes que nous venons de décrire ? Pourrait-on raisonnablement, après cela, voir autre chose que la *schola labri* des thermes de *Nemausus* dans ce qu'on appelle si improprement le Nymphée ?

» Tout le côté méridional était flanqué d'un massif dont nous avons parlé, servant de base à une construction d'une certaine importance, ainsi qu'on le verra bientôt.

(1) Une partie de ces tuyaux se trouve au Musée.

(2) *Trésor des Antiquités Romaines*.

(3) Dans la lettre déjà citée de M. Séguier, il est dit : « Je craindrais de vous ennuyer, si je vous détaillais toutes les espèces de granits, serpeutiines, vert campan, marbres fior di persico, de Carare, de porphyre, etc., etc., sous diverses formes et de peu d'épaisseur, comme ayant servi de placages » — Voyez Perraul sur Vitruve, ch. xix, pag. 179, sur le mot *Schola*.

» Après ce massif, le système général des bains proprement dit se terminait, au midi, par le bassin auquel nous avons donné le nom de *natatio*. Sa longueur est de 50 mètres sur 20 mètres de largeur qui se réduisaient insensiblement à 10 mètres du côté de l'est, affectant ainsi la forme d'une raquette; il se terminait par divers aqueducs pour distribuer les eaux de la fontaine dans la ville (1).

» A l'ouest de ce vaste bassin, sur l'emplacement même qu'occupe aujourd'hui celui qu'on appelle le *Bassin romain*, on avait pratiqué, sur un carré de 13 mètres de côté, vingt-cinq piliers, formés chacun de trois énormes pierres, disposées en cinq rangées d'un nombre égal de piliers éloignés de deux mètres les uns des autres (2); ces vingt-cinq piliers soutenaient un plafond de larges dalles formant, au-dessus, une terrasse entourée d'une grille en fer (3).

» Puisqu'on est maintenant réduit aux conjectures sur l'objet de cette bizarre construction, ne pourrait-on pas supposer que la terrasse qui s'avancait ainsi au milieu du bassin de natation était destinée aux curieux qui voulaient voir les nageurs, et que le dessous, à l'abri du soleil, pouvant même être entouré de rideaux, était

(1) Ménard, vol. vii, pag. 69.

(2) Les bases des piliers du Bassin Romain sont les mêmes que celles des 25 piliers antiques.

(3) On trouva, du côté du midi, un fragment de cette grille; Ménard, vol. vii, p. 69.

une espèce de *labrum* où les femmes venaient se livrer à l'exercice de la nage ?

» Des restes considérables d'un édifice corinthien furent trouvés au-dessus du massif qui séparait les bains du grand bassin de natation ; les colonnes monolithes et les chapiteaux étaient en marbre blanc à veines verdâtres parsemé de paillettes argentées (1) ; la frise et la corniche en pierre de Lens existent encore en grande partie (2). La quantité de moulures dont cette dernière est surchargée démontre qu'elle n'appartient pas à la belle époque de l'art romain ; notre historien nimois pense que ce monument était tétrastyle , la mesure qu'il donne du diamètre des colonnes équivaut à 0 m. 70 et l'entrecolonnement à 1 m. 85 ; ce qui donnerait à la façade une largeur d'environ dix mètres. Voici ce que dit de cette partie du monument M. Séguier , témoin oculaire de ces fouilles :

..... » Ce monument vous paraîtrait sans doute le plus curieux de toutes nos découvertes , si je me sentais en état de pénétrer ou d'assembler tant de beaux restes ; si je l'entreprends, c'est que j'espère que vous me saurez gré de l'avoir fait.

» A peine les travaux commençaient-ils à se

(1) Un fragment de ces colonnes s'est trouvé, en 1854, au midi du Temple.

(2) L'angle gauche du fronton , plusieurs autres fragments de la corniche et ce qui reste de l'inscription qui portait la frise , se trouve dans la Nymphée, sous les nos 5 à 16.

» ranimer (en 1742), qu'on découvrit une masse
» de pierres énormes qui formaient un fonde-
» ment d'une solidité à ne pouvoir la compren-
» dre que par un détail exact qui vous fasse con-
» naître jusqu'à quel point on s'était efforcé de
» le rendre solide : la moindre pierre pouvait
» avoir une toise de longueur sur deux pieds
» 3 ou 6 pouces d'élévation ; on en comptait de
» cinq à six lits de la même force, liées les unes
» avec les autres par des crampons qui contri-
» buaient à faire si bien joindre ces pierres qu'il
» fut presque impossible d'en détruire deux ou
» trois pour faire couler les eaux qui sortaient
» de la fontaine et qui filaient le long de cette
» tranchée, dans laquelle on découvrit, en partie
» ce fondement dont la structure avait tellement
» étonné les ouvriers qui déblayaient dans ce
» quartier, qu'ils croyaient que c'était quel-
» que partie de rocher qu'on avait attiré, par
» la force de machines, jusque dans ce lieu pour
» en faire le fondement d'un édifice extrême-
» ment élevé. J'applaudis souvent à leur raison-
» nement pour les engager à déblayer, même
» au-delà de ce qui leur était ordonné. Curieux
» comme les autres, ils se laissaient gagner par
» ce qui devait contenter leur curiosité et la
» mienne.... Mais la mauvaise saison étant ve-
» nue, les eaux couvrirent entièrement ce qu'on
» avait découvert.....

» Je vis avec plaisir le jour heureux où l'or-
» dre fut donné aux travailleurs de consacrer de
» nouveaux travaux à de si heureuses décou-

» verte. Deux cents ouvriers furent conduits
» sur les lieux, et, après plusieurs journées, nous
» vîmes à découvert des objets propres à rani-
» mer notre goût. Ce fut, d'abord, la suite de
» ce fondement toujours fortifié de même dans
» toute sa longueur; il prenait depuis l'endroit
» où je vous ai montré que le fourneau était,
» jusqu'à une espèce de boyau où les eaux
» s'échappaient du bassin pour se précipiter
» dans le réceptacle commun des eaux de la
» fontaine. C'est probablement ici où je le vois
» terminé. Il doit vous paraître, sur le plan,
» tenir tout le derrière de l'enceinte méridionale
» de la cuve des bains ou bassin qui contourne
» autour du stylobate. En voilà assez pour vous
» faire observer toute sa longueur; mais sa lar-
» geur n'était que de deux toises. Je crois que
» cette largeur n'était que pour asseoir solide-
» ment les colonnes qui supportaient le corps
» de l'ouvrage; les débris de celles qu'on trouve
» nous laissent assez voir leur diamètre pour
» juger que cette solidité leur était nécessaire
» pour les soutenir; leur nombre ou plutôt les
» restes de celles qu'on découvrit sont quatre
» parties de colonnes dont la plus considérable
» n'a que deux toises de longueur; le fût de la
» colonne en est conservé, l'astragale y est pres-
» que tout entière, et c'est là que j'ai mesuré
» leur élévation; c'était le seul endroit qui pou-
» vait la faire connaître; je comptais qu'elles
» pouvaient avoir vingt-huit pieds d'élévation,

» y compris la base et le chapiteau (1). C'est le
» seul qui se soit trouvé presque entier ; *il est*
» *bien certain que les restes des autres nous*
» *font douter qu'il y en avait plus de quatre,*
» *de même que de colonnes ;* je n'observai rien
» de particulier en eux : ils sont d'ordre corin-
» thien, les feuilles qui orient la cloche du cha-
» piteau sont d'olivier mal dessinées et encore
» plus mal exécutées; on y avait pratiqué beau-
» coup de noirs : peut-être avait-on observé de
» ne pas les détailler afin que, dans l'éloignement,
» ils fissent un meilleur effet; mais les ornements
» ne m'ont pas contenté. Je suis satisfait de la
» pierre sur laquelle ils ont été taillés ; elle est
» de marbre de Carare , ayant de gros grains
» et luisant comme une espèce de sel ; il res-
» semble à un marbre grec antique blanc, dont
» les statues de la Grèce ont été sculptées ;
» mais il est plus dur et pas si beau ; les colon-
» nes sont de marbre comme veiné de grandes
» veines de taches gris et bleu foncé sur un fond
» blanc, qu'on a tiré de Carare; les anciens s'en
» servaient pour piédestaux , entablements et
» autres ouvrages d'architecture.

» Les bases des colonnes ont tellement disparu
» qu'il m'a été impossible d'en trouver quelques
» restes ; elles doivent être du même marbre que
» les chapiteaux ; c'est ce qui a été cause certai-
» nement qu'on nous les a enlevées pour servir

(1) Soit 9^m 69 , tandis que la colonne de la Maison-Carrée n'a que 8^m,97.

» à décorer quelque édifice postérieurement à la
» destruction de celui-ci ; c'était vraisemblablement le morceau le mieux conservé qui eût
» échappé à la rage des barbares ; les ruines
» qui le couvrirent sans le mutiler sauvèrent ces
» parties du danger où le reste de l'édifice venait d'être exposé ; ce fut, à mon gré, le sort
» de toutes ces bases ; tel fut le sort encore de
» bien d'autres choses qui servaient à la décoration et dont nous n'avons que quelques restes.
» Les autres pièces ne se sont pas trouvées
» parmi les décombres ; il est à croire qu'on
» avait fouillé autrefois dans ce lieu et que nos
» recherches ne sont, à proprement parler, que
» des travaux de glaneurs. Les fardeaux les plus lourds comme les moins propres à être
» enlevés ont été respectés.

» J'observai un grand nombre de pierres qui
» formaient l'architrave ; on ne s'est plus servi
» de marbre dans cette partie , de même que
» pour les autres qui sont élevées au-dessus
» d'elles, comme la frise et la corniche ; les blocs
» de marbre auraient été trop considérables , et
» auraient coûté des sommes immenses. On s'est
» servi d'une pierre qui répondait à la propreté
» de l'ouvrage , et qui était la seule qui put
» *parier* avec la blancheur de celle du marbre ;
» ce fut donc celle des carrières de Lens qui
» fut préférée à toute autre ; elle est très-propre
» à y mettre en œuvre toute sorte d'ornements,
» et cette qualité lui était nécessaire ; car tout
» en était extrêmement chargé ; l'architrave n'en

« était pas exempte ; la petite face était séparée
« de la moyenne par un chapelet d'olives divisées,
« de trois en trois grains, par des perles rondes,
« taillées ordinairement sur les baguettes. Le
« talon qui est au-dessus de la grande face est
« orné de rais-de-cœur simples ; le listel qui le
« couronne est encore chargé de postes fleu-
« ronnés (1). »

« Malgré la longueur de ces détails, nous n'a-
vons pas dû hésiter à les faire connaître parce
qu'ils sont entièrement neufs, et d'un intérêt im-
mense pour l'architecte-archéologue qui voudra
étudier ce monument de mœurs antiques au point
de vue de l'art, de l'histoire et de la philosophie. »

(1) Il ne reste de cette façade que la corniche, une
partie de la frise, et un fragment de colonne.

Séance du 11 juin 1859.

M. le président distribue les recueils et ouvrages reçus dans la quinzaine , savoir :

Un bulletin de la Société centrale d'agriculture ;

Les Annales de la Société académique de Nantes.

M. Plagniol présente à l'Académie , au nom du P. Secchi , directeur de l'Observatoire de Rome , un mémoire relatif à la description d'un nouvel appareil de météorologie, que l'auteur désigne sous le nom de *météorographe*.

Notre confrère , avant d'indiquer les points principaux contenus dans ce mémoire , expose quelques considérations sur l'état présent de la science météorologique.

» Jusque dans ces derniers temps , dit-il , les observations de météorologie étaient recueillies seulement à des heures choisies , et faisaient connaître chaque ordre de phénomènes , non pour des déterminations absolues , mais pour des déterminations partielles obtenues à des intervalles plus ou moins longs. Ce qui se passait durant ces intervalles échappait par conséquent aux observations. Un pareil système a rendu néanmoins et peut rendre encore des services : il permet non seulement de fixer avec un degré déjà remarquable d'approximation certains élé-

ments météorologiques qui caractérisent chaque localité ; mais ce qu'il y a lieu de faire ressortir , c'est que ces éléments ont suffi pour conduire à la découverte de certaines lois , telles que celle de la distribution générale de la chaleur à la surface du globe et celle des variations de la pression moyenne atmosphérique ou niveau des mers à diverses latitudes. Toutefois , d'autres questions importantes de la météorologie , celles , par exemple , qui se rapportent à la formation et à la chute de la pluie ou à la cause et à la propagation des vents autres que ceux qui sont périodiques , restaient à peu près sans solution.

» Il n'y avait donc pas lieu sans doute de répudier le système adopté auparavant ; il conserve encore , comme nous venons de le dire , son degré d'utilité, et se trouve, d'ailleurs, à la portée du plus grand nombre des observateurs à cause de la simplicité et de la modicité du prix des instruments employés ; mais il devenait nécessaire de recourir à un mode plus étendu et plus complet d'observations , dût-il entraîner la création d'instruments plus complexes et plus dispendieux et propres à être mis en usage , sinon partout, du moins dans les grands établissements scientifiques.

* C'est le but qu'il est , en effet , possible d'atteindre avec des instruments disposés de manière à enregistrer d'eux-mêmes les observations et à le faire d'une manière continue. Si, en outre , le tracé graphique de ces instruments

est produit sous une forme convenable , on peut se promettre non-seulement de suivre les phénomènes dans tous leurs détails , mais encore de les rapprocher les uns des autres et de mettre en évidence les rapports qu'ils ont entre eux.

• Il existe déjà des appareils enregistreurs dans certains observatoires , mais leur construction laisse à désirer. Ils présentent , en général, des complications qui en rendent l'emploi incertain et difficile. Celui que le P. Secchi a inventé nous paraît présenter de grands avantages sur tous les autres. Sa mise en jeu et son entretien sont faciles. Sa marche , ainsi que nous en avons été témoin pendant notre récent séjour à Rome , est tout-à-fait régulière. Enfin la manière dont ces résultats sont représentés constitue aussi un progrès.

» L'appareil , en forme de bureau , reçoit et coordonne les indications de quatre instruments particuliers, savoir : un barographe, qui mesure la pression atmosphérique ; un anémographe, qui détermine à la fois la vitesse et la direction du vent ; un thermographe, qui donne la température de l'air, et un pluviographe, qui marque les époques de la pluie et les quantités d'eau tombées.

» M. Plagniol fait ensuite connaître les principes sur lesquels repose la construction des diverses parties de l'appareil qu'il décrit succinctement.

» Le corps du météorographe porte, sur chaque face, un cadre mobile sur lequel est fixée la feuille de papier destinée à recevoir les indica-

tions graphiques. Ce cadre reçoit l'impulsion d'un mécanisme adapté à un horloge et se déplace par un mouvement lent et régulier de haut en bas.

» L'instrument qui enregistre les observations barométriques ou barographe comprend un baromètre à balance, tel qu'il a été présenté, il y a deux ans, à l'Académie des sciences de Paris, par l'auteur du mémoire. Les mouvements du levier, à l'une des extrémités duquel se trouve suspendu le tube du baromètre, se communiquent à un parallélogramme articulé de Watt, dont une des branches est armée d'un crayon qui trace, sur le papier du cadre mobile, la courbe barométrique. L'instrument est réglé de manière à constater des changements de pression correspondant même à de simples dixièmes de millimètres. Ces représentations graphiques peuvent être obtenues à la fois sur deux échelles différentes, dont l'une beaucoup plus grande permet de suivre en détail les moindres variations barométriques, tandis que l'autre donne la faculté d'embrasser, d'un coup d'œil, l'ensemble des variations pendant plusieurs jours.

» Dans l'anémographe, la direction du vent s'obtient à l'aide d'une girouette dont les mouvements sont transmis par le moyen de courants électriques; une disposition particulière rattache l'axe en fer de cette girouette au circuit métallique établi entre les deux pôles de la pile qui fournit le courant. Sur ce circuit se trouve interposé un compteur électro-magnétique et

quatre électro-aimans placés les uns à côté des autres. Ceux-ci sont destinés à mettre en mouvement des leviers armés de crayons à leur extrémité la plus longue et disposés devant le cadre du météorographe. Il semblerait, au premier abord, que les quatre leviers ne peuvent marquer que quatre rumbes de vent; mais, ainsi que cela est expliqué dans le mémoire, le même système suffit à constater les rumbes intermédiaires.

« C'est un moulinet de Robinson qui est employé pour mesurer la vitesse du vent. Il consiste, comme on le sait, en une croix à bras égaux fixée perpendiculairement à un axe vertical, qui peut tourner sur lui-même. Chacun des bras porte à son extrémité une demi-sphère creuse. De quelque côté que souffle le vent, le moulinet ne manque pas de se mettre en mouvement, et sa vitesse de rotation est avec celle du vent dans un rapport que l'expérience a fait connaître.

« Un fil métallique partant de l'axe en fer de la girouette vient s'attacher à un collier métallique dans lequel tourne l'axe du moulinet qui est aussi en fer, et continue ainsi le trajet électrique partant de l'un des pôles de la pile. A chaque mouvement de rotation du moulinet, une languette métallique fixée à son axe vient se mettre momentanément en contact avec un autre fil métallique qui se relie au compteur électro-magnétique et se prolonge ensuite jusqu'à l'autre pôle de la pile.

» Il résulte de là qu'à chacun des contacts, et seulement à l'instant de ces contacts, le circuit électrique se trouve complété et exerce son action. Alors, non-seulement les leviers destinés à marquer la direction du vent sont mis en jeu, mais en outre une disposition particulière introduite dans le compteur fait marcher, à chaque transmission du courant électrique, une poulie autour de laquelle s'enroule une chaîne d'horlogerie. Les mouvements de cette chaîne déterminent ceux d'un second parallélogramme de Watt, dont une des branches est armée aussi d'un crayon. C'est la trace de ce crayon sur la feuille du cadre qui donne des lignes dont la longueur est proportionnelle au nombre des tours du moulinet et par conséquent à la vitesse du vent. A des intervalles réglés, une impulsion communiquée par l'horloge fait mouvoir un levier qui, en réagissant sur la poulie pour la rendre libre, permet à un contrepoids attaché au parallélogramme de ramener le crayon à une ligne verticale de repère tracée sur le papier du cadre. C'est ainsi que la vitesse du vent se trouve représentée par une suite de lignes parallèles, de longueurs variables, correspondant chacune à des époques déterminées d'après la marche du cadre.

» Il y a, d'ailleurs, cela de remarquable que, sur la même feuille, s'enregistrent à la fois la pression atmosphérique, la direction du vent et sa vitesse. Les résultats sont mis en regard les uns des autres. Il devient dès-lors facile de

les comparer et d'en déduire les rapports que les phénomènes peuvent avoir entre eux.

» Le thermographe se compose d'une longue tringle métallique placée à une certaine hauteur devant un mur, à l'exposition du nord. L'une des extrémités de la tringle est libre; l'autre est retenue solidement par un talon engagé dans le mur. D'après cette disposition, les variations de longueur correspondant aux changements de température, ne se manifestent qu'à une seule des extrémités, celle qui est libre. Celle-ci est mise en communication avec un premier levier destiné à amplifier le déplacement résultant des dilatations ou des contractions de la tringle; un autre levier, qui se rattache au premier, est placé à l'intérieur, devant l'autre face du corps du météorographe. Il porte un crayon à l'une de ses extrémités et enregistre les moindres changements de température qui se produisent au dehors. Le rapport des éléments graphiques ainsi obtenus avec les degrés de la température, peut être déterminé à l'aide de plusieurs thermomètres que l'on dispose le long de la tringle et dont on compare les indications avec celles du thermographe. En répétant ces comparaisons, on est conduit à reconnaître la régularité de la marche du nouvel instrument.

» *Pluviographe.* — Une petite cuvette de forme oblongue, divisée en deux parties par une cloison transversale, est suspendue à l'extrémité d'un canal, qui reçoit l'eau de la pluie recueillie dans une cuvette à grande section,

placée au-dessus du toit. La suspension de la petite cuvette est obtenue à l'aide d'une anse dont les deux extrémités recourbées viennent s'engager dans des orifices circulaires pratiqués vers le milieu et près des bords des parois. L'eau est reçue seulement dans un des compartiments de la cuvette ; à mesure que ce compartiment se remplit , elle s'incline de plus en plus ; il vient un moment où elle se vide par l'effet du mouvement de bascule ; elle se relève aussitôt et revient à sa position première. Ces mouvements alternatifs peuvent se reproduire indéfiniment.

» Sur la paroi extérieure du compartiment qui reste vide , est fixée une tige à laquelle se rattache le bras d'un levier coudé. Lorsque la cuvette s'incline , le levier est mis en jeu , et le mouvement est transmis jusqu'au corps du météorographe. L'enregistrement s'opère , comme pour toutes les autres indications météorologiques , sur la feuille de papier attachée à l'un des deux cadres de l'instrument. Comme ces cadres se déplacent d'un mouvement régulier et qui est en rapport avec celui de l'horloge , l'époque de la pluie se trouve ainsi déterminée.

» La quantité d'eau tombée peut être déduite du nombre des mouvements de bascule imprimés à la petite cuvette , mouvement que le tracé graphique fait connaître. Il faut en même temps pour cela que la capacité du compartiment de la cuvette qui se remplit ait été déterminée d'avance. On pourrait aussi se contenter de recevoir l'eau

sortant de la cuvette mobile dans un pluviomètre ordinaire, dont on noterait les indications plusieurs fois par jour; mais on se placerait alors pour cela en dehors du système des observations continues »

Tel est le nouvel appareil météorologique employé à l'observatoire du collège romain. Il répond, comme on le voit, aux exigences actuelles de la météorologie, et ne peut manquer de contribuer à ses progrès.

L'Académie, vivement intéressée par l'exposé de l'appareil ingénieux du savant directeur de l'Observatoire de Rome, remercie M. Plagniol de cette communication.

M. Nicot chargé, d'un rapport sur une nouvelle classification des sciences, le fait en ces termes :

« Nul de nous n'ignore, mes chers confrères, que la classification des connaissances humaines a été l'objet des recherches et des travaux de beaucoup de savants et de philosophes.

« Ainsi, vous vous le rappelez : d'après Diderot et d'Alembert, toutes les sciences peuvent se ranger en trois ordres déterminés par le genre de facultés qu'ils exigent :

Emploi de la mémoire, antiquaires; de la raison, mathématiques; de l'imagination, artistes, poètes, orateurs.

« D'après Bentham, le but de la science humaine est le bonheur. De là, l'*eudémonique*, point où aboutit tout savoir, et l'*ontologie* ou

science des êtres , laquelle se bifurquera en étude des propriétés communes , *cænoscopie* ou métaphysique , et en étude des propriétés particulières , *idioscopie*. Celle-ci se divisera à son tour en *somatoscopie* et en *pneumatoscopie*.

» La *somatoscopie* est l'observation des quantités mathématiques , pososcopie ; des qualités poioscopie , sciences naturelles.

» La *pneumatoscopie* est l'observation des facultés intellectuelles , nooscopie ; des facultés sensibles , pathoscopie.

» Un puissant génie , M. Ampère , est venu à son tour proposer sa division , son arbre scientifique. Vous connaissez son beau travail qu'il a accompagné d'une exposition lumineuse de principes et d'un *carmen mnemonicum* qui est destiné à fixer dans la mémoire et sous la forme la plus concise toute cette savante nomenclature. Nous ne pouvons reproduire les trois grands tableaux synoptiques de cet admirable ouvrage , nous nous bornerons à en copier les deux premiers*.

(*Voir les Tableaux ci-après.*)

* PREMIER TABLEAU.

Sciences Cosmologiques et Sciences Nologiques.

PREMIER RÈGNE.			SECOND RÈGNE.		
RÈGNE.	SOUS-RÈGNES	EMBRANCHEMENTS.	RÈGNE	SOUS-RÈGNES.	EMBRANCHEMENTS.
Sciences cosmologiques.	Cosmologiques proprement dites.	Mathématiques Physiques.	Sciences Nologiques.	Nologiques proprement dites	Philosophiques Dialeématiques
	Physiologiques	Naturelles Médicales.		Sociales	Ethonologiques Politiques.

SECOND TABLEAU.

PREMIER RÈGNE.			SECOND RÈGNE.		
EMBRACHEM ^{ts} .	SOUS EMBRANCHEMENTS.	SCIENCES du 1 ^{er} ordre.	EMBRANCHEM ^{ts} .	SOUS EMBRANCHEMENTS.	SCIENCES du 1 ^{er} ordre.
SCIENCES MATHÉMATIQ.	MATHÉMATIQUES PROPREMENT DITES.	Arithmologie. Géométrie.	SCIENCES PHILOSOPHIQ.	PHILOSOPHIQUES PROPREMENT DITES.	Psychologie. Métaphysique
	PHYSICO MATHÉMATIQUES.	Mécanique. Uranologie.		MORALES.	Ethique. Thésiosologie.
SCIENCES PHYSIQUES.	PHYSIQUES PROPREMENT DITES.	Physique génér. Lechnologie.	SCIENCES DIALEGMATIQ.	DIALEGMATIQUES PROPREMENT DITES.	Glossologie. Littérature.
	GEOLOGIE.	Géologie. Orychtotechnie.		ELECTHEROTECHNIQUES.	Technéthologique Pédagogique.
SCIENCES NATURELLES.	PHYTOLOGIQUES.	Botanique. Agriculture.	SCIENCES ETHNOLOGIQ.	ETHNOLOGIQUES PROPREMENT DITES.	Ethnologie. Archéologie.
	ZOOLOGIQUES PROPREMENT DITES.	Zoologie. Zootechnie.		HISTORIQUES.	Histoire. Hiérologie.
SCIENCES MÉDICALES.	PHYSICO MÉDICALES.	Physiq. médic. Hygiène.	SCIENCES POLITIQUES.	ETHNORYTIQUES.	Nomologie. Art militaire.
	MÉDICAGES PROPREMENT DITES.	Nosologie. Médecine pratique.		ETHNEGÉTIQUES.	Economie social Politique.

» Après ces quelques mots , qui nous ont paru nécessaires pour montrer comment jusqu'à présent on avait classé les sciences , nous allons vous entretenir du système nouveau qu'a exposé devant la Faculté des lettres de Caen, dont il est l'éminent doyen , M. Charma , un de vos plus actifs correspondants , qui ne manque jamais de vous faire part du fruit de ses fortes et consciencieuses études.

» Selon M. Charma, que nous allons suivre pas à pas dans son exposition , le point de départ de la division des sciences est l'*objet* qu'elles se proposent d'étudier et non pas , comme le pensait d'Alembert , la nature des facultés qui y sont appliquées. L'objet de la science , de toute science, c'est l'être sous tel ou tel point de vue déterminé. La science, ce sera donc l'*ontologie* , sous tel ou tel aspect ; l'ontologie , c'est comme la racine de l'arbre scientifique.

» L'ontologie est ou *générale* , en tant qu'elle se borne à constater les caractères communs de ses êtres, ou *spéciale*, lorsqu'elle s'applique à reconnaître les caractères propres à chacune des classes d'êtres que nous concevons comme essentiellement distincts.

» La première , l'*ontologie générale* , ne se divise pas. Il n'en est pas de même de la seconde , de l'*ontologie spéciale* ; elle comprendra autant de sciences que nous compterons de classes d'êtres essentiellement différents.

» A ce point de vue , pour nous l'être est double. C'est d'une part la cause suprême, l'être

incrée , Dieu (un ancien l'appelait *le grand solitaire des mondes*) , de là , une science de Dieu ou *théologie* ; d'une autre part , l'ensemble des réalités créées , des réalités qui ne sont pas Dieu , qui se distinguent de Dieu , l'univers moins Dieu ; de là une science du monde (*κοσμος*) ou *cosmologie*.

» On voit déjà le grand changement qu'introduit M. Charma. Il ne divise pas , comme l'illustre Ampère , les sciences en cosmologiques (la matière) et noologiques (l'esprit) , mais en science de l'être incrée et des réalités créées. C'est là , ce nous semble , un premier progrès. En voici un second plus notable encore. Bacon , Bentham et Ampère lui-même laissaient séparés les êtres que les sciences de mémoire , d'imagination ou de raison , que l'eudémonique ou l'ontologie ; que la cosmologie ou la noologie représentent , M. Charma les réunit en imaginant une science des rapports que soutiennent entre eux l'être incrée et les êtres créés , une science de Dieu et du monde , une *theocosmologie*.

» La *théologie* est indivise , comme est indivisible et un l'être dont la pensée s'occupe.

» La *cosmologie* , au contraire , se prête à de nombreuses divisions : elle est l'ensemble des sciences qu'on peut bien ramener à un seul et même genre , mais à la condition d'y reconnaître un plus ou moins grand nombre d'espèces et même de variétés.

» Ici se place encore à un point de vue tous

nouveau le savant auteur dont nous essayons de vous faire connaître le récent ouvrage.

« On divise ordinairement le monde en deux règnes , le règne *organique* et le règne *inorganique*. Cette division ne paraît pas à M. Charma suffisamment justifiée. Elle nie , dit-il , l'organisation là où elle peut fort bien être , quoique nous ne l'y apercevions point ; de ce que certaines masses de matières ne nous présentent pas les symptômes d'une organisation particulière , de celle , par exemple , de l'animal ou de la plante , est-ce à dire pour cela qu'elles n'en aient pas une autre qui leur soit propre ? N'y a-t-il pas une sorte d'impiété à laisser ainsi dans le monde un reste de chaos , comme si la force organisatrice avait été en défaut par impuissance ou par incurie ? Echappant à ce double écueil contre lequel la classification habituellement reconnue nous paraît se briser , nous distribuons les êtres dont se compose le monde en êtres vivants ou animés et en êtres non vivants ou inanimés , constituant par cela même deux sciences que nous appellerons la première *zontologie* ou science des êtres animés , et la seconde , *azotnologie* ou science des êtres inanimés.

« Puis , comme précédemment et par suite des mêmes idées qui nous semblent justes et partant nécessairement acceptables , M. Charma propose une science des rapports qui ne peuvent pas ne pas exister entre ce qui vit et ce qui ne vit pas , ce qu'il voudrait nommer , s'il

ne craignait de blesser l'oreille par la combinaison un peu étrange de sons , *zontazontologie*.

» La zontologie est double. Observons-nous la vie dans l'homme , la science que nous recueillerons de cette étude sera l'*anthropologie* ; l'observons-nous chez les animaux , nous aurons une *zoologie*.

» L'anthropologie se divisera en science de l'âme ou *psychologie* , ou science du corps ou *somatologie* et en une troisième , la *psychosomatologie* qui , traitant de l'âme et du corps , viendra compléter les deux premières par l'étude de cette pression mutuelle de l'âme sur le monde visible , et du monde visible sur l'âme.

» La *psychologie* ne s'occupera pas seulement de l'âme pour la connaître purement et simplement , mais elle mettra à profit pour la direction de la vie les connaissances théoriques préalablement acquises ; elle réunira dans un premier genre d'action les moyens d'agir sur les passions , soit qu'on songe à les combattre pour les détruire comme le veut la doctrine chrétienne , soit qu'on se mette honteusement à leur service pour les satisfaire , comme le faisaient les disciples d'Epicure , soit qu'on se propose , avec les vrais sages de tous les pays et de tous les temps , de les modérer et de les faire tourner au bien général , ce sera là la *thymagogique* (*θυμος ἀγωγή*) l'art de gouverner le cœur.

Dans une seconde sphère d'action , l'auteur range les procédés à l'aide desquels nous agissons sur l'imagination et satisfaisons le besoin

de beauté dont l'esprit humain est possédé, essayant de mettre sous son regard l'idéal auquel il aspire (ce qu'on nomme esthétique et que M. Charma appelle *technologie*), quand dans ses rêves il voudrait achever par l'imagination l'œuvre de Dieu.

» Dans une troisième et quatrième sphères, se placeront les règles utiles à la meilleure direction de l'entendement, la *logique*, et les préceptes que nous aurions à opposer à la volonté, c'est-à-dire la *morale*.

» La *somatologie* peut être considérée sous un double point de vue : elle sera l'*anatomie*, quand on s'occupera de l'étude des pièces diverses entrant dans l'organisme, et la *physiologie* quand elle se rapportera aux actions et réactions que nos divers appareils exercent les uns sur les autres, sous l'influence de la vie.

» Jusqu'ici M. Charma (qu'on se rappelle sa division) a étudié la zontologie. Il lui restait à traiter des sciences azontologiques. Il en reconnaît quatre qui sont toutes du domaine du concret.

» Une science des corps stellaires, planétaires, qui se meuvent dans l'immensité de l'espace : l'*astronomie* ;

Une autre, celle de la terre ou *géologie* qui doit surtout attirer notre attention ;

» La troisième, la science des êtres qui nous offrent quelque faux semblant de vie, mais qui ne vivent pas : la *botanique* ;

» Enfin la science des corps chez lesquels on

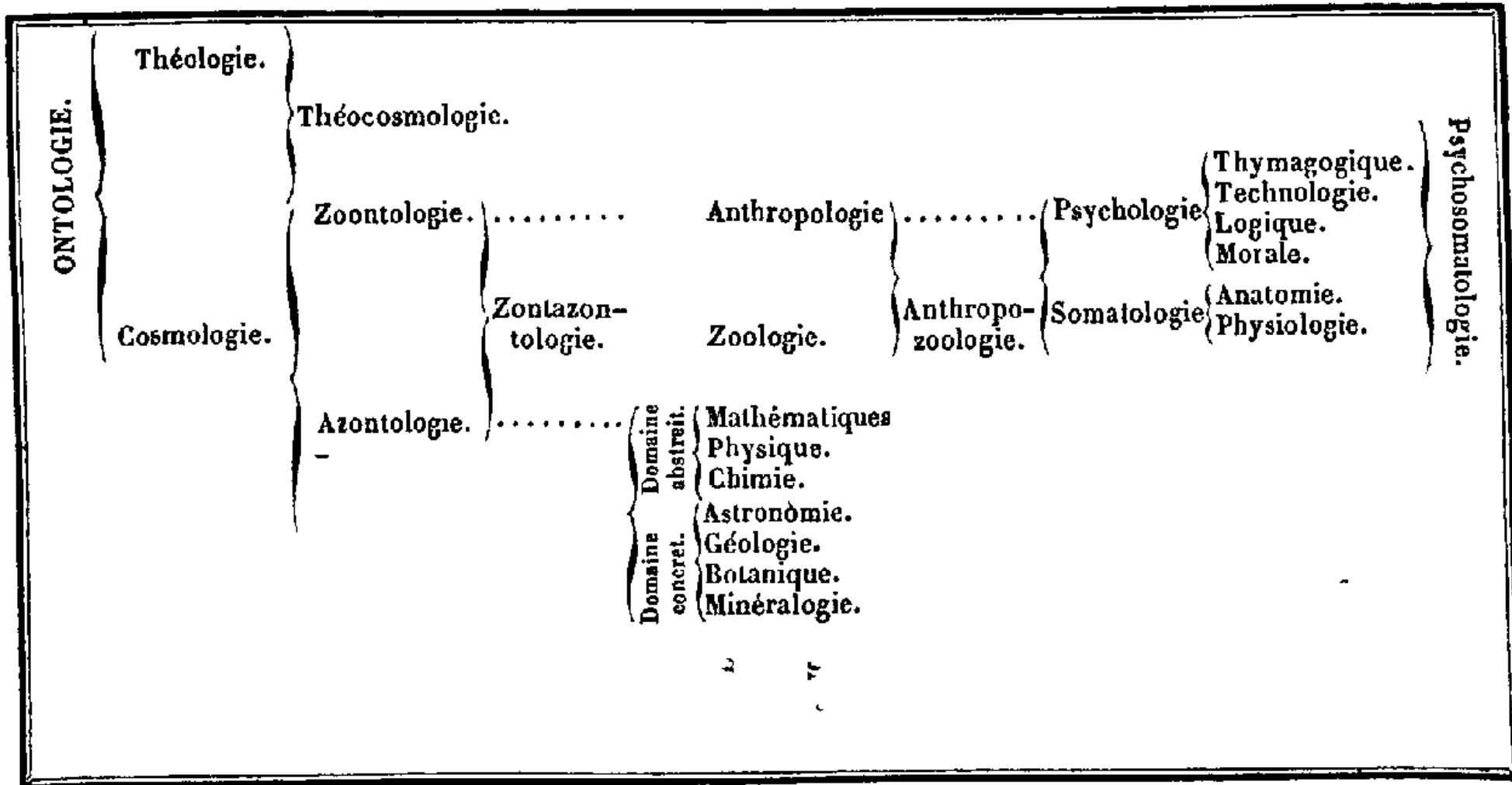
ne peut reconnaître ni la vie ni le moindre vestige des symptômes qui la manifestent : la *minéralogie*.

» Considérés au point de vue de l'*abstrait*, les réalités azontologiques donnent lieu à trois ordres de notions constituant trois sciences : la *physique*, la *chimie*, les *mathématiques pures ou mixtes*, sciences qui étudient les corps non tels qu'ils sont et sous tous les points de vue, mais tels que les fait l'analyse et sous tel ou tel point de vue que l'abstraction y reconnaît.

• Tel est le système de M. Charma. Nous avons été forcé de n'en exposer que les principaux éléments de peur d'égarer et de fatiguer votre bienveillante attention dans le mécanisme de tous ces nombreux rouages dont vous apercevrez peut-être la portée et le but dans le petit tableau que je place sous vos yeux *.

(Voir le Tableau à la page suivante.)

* **Classification des Sciences d'après M. Charma.**



Quoiqu'il soit bien informe et que vous ayez dû regretter plus d'une fois l'insuffisance de mes développements et même le peu de clarté de mon langage, j'espère pourtant que, voués comme vous l'êtes aux études sérieuses, vous aurez suppléé à tout ce qui manque et que vous aurez reconnu que M. Charma a des idées neuves, profondes, je dirai même ingénieuses et que, grâce à sa belle intelligence, il a su traiter les plus hautes questions dans une synthèse compréhensive et souvent éclairer d'un jour nouveau les méandres obscurs de la philosophie, et vous applaudirez comme moi aux efforts qu'il vient de faire pour mieux déterminer et mieux montrer les rapports de tous les arts et de toutes les sciences et leur part respective dans ce grand ensemble, dans ce tout imposant qui forme le domaine scientifique de l'humanité.



Séance du 25 juin 1859.

M. le Président Aurès dépose sur le bureau :
1° Les numéros 1 et 6 du *Conservatory Journal*, publié à Boston par la Société smithsonienne ; — 2° le *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Lozère*, mai 1859.

M. L. Maurin fait un rapport verbal sur deux ouvrages confiés à son examen.

Le premier est le xxx^e volume des *Mémoires de l'Académie d'Arras* (année 1858). Sans s'arrêter aux discours de réception et aux comptes-rendus de concours, qui occupent les cent premières pages, le rapporteur signale à l'attention de l'Académie une légende en vers intitulée : *Le Procès de Jéhova*, pièce couronnée par la Société d'Arras dans sa séance publique du 26 août 1857. Les vers en sont bien frappés, et l'on ne peut s'empêcher de souscrire au jugement qui a décerné le prix à ce petit poème, resté anonyme. La *Notice sur les Archives de l'Abbaye d'Arrouaise*, par le savant docteur Leglay, est un de ces utiles travaux, qui ne peuvent que contribuer puissamment aux progrès des études d'histoire locale. On peut en dire autant des *Recherches sur les livres imprimés à Arras*.

M. Maurin résume ensuite en quelques mots et fait partager à l'Académie l'impression que lui a laissée la lecture d'une notice biographique sur M. Ovide de Valgorge (né le 2 février 1809, nommé associé-correspondant de l'Académie du Gard le 9 janvier 1847, mort à Largentière le 11 janvier 1856).

« La vie de M. de Valgorge, dit M. Maurin, retracée avec charme par une main pieuse et amie, par une plume indulgente, mais sincère, se compose de deux parties bien distinctes.

« La première, vie toute littéraire, artiste, aventureuse, menée comme on l'entendait quelques années après 1830, est marquée cependant par des œuvres, sinon éclatantes et irréprochables, du moins estimables en plusieurs points et souvent intéressantes. L'Académie du Gard n'avait pas été seule à reconnaître le talent d'écrivain de M. de Valgorge : l'Académie de Lyon, l'Académie delphinale de Grenoble et la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Lozère l'admirent aussi dans leur sein à titre de membre-correspondant.

« Nommé en 1848, par les électeurs de son canton, membre du conseil-général de l'Ardeche, M. Ovide de Valgorge consacra dès-lors au bien du pays qui lui avait confié ses intérêts, tout ce qu'il y avait en lui d'intelligence, d'activité et de dévouement, et il en montra beaucoup. Son âme ardente et passionnée, mûrie par l'âge et l'expérience et éclairée par le spec-

tacle des révolutions , n'eut plus d'autre ambition que de contribuer au bonheur de ses concitoyens par la réalisation de toutes les améliorations locales. La mort le surprit à l'âge de 47 ans , entouré de l'estime et de l'affection reconnaissante de tous ceux qu'il avait aimés et dont il avait servi, avec tant de zèle et de persévérance, les intérêts moraux et matériels. »

M. Bousquet termine la séance en récitant deux de ces fables si facilement rimées et où une morale saine est toujours relevée par ces traits vifs , ces allusions discrètes , ces brèves peintures des travers humains qui font le charme de l'apologue. L'une de ces fables est intitulée : *Le Fleuve* , l'autre : *Le Bossu et le Miroir*. Nous citerons cette dernière.

Le Bossu et le Miroir.

Un Bossu, devant une glace ,
La tête haute et le jarret tendu ,
S'adomrait ; et , d'un œil prévenu ,
Dans chacun de ses traits admirait une grâce.
« Je serais bien ingrat , vraiment ,
De me plandre de la nature.
Jamais , ô mon cher confident ,
Avez-vous réfléchi plus noble créature ?
Vous dites : Non ; et vous êtes charmant. »
Qui sait où l'eût conduit cette sortie étrange ,
Si , dans le fol excès de son enivrement ,
Il n'eût pirouetté. — Comme ici-bas tout change ;
Le miroir , dans ce mouvement ,
Ainsi qu'il la reçoit lui rejette sa bosse ;
Et , dès-lors , plus de joie ; il se baisse , il se hausse.

De face , c'est bien lui ; tourne-t-il de côté ,
Le miroir le poursuit de sa difformité.
Lassé , mais non vaincu , notre nouveau Narcisse
S'écrie enfin : « Mon dos pourrait être plus droit ,
Mais il s'en faut du tout au tout qu'il soit
Ce que le fait votre malice.
Moi , bossu ! c'est un trait par vous seul inventé ,
Plus digne de mépris cent fois que de colère. »
Et , cependant , il brise contre terre
L'ami qui lui disait sans fard la vérité.
L'amour propre irrité
Ne pardonne jamais à celui qui le blesse ;
Selon que vous saurez ménager sa faiblesse ,
Du blanc au noir vous en serez traité.

Séance du 9 juillet 1859.

M. le Président dépose :

1° *Rapport sur les travaux de la Société impériale d'Agriculture de Moscou pour l'année 1857 ;*

2° *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.*

M. Plagniol lit une note relative à la crise de chaleur que nous avons eu à subir dans les premiers jours de juillet.

« Cette année , dit-il , un hiver tempéré et sec avait été suivi d'un printemps froid et pluvieux. Les chaleurs de l'été se faisaient attendre ; jusqu'au 2 juillet, la température à Nimes n'avait pas dépassé 31 degrés. A partir du 3 , une augmentation rapide est survenue : ce jour-là , la température était déjà de 34 degrés ; le 4 , elle s'élevait à 36 , mais c'est surtout dans la journée du 5 , que s'est présentée une phase très-remarquable.

» A midi et dans les conditions d'une bonne observation , le thermomètre marquait 37 ; à 2 heures et demie , il atteignait 38 1/2. Une température pareille avait été déjà observée à Nimes, par M. Belchamp , le 23 juin 1849. Le même observateur avait obtenu 39 degrés et 1/5, dans la journée du 27 juillet 1857 ; mais c'était

là un résultat dont on n'avait point encore eu d'exemple. Les maxima de l'été, dans notre pays, sont ordinairement renfermés entre 35 et 37 degrés. Ainsi, cette fois, la température est arrivée, sinon à une limite tout-à-fait exceptionnelle, du moins à un terme qu'elle ne présente que rarement.

M. le Secrétaire donne ensuite lecture d'un nouvel envoi de M. Hippolyte Minier, de Bordeaux, un des plus actifs et des plus spirituels correspondants de l'Académie. La nouvelle pièce dont il fait hommage est une critique mordante de quelques travers de nos jours. Avec M. Minier, la satire n'est plus une leçon austère comme dans Juvénal, une critique littéraire forte et juste comme dans Boileau, grave ou mélancolique comme dans Gilbert; c'est une suite de saillies qui éclatent en vives étincelles, en vers faciles, harmonieux et du meilleur goût. L'Académie charge son Secrétaire d'adresser ses remerciements à l'auteur.

Séance du 23 juillet 1859.

M. le Président dépose un volume des *Annales de la Loire-Inférieure*, de la *Société académique de Saint-Quentin*, de la *Société d'Emulation de Montbeliard*, de la *Société des Sciences et Lettres de l'Aube* et offre, de la part de M. Aragon, président de chambre à la Cour Impériale de Montpellier, une notice sur le castel de Força-Réal.

M. Olive-Meinadier lit un rapport sur les travaux de la Société Impériale d'Agriculture de Moscou.

Il commence par indiquer les moyens employés pour en assurer le développement et la bonne direction. Puis il fait connaître successivement les progrès obtenus dans l'éducation du bétail et les divers genres de culture : pommes de terre, céréales, prairies artificielles, etc.

Mais, dans un pays comme la Russie, on ne pouvait se borner à l'agriculture proprement dite et à l'éducation du bétail ; il y a encore d'autres branches de l'économie nationale non moins utiles et qui exigent des efforts énergiques. Après le pain, le lait et la viande, le sucre formait un des premiers besoins de la population. La Société a acheté, en 1829, 1,050,000 pouds de sucre dans l'étranger et a

établi des raffineries , aidé par MM. Gérard et Maltsew et un comité des raffineurs.

La seconde amélioration à tenter , c'était l'éducation et la propagation des mérinos. Grâce à des achats faits avec discernement à l'étranger , aux écrits publiés pour perfectionner l'élève de ces précieux troupeaux , on expédie maintenant de la laine à l'étranger pour plusieurs millions de roubles. La culture de la pomme de terre a été non seulement plus soignée, mais on a formé un comité pour la fabrication du sirop extrait de ce précieux tubercule.

La Société , étendant toujours le bienfait de son action et de ses conseils , a introduit un meilleur mode de construction pour les maisons des paysans , a essayé d'implanter le tabac dans la Bessarabie , la Crimée et la Petite-Russie ; enfin elle a osé tenter la culture du mûrier. L'éducation du ver à soie et même le dévidage des cocons a commencé dans le Caucase ; et dans ce moment elle porte son attention principale sur le verre soluble dont l'enduit préserve le bois contre l'action de la flamme (1).

M. Ollive-Meinadier donne , en terminant , un aperçu des avantages qui résulteraient de l'introduction de cette triple introduction et énumère encore quelques tentatives heureuses

(1) Des essais ont été tentés récemment en Angleterre , sous la direction de MM. Abel et Hay.

Voir le Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale , n° de juin , p. 374.

de la Société telles que les a exposées son secrétaire perpétuel.

« S'il a fallu plus de vingt ans, dit-il, pour introduire le tannage , il n'est pas plus aisé de faire du verre soluble une branche de l'industrie. » Il est cependant à désirer , ajoute M. le Secrétaire perpétuel , que cette invention soit appliquée à la conservation des bas-reliefs du temple monumental de Notre-Sauveur , à Moscou. Sans le verre soluble , il n'y a pas moyen de conserver longtemps nos productions de l'art contre les dommages que causent les pluies d'automne et les gelées de l'hiver. Espérons , du moins , que la commission attachée au temple du Sauveur suivra l'exemple du Louvre et des Tuileries. »

« Le parafine et le photogène , produits de la tourbe , et l'amélioration de la manière de préparer la tourbe attireraient également l'attention de la Société. On a vu , dans les séances , les bougies de parafine ; le photogène éclaire en Prusse les salons et les établissements industriels. On emploie la tourbe pour les chemins de fer et les bateaux à vapeur en Bavière. La certitude de ces faits a été acquise à la Société par M. Folkersam , qui a fait un voyage en Allemagne pour étudier la fabrication de la tourbe , du photogène et du parafine. En présence de vastes localités toutes couvertes de tourbe , et souffrant de l'insuffisance du combustible , la Société doit nécessairement porter

son attention particulièrement sur ces produits qui rehaussent la valeur des marais.

• Le mode de sécher les légumes, proposé par le professeur Kïttary, et sa belle description de cette fabrication, accompagnée d'échantillons de légumes séchés, attirèrent l'attention de la Société; mais pour introduire cette branche d'économie rurale dans la vie du peuple, il faut beaucoup d'efforts; et ce n'est qu'en enseignant aux élèves de la ferme pratique le mode de conservation des légumes, qu'on pourrait le voir s'introduire dans les usages de la vie privée.

• Le houblon et l'orge, grâce à la proposition de M. Kokorew de leur donner un meilleur prix, sont parvenus à la Société en qualité supérieure à celle qu'ils avaient auparavant.

• Les *arctomis citillus*, ce fléau de la Russie méridonale, à cause du dégât qu'ils font, attirèrent l'attention du comité scientifique du ministère des domaines et de tous les propriétaires. Un membre de la Société, M. Stroukow, a envoyé deux mille peaux de ces animaux pour la fabrication de fourrures. Il résulte de l'épreuve qui en a été faite, que ces peaux peuvent très-bien être employées pour les vêtements ordinaires et légers. C'est le temps qui doit nous prouver s'il existe ou non un moyen d'en faire une branche de commerce, ce qui serait très-utile pour la destruction de ces petits fléaux de l'agriculture.

• Mais un fléau encore plus triste ravage les troupeaux: c'est la *peste du bétail*. Dans sa

dernière séance, M. le professeur Sovétow a communiqué à la Société quelques expériences prouvant que le bétail ayant une fois reçu l'inoculation ne gagne pas la contagion. Vingt-quatre procès-verbaux d'expériences d'inoculation, toutes tentées par le professeur-vétérinaire de l'institut de Gorky, Rasdolsky, et l'agriculteur Verdérevsky, ont été transmis à la Société par le gouverneur de Smolensk, Achverdow. Il en résulte que le bétail inoculé mangeait et passait la nuit dans un bâtiment où l'on gardait auparavant des animaux malades, sans être atteint d'aucun symptôme de cette maladie; on a couvert ces animaux avec des peaux d'animaux morts, ce qui a eu le même résultat. C'est un fait capital dans l'inoculation.

» Le rapport de la commission envoyée à Novgorod pour étudier l'établissement de pisciculture de M. Vriassky a fait connaître quelques faits nouveaux de la science pure et de son application aux besoins de la vie. L'éloquence du professeur Rouillier, et le mérite des expériences de M. Vriassky ont attiré l'attention toute spéciale de la Société sur les travaux de cet éminent pisciculteur de Novgorod.

» Tel est le résumé des objets que la Société impériale d'Agriculture de Moscou a eu à traiter en 1857, mais elle reconnaît qu'ils demandent encore beaucoup de soins et d'efforts pour qu'ils soient introduits dans les usages de la vie du peuple. »

M. Azais communique à l'Académie quelques considérations sur l'art chrétien à Pise, tel qu'il a essayé de l'étudier dans un récent voyage en Italie.

Le caractère de cet art est empreint dans quatre monuments qui, tous bien conservés, tous grandioses, excitent l'admiration du touriste et semblent consoler l'antique rivale de Gênes et de Venise du déclin de sa gloire passée.

Ces monuments sont :

- 1° La Cathédrale ou Dôme ;
- 2° Le Baptistère ;
- 3° La Tour penchée ou Campanille ;
- 4° Le Cimetière ou Campo-Santo.

M. l'abbé Azais, après avoir indiqué l'origine et fixé l'âge de la cathédrale, décrit avec soin les diverses parties de l'édifice, en note l'architecture, en retrace les ornements et donne pareillement une idée exacte du baptistère et de ses nombreuses statues. La tour penchée est une œuvre moins belle sans doute ; mais combien n'est-elle pas remarquable encore par sa légèreté, par la beauté de ses marbres et la singularité de sa forme !

Ici l'auteur entre dans des détails que nous aimons à reproduire.

« Représentez-vous, dit-il, une tour haute de 56 mètres, ornée extérieurement de plusieurs étages de galeries formées par des colonnes en marbre de tous les styles. Cette masse est

inclinée de plus de 11 pieds hors de la verticale. Elle présente un aspect si menaçant, que lorsqu'on passe au pied on se détourne involontairement, comme si on avait à craindre sa chute. Or cette inclinaison a longtemps exercé la sagacité des savants. Est-ce l'effet d'un caprice hardi de l'architecte, ou d'un affaissement du sol? L'existence d'une autre tour dans Pise, qui est aussi penchée, quoique d'une manière moins sensible, semble indiquer dans l'architecte qui les a élevées toutes deux l'intention de se jouer des difficultés de l'art. On sait que l'inclinaison de cette tour servit à Galilée, professeur de mathématiques à l'université de Pise, pour établir sa théorie sur la chute des corps graves. Déjà, quelques années auparavant, les oscillations de l'antique lampe de bronze, qu'on voit encore suspendue à la voûte de la cathédrale, lui avaient révélé la mesure du temps, par le moyen du pendule. Ainsi, comme le remarque Valory, ces vieux monuments, si intéressants sous le rapport de l'art, rappellent encore les grandes découvertes de la science; ils font ainsi un double honneur à l'Italie.»

Il restait à M. Azaïs à faire connaître le Campo-Santo. Voici ce qu'il dit en terminant son attachante notice :

« Le Campo-Santo, ce musée funèbre de Pise, est une des plus touchantes créations du génie religieux du moyen-âge. Mue par une

pensée chrétienne , Pise , comme une mère reconnaissante , avait voulu préparer une place d'honneur pour les restes de ses enfants qui laissaient après eux des souvenirs de gloire et de vertu. Elle envoya ses galères chercher en Palestine , non loin du tombeau de Jésus-Christ, la terre qui devait recouvrir ces tombes. Il lui sembla que leurs corps dormiraient plus tranquilles dans une terre consacrée par les pas du Sauveur. Les arts furent ensuite convoqués pour travailler de concert à rendre cette demeure digne des grands hommes dont elle devait renfermer les cendres , et tout ce que Pise a produit d'illustre dans tous les âges est venu prendre place dans ce monument consacré par la religion et par l'art.

» Qu'on se figure un vaste parallélogramme entouré de murailles sans aucun ornement, sans aucune ouverture , à l'exception de deux portes pratiquées sur un des grands côtés. Au-dessus, un toit en saillie sur les murs et qui en suit les lignes sévères et monotones. Voilà le Campo-Santo vu extérieurement. Qu'est-ce que cet édifice ? Quel en est l'usage ? Rien ne l'indique au dehors. Cette enceinte est mystérieuse et muette comme le cercueil dont elle reproduit la forme dans ses quatre pans d'inégale longueur. Mais lorsque vous avez franchi le seuil , la croix de pierre qui s'élève du milieu de l'enceinte et les tombes qui forment le long de la galerie comme une ceinture funèbre , vous révèlent la destination pieuse du monument. Lorsqu'on y est

entré, il semble qu'on est passé tout-à-coup d'un monde à un autre monde, du monde animé où la vie se révèle par le mouvement et le bruit, dans un monde immobile et silencieux, où nul bruit ne pénètre, d'où nul bruit ne sort. C'est la demeure des trépassés, mais où tout respire la foi et l'espérance d'une autre vie.

» Tout autour de cette enceinte s'élèvent des arcades légères à forme ogivale et admirablement ouvragées. Derrière ces arcades aux élégantes découpures, règnent de vastes galeries couvertes, semblables aux cloîtres de nos monastères. Les dalles sont couvertes d'inscriptions tumulaires, d'effigies funèbres à demi-effacées sous les pas des générations. Le plafond montre sa charpente nue et sévère qui convient si bien à ces lieux. Le long des murs, se déroulent ces peintures simples et naïves mais d'une expression si saisissante des anciens maîtres.

» Le premier de tous, c'est Orcagna. Ce qui distigue ses grandes compositions, c'est l'originalité de la pensée et la puissance de l'expression. Son pinceau a commencé sur ces murs une trilogie grandiose, qui rappelle celle de Dante. Il a voulu peindre la mort, le jugement et l'enfer, et il a déployé dans ces vastes fresques toute la fécondité et toute la vigueur de son pinceau.

» Voici la mort portée sur des ailes larges et puissantes, les doigts semblables aux serres des oiseaux de proie, la poitrine couverte de

feu , la faux levée et prête à frapper. Elle fauche sur son passage tous ces imprudents qui ne pensent pas à elle , et on voit , couchés à ses pieds, des morts de tout âge , de tout rang, plus nombreux que les épis qui tombent sous la faux du moissonneur. Le peintre , pour rendre plus saisissants les enseignements de la mort , a multiplié les scènes et représenté le spectre terrible et impitoyable , frappant tous ces groupes formés par le plaisir et la joie , qui se reposent à l'ombre des bosquets parfumés. Malgré le défaut de perspective , cette grande composition est pleine de variété , d'imagination et d'une sombre poésie.

» Le second compartiment représente le Jugement dernier. Dans la partie supérieure , siégent , sur deux trônes , Jésus-Christ et la Sainte-Vierge enveloppés d'une auréole de gloire. La figure du Sauveur respire une majesté divine , et Michel-Ange a dû s'en inspirer dans son jugement dernier de la chapelle Sixtine. Au-dessus de Jésus et de sa mère , un groupe d'anges plane entre le ciel et la terre, et au bas du tableau , se pressent d'un côté les justes et de l'autre les réprouvés. Dans cette vaste mêlée , il y a des détails et comme des épisodes qui captivent les regards. Tel est cet hypocrite qu'un ange va saisir au milieu des élus et précipiter dans l'abyme ; tel est encore ce jeune homme qui s'était égaré au milieu des réprouvés et qu'un ange conduit dans les rangs des bienheureux. Plus loin , Salomon sort du

tombeau et regarde d'un œil inquiet de quel côté il doit se ranger.

» S'il nous était donné de comparer ce Jugement dernier à celui de la chapelle Sixtine, nous dirions que si Michel-Ange a montré plus de science anatomique, si nul n'a pu l'atteindre pour la hardiesse de l'imagination, pour la force du dessin et la vigueur des raccourcis; s'il a mis dans ses compositions toute la fougue et toute la puissance du génie, le grand Orcagna, ce Michel-Ange du Campo-Santo, est plus mystique et plus religieux; il a moins de science, mais beaucoup plus de poésie, et comme artiste chrétien, il est plus complet que le grand peintre florentin et il parle plus puissamment à l'âme.

» André Orcagna n'a fait que le dessin de l'*Enfer* qui a été faiblement colorié par son frère Bernard. Pour l'idée autant que pour l'exécution, ces fresques sont inférieures aux précédentes, et l'on y cherche en vain un reflet du talent de l'auteur de la *Mort* et du *Jugement*.

» Giotto, le glorieux peintre de la basilique d'Assises, avait aussi apporté au Campo-Santo le tribut de son immortel pinceau. Il avait peint quatre compartiments qui excitèrent l'admiration de ses contemporains. Il n'en reste que deux, où l'on retrouve cette beauté mâle et simple qui distingue les peintures d'Assises.

» Un grand espace des murs du Campo Santo est dignement occupé par les immenses fresques

de Benozzo , Gozzoli , le disciple chéri du bienheureux Fra Angelico de Fiésole. La grace de son pinceau l'a fait surnommer le Raphaël de de ces temps primitifs. Retiré à Pise sur ses vieux jours , il consacra les dix dernières années de sa vie à exécuter une œuvre colossale , qui embrasse l'histoire de l'Ancien Testament , depuis Noé jusqu'à Salomon , divisée en vingt-quatre grands compartiments. Jamais , avant lui , le pinceau d'aucun artiste , alliant la naïveté à la grandeur , n'avait si heureusement représenté les scènes pastorales de la vie des patriarches. Aussi les Pisans , jaloux de payer à sa mémoire le tribut de leur reconnaissance , voulurent que son dernier ouvrage servît d'ornement à son tombeau. Ils déposèrent ses restes au pied du compartiment qui représente la scène attendrissante de *Joseph reconnu par ses frères*. On eût dit, remarque un auteur, que les Pisans , comme les fils de Jacob , avaient aussi reconnu cet étranger pour leur frère , et que, remplis de joie , ils lui donnaient une part aux droits de la famille et aux grands honneurs de la cité. Ce peintre gracieux et fécond repose là , sur cette terre bénie, non loin de Jean de Pise , le grand architecte du Campo-Santo. La cité ne pouvait leur décerner une plus noble et plus digne sépulture.

« La sculpture est venue à son tour orner cette demeure des trépassés , et le regard rencontre, sous les galeries , des sarcophages de tous les siècles , depuis les beaux âges de la

Grèce jusqu'à nos temps modernes. Les mausolées païens ont été transformés en tombes chrétiennes, et la religion les a conservés en les faisant servir à la sépulture de ses enfants. Cette réunion de bas-reliefs, de vases et de sarcophages appartenant à la civilisation grecque, étrusque et romaine et servant aux sépultures chrétiennes, ces grandes pages de peintures qui décorent les murs, donnent au Campo-Santo un caractère de grandeur dont n'approche aucun autre monument de même genre.

Parmi les inscriptions tumulaires de Campo-Santo, il en est une bien touchante qu'on lit sur la tombe d'un petit enfant qui ne vécut que trois heures, bien moins qu'une fleur : *Nacque, pianse, morì, compendio dellà più longa esistenza*. Il naquit, il pleura, il mourut : abrégé de la plus longue vie. Cette inscription est d'une vérité saisissante dans sa concision, et pour tous, la vie humaine ce sont des souffrances et des larmes entre le berceau et la tombe. Heureux ceux qui s'endorment dans le Seigneur !

Si maintenant après avoir admiré toutes ces richesses que l'art a déployées au Campo-Santo, nous portons nos regards sur l'humble cimetière d'un simple village, il faut l'avouer, nous nous sentirons plus émus, et nous reconnaitrons qu'il y a dans ce champ de repos quelque chose de plus touchant, à cause même de sa simplicité. Cette égalité de la mort dans une foi et une espérance communes, cette terre où germe invisiblement comme dans un même sillon, la

moisson des élus, cette croix qui garde chaque dépouille, ce gazon vert, ces fleurs, ce mélange de la vie et de la mort sur les tombes, tout cela vous saisit et vous émeut beaucoup plus que ces somptueuses demeures bâties à grands frais par les villes. On admire le Campo-Santo ; mais on se recueille et on prie dans un cimetière de village.

Séance du 6 août 1859.

M. le Président dépose les Mémoires de l'Académie de Rouen , de la Société d'Agriculture de la Lozère , de la Société académique de l'Yonne et des Antiquaires de l'Ouest.

M. Maurin rend ensuite compte d'un opuscule adressé par M. Aragon , président de chambre à la cour impériale de Montpellier.

Le rapporteur , après avoir signalé le goût d'investigation qui se répand dans toutes les parties de la France et notamment dans plusieurs villes du Midi : à Béziers , Carcassonne , Perpignan ; après avoir surtout indiqué le mouvement d'émulation qu'on a remarqué dans un département voisin de nous (l'Hérault) , où tant de vieilles chartes-cartulaires ont été récemment découverts et publiés , entretient l'Académie de l'écrit offert en hommage.

C'est à ce mouvement d'émulation , dit-il , que se relie les quelques pages remplies d'intérêt que vient de faire paraître M. Aragon , sur le castell de Força-Real , vieille ruine d'un château-fort du Roussillon , qui a eu son importance et son illustration au moyen-âge.

* Le Força-Real , dit-il , était situé sur une haute montagne qui porte encore aujourd'hui le nom de la forteresse, et d'où le regard embrasse

les plus magnifiques perspectives , entre la mer et les Pyrénées.

» La question d'origine de cette forteresse se trouve éclairée par sa destination même. On a voulu y voir les restes d'un *oppidum gaulois* , d'un camp romain , d'une citadelle élevée par la main du Goth , ou même plus tard par celles des comtes du Roussillon , pour mettre le pays à l'abri des invasions des Normands ou des Sarrasins.

» Telle n'est pas l'opinion de notre auteur, ou pour mieux dire, aucune de ces hypothèses n'est admise par lui. Il croit que le castell de Força-Real n'a pu être édifié avant la réunion du Roussillon au royaume d'Aragon ; et il l'établit d'une manière péremptoire , en montrant que c'était une forteresse qui ne pouvait avoir d'autre but que de défendre cette possession contre les rois de France. A l'appui de sa thèse , il n'invoque pas seulement la configuration des lieux , mais encore les documents d'histoire locale.

» Poursuivant son récit à travers les âges , M. le président Aragon nous intéresse aux destinées de Força-Real ; et quand , de vicissitude en vicissitude , il arrive à l'époque de la réunion du Roussillon à la France , il nous fait assister , pour ainsi dire , aux derniers moments de son existence. Ce n'est pas que la province ait péri de la main des hommes : le temps seul s'est chargé de l'œuvre de destruction. Une fois que le Roussillon avait cessé d'appartenir à l'Espagne , elle avait perdu sa raison d'être , et il

fallait bien qu'abandonnée par les hommes, elle subît les coups de cette puissance du temps qui, en minant et en rongant, vient à bout des constructions les plus solides.

» Cependant, si l'ancienne forteresse a disparu et n'est plus rappelée que par une chapelle qui a pris la place et est, pour les marins du pays, ce qu'est Notre-Dame de la Garde à Marseille, la situation des lieux n'a pas perdu sa valeur défensive. Ainsi, la montagne de Força-Real, dans les premières guerres de la révolution, est souvent devenue un lieu de refuge pour les habitants du voisinage contre l'invasion espagnole et même une position retranchée pour les troupes françaises.

» Quelque chose de mystérieux plane, même à l'heure actuelle, sur cette vieille ruine dont la légende s'est emparée pour la colorer de sa naïve poésie. Je regrette que M. le président Aragon n'ait pas cru devoir aborder ce côté de son sujet, et qu'il ait borné à l'histoire des événements qu'il a présentés dans leur austère simplicité, ses recherches d'une érudition si patiente et ses considérations si solides et si ingénieuses à la fois. La légende est aussi de l'histoire; car si elle ne raconte pas des faits réels, elle est le signe de l'état des esprits du temps où elle a pris naissance. J'exprime d'autant plus volontiers mes regrets, que là où l'auteur ne s'est pas contenté des lignes sobres du dessin, il nous a entr'ouvert les richesses d'une palette qui eussent trouvé leur brillant emploi dans la légende.

Vous en jugerez par une demi-page que je vais vous lire.

» J'ai l'honneur de vous proposer M. le président Aragon comme membre correspondant de notre Académie.

• Une note qui accompagne la monographie de Castel-Real nous apprend que ce n'est qu'une page détachée d'un ouvrage plus considérable sur l'histoire du Roussillon. Il nous sera donc permis d'espérer que l'affiliation de son auteur nous vaudra ultérieurement des communications plus amples et non moins intéressantes. »

L'Académie, hautement satisfaite de ce rapport, et prenant en considération les conclusions qui le terminent, décide qu'elle en délibérera après les délais prescrits par les règlements, et s'occupe ensuite de divers objets se rapportant au concours et à la séance publique qui doit prochainement clore l'année.

FIN.